49e ANNÉE. — N° 17.063

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger........	10	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

VENDREDI 21 MARS 1919
SAINT BENOIT
SOLEIL : lever 7h7; coucher 7h14
LUNE : D. Q. le 24; nouvelle le 31

LE PROBLÈME FISCAL

La discussion des interpellations relatives à la politique financière du gouvernement nous a mis une fois de plus — et brutalement — en présence des charges colossales, qui, pour longtemps, vont peser sur l'activité nationale et la paralyser dans une large mesure. L'ordre du jour pur et simple qui a clôturé le débat n'a fait que mieux ressortir la gravité de la situation et l'embarras de ceux qui ont la mission de l'améliorer.

Deux ordres d'idées sont à envisager.

Sur le premier : revendications à poursuivre contre l'Allemagne, l'accord est complet, même en tenant compte des timides réserves formulées par les socialistes. Il n'y a qu'une voix, dans le Parlement comme dans le pays, pour proclamer que, responsable de toutes les ruines accumulées par la guerre, l'Allemagne doit payer « intégralement » toutes les sommes nécessaires à la réparation du mal qu'elle a déchaîné sur l'humanité et que, directement atteinte et plus cruellement frappée que toutes les autres puissances, la France doit recevoir la plus grosse part de cette somme, en priorité et comme montant d'une créance privilégiée.

Telle est la thèse que les mandataires de la République française doivent défendre et s'efforcer de faire prévaloir devant la Conférence de la Paix.

Quel que soit cependant le chiffre que nous exigions de l'Allemagne et en admettant que nous puissions en toucher aussi complètement et aussi rapidement que possible toutes les annuités, ce serait une dangereuse illusion de se figurer que cette restitution suffira pour mettre nos budgets en équilibre et pour faire disparaître les difficultés qui nous assiègent. Nous aurons toujours à liquider notre situation d'avant-guerre qui était déjà lourde et à faire face aux obligations de tout genre qui sont peut-être, en grande partie, nées de la guerre, mais qui n'ont pas avec celle-ci une corrélation assez intime pour être englobées dans la masse de nos revendications.

Nous entrons ici dans le second ordre d'idées : effort personnel de la France, nature et importance des sacrifices à demander aux contribuables.

Des observations échangées, des explications fournies à cet égard, il résulte clairement que les tentatives faites de ce côté ont donné d'assez médiocres résultats, que les expédients improvisés ou prônés comme une panacée ont abouti à de nombreuses déceptions, et que le problème fiscal reste toujours posé avec ses complications, ses obscurités, ses redoutables inconnus.

L'impôt sur le revenu s'est heurté dans la pratique à tous les obstacles qu'il était trop facile de prévoir en tenant compte du caractère français, de ses traditions, de ses tendances et de ses goûts, en interrogeant l'histoire et en rappelant les raisons puissantes qui avaient amené la Révolution française à le supprimer.

Les contribuables ne peuvent pas admettre que les appointements et les salaires soient des revenus et que, taxés dans le compartiment cédulaire, les mêmes appointements et les mêmes salaires soient taxés une seconde fois dans le compartiment global. En dehors de ceux-ci toujours contrôlables, des revenus et recettes considérables de sources diverses échappent à la déclaration obligatoire; le forfait concédé aux agriculteurs n'a aucun rapport avec la réalité des bénéfices encaissés sur la vente des produits de la terre et de la ferme; le calcul des bénéfices des commerçants, basé sur trente fois le principal de la patente, ne présente guère plus de précision. La plupart des contribuables ne dressent pas un état annuel de leurs recettes et dépenses et font par suite des déclarations erronées, c'est-à-dire insuffisantes; d'autres, témoins des inégalités, des privilèges, des fraudes qui se pratiquent autour d'eux, se laissent insensiblement entraîner par l'exemple à des déclarations incomplètes. Le personnel des contributions directes, dispersé par la guerre et aux prises avec une paperasserie doublée, est, d'autre part, impuissant à découvrir toutes les fraudes.

Pour ces diverses raisons et pour d'autres encore, l'impôt sur le revenu est resté improductif, je pourrais presque dire, si le mot ne devait pas paraître trop fort et irrévérencieux, que le système a fait faillite.

On a demandé aux contributions indirectes la part qui leur incombe logiquement dans tout régime fiscal sagement conçu; mais la forme adoptée pour cette collaboration, la distinction fantaisiste et arbitraire entre les « objets de luxe » et les autres en a compromis les résultats dans de vastes proportions.

On nous parle d'une législation nouvelle contre les fraudes en matière soit de déclaration fiscale, soit d'acquittement des taxes indirectes. N'est-ce pas reconnaître l'impopularité de ce système d'impôts et constater la résistance des contribuables à s'y plier ?

M. Klotz avait songé à demander à un « impôt sur le capital » le complément de recettes dont il a besoin; il a suffi de l'annonce de ce projet encore mal défini pour provoquer dans le pays un *tolle* dont les échos ont retenti dans le Parlement avec une telle force que le ministre n'a pas osé s'avnturer dans cette voie. Il a laissé entendre qu'un nouveau tour de vis serait donné à la machine et que l'impôt sur le revenu pèserait un peu plus lourdement sur les assujettis. Nouvel aliment à la haine de classes, nouvelle aggravation improductive offrant à la fraude une excitation de plus, au travail et à la production génératrice de matière imposable un obstacle et une source de mécontentement !

Quoi qu'il en soit, la nécessité d'une refonte du nouveau régime fiscal de la France découle de l'examen auquel elle a donné lieu. Cette refonte doit avoir pour caractéristique la contribution de tous les citoyens dans la mesure de leurs forces; la certitude qu'ils ne seront pas placés entre leur conscience et leur devoir; le respect du sentiment français et le désir de faire du contribuable un auxiliaire et non un ennemi. A cet effet, il importe de ne pas perdre de vue cette vérité proclamée par M. Caillaux lui-même : « Nos concitoyens n'admettent pas qu'on s'immiscie dans leurs affaires. Ils paieront tous les impôts qu'on voudra pourvu qu'ils soient le moins possible en contact avec l'administration, pourvu qu'on les laisse tranquilles. »

Ferdinand REAL.

CONSEIL SUPRÊME INTERALLIÉ

Les hostilités doivent cesser sur le front ukrano-polonais

ON ÉTABLIT LES FRONTIÈRES DE LA FUTURE POLOGNE

LA DELEGATION FEMININE QUI A ETE REÇUE PAR LA COMMISSION INTERALLIEE DU TRAVAIL
De gauche à droite : Mmes Maria Verone, Siegfried, Avril de Sainte-Croix, Brunschwig

Paris, 19 mars (officiel). — **Le Conseil suprême des alliés s'est réuni cette après-midi, de trois heures à sept heures trente. Des vues ont été échangées sur la situation militaire en Galicie. Le Conseil s'est mis d'accord sur une injonction à adresser aux armées qui sont en présence devant Lemberg, les belligérants étant invités à cesser immédiatement les hostilités sous certaines conditions.**

Le Conseil s'est ensuite occupé des frontières occidentales de la Pologne et a entendu le rapport de la commission des affaires polonaises présenté par M. Jules Cambon, son président.

La prochaine réunion aura lieu vendredi à trois heures.

La séance tenue aujourd'hui par le conseil suprême des alliés n'a pas duré moins de quatre heures et demie. Dans la première partie de la réunion, les représentants des grandes puissances ont procédé à un échange de vues sur la situation militaire en Galicie. Le conseil a décidé de prévenir le général ukranien qui investit Lemberg et le général polonais qui défend cette ville d'avoir à cesser immédiatement les hostilités. La ligne de chemin de fer doit être ouverte pour le ravitaillement quotidien nécessaire à Lemberg.

Si les deux parties n'accèdent pas immédiatement à cette suspension d'armes, ils ne seront plus admis à faire valoir leurs revendications devant la Conférence de Paris.

En conséquence, le radiotélégramme suivant, signé des quatre chefs de gouvernement a été envoyé ce soir par T. S. F. au nom de la Conférence de la paix au général Pawlenko, commandant les forces ukraniennes devant Lemberg et au général polonais Rozwadowski, commandant la place de Lemberg :

Au cours de sa séance du 19 mars, le Conseil suprême de la Conférence de la Paix a décidé d'inviter les deux parties en présence à Lemberg à conclure une trêve dès réception du présent télégramme.

En conséquence, les chefs des gouvernements alliés et associés s'adressent au général Pawlenko pour lui faire part de l'invitation du Conseil suprême de la Conférence de la Paix à arrêter immédiatement en ce qui le concerne les hostilités devant la ville et dans la région de Lemberg, invitation qui est simultanément adressée au général polonais Rozwadowski, commandant la place de Lemberg.

Pendant la durée de la trêve, les troupes des deux parties resteront sur leurs positions, les communications par voie ferrée entre Lemberg et Przemysl devant toutefois rester libres dans la mesure strictement nécessaire au ravitaillement journalier de la ville.

Le Conseil suprême ajoute qu'il est disposé à entendre l'exposé des revendications territoriales de l'une et de l'autre partie en cause et à s'entremettre à Paris auprès des délégations ukraniennes et polonaises ou par l'intermédiaire de telle représentation qualifiée que les parties jugeront devoir choisir en vue de transformer la suspension d'armes en armistice.

L'audition des représentants ukraniens et polonais, concernant leurs revendications concurrentes, est d'ailleurs subordonné à la condition formelle d'une suspension immédiate des hostilités.

Signé : Woodrow WILSON, Lloyd GEORGE, CLEMENCEAU, V.-L. ORLANDO.

LES FRONTIERES DE LA POLOGNE

La deuxième partie de la séance a été consacrée à l'audition du rapport adopté à l'unanimité par la commission des affaires polonaises. M. Jules Cambon a exposé le but poursuivi par la commission qu'il préside et qui consiste à faire de la Pologne un Etat viable, tout en se conformant aux principes des nationalités et malgré les défectuosités de sa configuration territoriale.

La Pologne est en effet à demi encerclée par l'Allemagne, à l'est et à l'ouest, et elle a absolument besoin, pour jouir de son autonomie nationale, d'un accès à la mer facile et indépendant.

Dans ces conditions, il est impossible d'arrêter les frontières du nouvel État restauré sans y incorporer des nationaux allemands. Ceux-ci, d'ailleurs, a fait judicieusement remarquer M. Tardieu, ont été amenés là par l'Allemagne sciemment, en conformité de son système habituel de colonisation.

De plus, quand des Etats ont été démembrés il y a de longues années, comme la Pologne l'a été en 1772, 1793 et 1795, il n'est pas étonnant que des représentants de l'Etat dominateur s'y soient installés et il y aurait quelque injustice à en tirer argument contre les nations antérieurement sacrifiées.

M. Lloyd George a objecté qu'il ne fallait pas non plus donner prétexte, dans ces régions, à une sorte d'irrédentisme allemand.

Sa remarque visait surtout le territoire à l'est de la Vistule, où les Alemands sont assez nombreux.

Le projet de la commission, qui, dans son ensemble ne reconnaît à la Pologne que des frontières moins étendues qu'en 1772, lui accorde un débouché sur la Baltique par un large couloir de part et d'autre de la Vistule jusqu'à Dantzig, laissant de côté le territoire d'Allenstein, qui sera soumis à un plébiscite.

Le premier ministre anglais a fait valoir qu'une servitude d'usage de la Vistule et des deux voies ferrées de Dantzig à Thorn et Varsovie serait peut-être suffisante pour assurer à la Pologne son indépendance économique.

La commission, d'ici à vendredi, établira un rapport basé sur les observations présentées au cours des délibérations de cette après-midi.

LA MARCHE DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE.

Jeudi le comité de la Conférence ne siégera pas, mais les chefs de gouvernement auront entre eux des conversations qui porteront sans doute sur la question de la forme à donner aux conditions imposées à l'Allemagne (convention d'armistice ou préliminaires de paix), ainsi que celle visant à l'élaboration du projet de Ligue des nations dans l'instrument diplomatique qui interviendra.

Dans l'après-midi aura lieu une importante séance de la commission de la Ligue des nations, qui procédera à une consultation officieuse des Etats neutres. Cette séance se tiendra à l'hôtel Crillon, sous la présidence de M. Lansing.

Vendredi aura lieu une nouvelle séance du Conseil suprême des alliés au cours de laquelle seront propablement réglés le problème des frontières occidentales de la Pologne et en même temps sans doute la question de l'envoi à Varsovie des divisions polonaises actuellement en France.

M. JONNART,
qui vient de conférer longuement avec M. Clemenceau

La procédure pour la rive gauche du Rhin

Paris, 20 mars. — D'après le « Daily Mail », la question de la rive gauche du Rhin, tout comme celle des réparations, touche plus directement la Grande-Bretagne et la France que les Etats-Unis. Vraisemblablement, la procédure suivante sera donc adoptée. Tout d'abord, MM. Lloyd George et Clemenceau se mettront d'accord. Ils consulteront ensuite M. Wilson.

Les troupes serbes vont évacuer Le Banat

Bâle, 20 mars. — On télégraphie de Budapest :

« En exécution des décisions prises par la Conférence de la paix, les troupes serbes vont évacuer le Banat. Elles seront remplacées par des troupes françaises. Un plébiscite contrôlé par les alliés déterminera la nation à laquelle doivent être rattachés les territoires contestés. »

Les Etats-Unis réclament plus de 4 milliards à l'Allemagne

Washington, 20 mars. — Le département d'Etat donne le résultat de son enquête concernant les pertes de vies humaines et de biens que l'Allemagne a fait subir aux Américains. Le gouvernement des Etats-Unis présentera donc à la Conférence de la paix la réclamation de 800 millions de dollars, soit plus de 4 milliards de francs. Le département d'Etat, après avoir recueilli toutes les informations nécessaires, a déterminé le montant des indemnités réclamees d'après la situation de fortune des disparus.

Carlsruhe et Mannheim occupés de nouveau par les troupes françaises

Genève, 20 mars. — En raison des troubles spartakistes, les troupes françaises ont de nouveau occupé Carlsruhe, Mannheim, Viheinhofen et Rheinau, d'où elles avaient été retirées il y a quelque temps.

L'incident diplomatique de Belgrade

Rome, 19 mars. — Les journaux romains commentent avec modération l'incident diplomatique de Belgrade. On annonce que le ministre italien des affaires étrangères a télégraphié au prince Borghèse, représentant de l'Italie en Serbie, de se borner à prendre les mesures de sauvegarde nécessaires à l'égard des intérêts italiens à Belgrade, et d'attendre, pour reprendre contact avec le gouvernement serbe, que l'incident soit réglé.

La journée de huit heures

Paris, 19 mars. — La commission administrative de la C. G. T., après avoir entendu le compte rendu des trois réunions tenues au ministère du travail par la commission interministérielle pour l'application de la journée de huit heures, a décidé d'inviter les Fédérations à faire parvenir aux groupements patronaux de leur industrie respective un cahier de revendications comprenant la journée de huit heures.

Syndicat des employés de chemins de fer

Le Syndicat professionnel des employés de chemins de fer et des industries similaires nous communique l'ordre du jour suivant, voté le 16 mars courant par le Congrès tenu à Paris dans la salle des Sociétés savantes.

« Le Syndicat professionnel des employés de chemins de fer, réuni en assemblée générale,

» Après avoir examiné le projet d'échelle des traitements établi par les grands réseaux, demande notamment que le salaire de départ soit fixé en tenant compte du coût de la vie et des allocations diverses; que ce salaire progresse dans la même proportion pour toutes les catégories d'emplois, et que soient enfin réparées les erreurs commises contre la logique et même l'équité.

» Considérant qu'au lendemain des dures épreuves supportées en commun par tous les citoyens, la lutte des classes doit avoir vécu,

» Décide, pour aboutir, de renforcer l'action du Syndicat en se livrant à une active propagande auprès des camarades inconscients ou désabusés par le rôle suspect qu'on leur fait jouer par ailleurs.

» Fermement attaché aux institutions démocratiques, le Syndicat professionnel reste le champion du progrès dans l'ordre et le travail, sans jamais séparer l'amélioration de notre sort de la prospérité de la France et de la République. »

785 millions de réduction de dépenses pour le ministère de la guerre

Paris, 19 mars. — A la suite des réductions apportées par la commission du budget aux crédits demandés par le gouvernement pour les dépenses militaires du deuxième trimestre 1919, M. Clemenceau, président du conseil, ministre de la guerre, vient d'adresser à M. Raoul Péret une lettre dans laquelle, après avoir déclaré qu'il est entièrement d'accord avec cette commission, en raison de la situation financière et de la marche des événements, sur la nécessité impérieuse de réaliser des économies dans les dépenses des services publics et en particulier dans celles du ministère de la guerre, il indique que non seulement il accepte toutes les réductions proposées, s'élevant pour ce seul ministère à 682 millions 971,170 francs, mais encore que désireux de seconder les efforts de la commission, il consent à une réduction supplémentaire de 89 millions 678,860 francs, ce qui porterait la réduction globale au chiffre de 772 millions 644,590 francs.

Procédant à un nouvel examen des propositions gouvernementales, la commission du budget a porté la diminution sur l'ensemble des crédits du ministère de la guerre à 785 millions 846,780 francs.

Le droit de vote pour les militaires

Paris, 19 mars. — M. Henry Paté, député de la Seine, vient de déposer une proposition de loi donnant le droit de vote aux militaires et assimilés de tous grades, de toutes armes et de tous services des armées de terre et de mer.

LES BOLCHEVIKS veulent prendre BERLIN ET VIENNE

Pendant ce temps, les spartakistes fomenteraient des troubles

Londres, 20 mars. — La délégation spartakiste qui a quitté Berlin ces jours derniers est arrivée à Pétrograd.

Elle est en communication avec les spartakistes allemands, et les tient au courant de la situation de l'armée bolcheviste et des préparatifs qu'elle fait pour l'invasion de l'Allemagne.

L'offensive bolcheviste coïnciderait avec de nouveaux troubles en Allemagne; en outre, l'état-major bolcheviste comprendrait dans ses objectifs la prise de Vienne avec l'aide des éléments bolchevistes autrichiens.

LES BOLCHEVIKS PROJETTERAIENT-ILS DES ATTAQUES NAVALES?

Helsingfors, 20 mars. — Suivant des réfugiés de Cronstadt, le gouvernement des Soviets a donné l'ordre de réparer autant qu'il est possible les unités de la flotte de guerre russe qui furent désarmées, et de les mettre en état de prendre la mer pour combattre. Les bolcheviks semblent projeter des attaques navales; ils ont économisé de la houille et du naphte en vue d'une offensive navale au printemps.

SUCCES BRITANNIQUES SUR LE FRONT NORD

Londres, 20 mars. — Communiqué britannique :

« Sur le front d'Arkhangel les bolcheviks ont, le 15 mars, attaqué Morjegorskaya, sur la rivière Dvina, à 200 kilomètres au sud d'Arkhangel; mais ils ont été repoussés, laissant entre nos mains cinquante-sept morts et de nombreux prisonniers, dont quatre non blessés, et six mitrailleuses. »

LENINE INAUGURE UNE CONFERENCE COMMUNISTE

Copenhague, 19 mars. — Une conférence communiste s'est tenue à Pétrograd. Lénine a prononcé le discours d'ouverture; Albert, député spartakiste, a invité le prolétariat russe à entrer en étroite union avec les spartakistes. Le Français Guilbeaux déclara représenter les extrémistes français. Il a émis le regret qu'un parti communiste n'existe pas en France. « L'esprit de la victoire, dit Guilbeaux, a empêché le développement des tendances révolutionnaires. » Guilbeaux essaie toutefois de rassurer l'auditoire par l'affirmation des progrès mondiaux du bolchevisme. Puis il parla des communistes autrichiens, et il signala que des journaux bolchevistes paraissent à Belgrade et en Bosnie.

En Allemagne

Une nouvelle grève générale en perspective

Berne, 19 mars — Des dépêches de Berlin signalent l'activité de la propagande spartakiste dans la capitale. Des tracts sont répandus en grande quantité parmi la population, surtout dans les faubourgs. On y invite tous les travailleurs à cesser le travail à partir du 26 mars. On ajoute que le succès de la grève générale est cette fois certain et que l'Allemagne verra sous peu la victoire du communisme, car l'heure décisive a sonné pour le prolétariat.

Le gouvernement semble prendre des mesures sévères pour maintenir l'ordre.

Bâle, 19 mars. — On mande de Berlin que les spartakistes ont répandu à Neukoln des feuilles volantes annonçant l'ajournement au 8 avril de la nouvelle grève générale, précédemment fixée au 26 mars. La grève doit s'étendre à toute l'Allemagne et avoir la signification du communisme.

Les conférences de Kolberg viseraient les bolcheviks

Londres, 20 mars. — On mande de Copenhague :

« Les conférences de Noske avec le maréchal Hindenburg ont en vue la défense du front oriental de l'Allemagne contre une invasion bolcheviste éventuelle. »

Le sous-secrétaire d'Etat allemand à l'intérieur a démissionné

Bâle, 19 mars. — On télégraphie de Berlin que M. von Gerlach, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, vient de donner sa démission parce que la composition de la délégation allemande à la Conférence de la paix ne saurait lui agréer :

« Parmi les délégués, dit-il, je ne vois pas figurer de vrais amis de la paix ».

Von Gerlach ajoute qu'il est hostile au maintien de la loi martiale et qu'il ne saurait approuver sur cette question l'attitude intransigeante qu'a prise le ministre de la justice.

IL Y A LA MANIÈRE !

Il y a la manière de danser... Sans doute il y a deux écoles : les uns estiment que dans une société où les deuils sont encore tout récents, où tant de cœurs saignent encore, il n'y a pas de place pour les divertissements frivoles comme la danse. D'autres ne voient en elle qu'une variété de sport mondain, dont il serait aussi injuste de fausser le caractère et d'interdire l'exercice que de prétendre opposer un veto au tennis, au football ou au bilboquet de famille.

Et même si on considère la danse comme un divertissement condamnable, pourquoi ne pas fermer les théâtres, proscrire le loto et le billard, et même défendre aux amoureux de...

Tenez, vous me feriez dire quelque sottise !

La sagesse (de la Ligue) des nations nous ramène à l'axiome opportuniste : il y a la manière de danser. Il y a la manière boche, par exemple, et elle est mauvaise. Entendez qu'elle est mauvaise à cette heure, car les Boches ont reçu de Musset un brevet de belle chorégraphie le jour où il a dit :

Et je voudrais au moins qu'une duchesse en [France
Sût valser aussi bien qu'un bouvier allemand.

Le conseil de guerre britannique de Cologne estime qu'un peuple de vaincus ne doit pas se trémousser, même en cadence, et que cet exercice est répréhensible à l'égal d'une faute contre la discipline ou contre les bonnes mœurs. Une trentaine de jeunes gens et de jeunes filles de la haute bourgeoisie, enfreignant les ordonnances du commandant des troupes d'occupation, avaient organisé un bal masqué. Les 32 participants avaient payé à l'hôtelier une somme de 2,000 marks pour la location d'une salle et la consommation du champagne. Le tribunal a condamné l'hôtelier à 7,000 marks d'amende. Les quatre organisateurs du bal masqué ont été, d'autre part, condamnés à sept jours de prison, et les 28 autres participants à 50 marks d'amende.

Il est clair que des gens qui viennent de perdre la plus grande des guerres, et qui trouvent 2,000 marks pour louer une salle et boire du champagne, alors que leurs négociateurs pleurent misère devant les vainqueurs, méritent l'amende et le reste ! Ils vont un peu fort. Le commandant anglais le leur a bien fait voir. Mais allez donc demander du tact et de la réserve à des Boches ! Ils ne tiennent pas cet article. Nous en avons au contraire la spécialité. Et nous en trouvons la preuve dans ce noble et grave communiqué à la presse des maîtres à danser de France :

« L'Association des maîtres de danse s'est réunie, afin d'examiner la situation faite actuellement à ses membres.

» Après délibération, le comité a décidé de présenter certaines revendications professionnelles au ministre de l'intérieur et a déclaré réprouver hautement les procédés de gens peu scrupuleux qui se sont servis de la danse comme prétexte à des réunions clandestines, et qui, de ce fait, ont causé aux professionnels de l'art chorégraphique un grave préjudice moral auprès des pouvoirs publics. »

Réunions clandestines... préjudice moral... pouvoirs publics... Vous sentez bien que MM. les Maîtres de danse ont le sentiment le plus profond de leur responsabilité devant la nation. Ils mettent avec précaution un pied devant l'autre. Ce ne sont pas, comme les « gens peu scrupuleux », qu'ils flétrissent, des agités ou des gens en l'air. Il y a la manière de danser et de faire danser.

Et surtout, il y a la mesure !

P. B.

LES TRANSPORTS AERIENS

II

Comment établir une ligne aérienne

Dans un précédent article, nous avons posé en principe que, pour faire quelque chose de pratique en matière de transports aériens, il fallait réaliser d'une manière aussi absolue que possible *la sécurité* et *la régularité* de ces transports. Après avoir examiné comment il convenait de poser le problème, nous avons ajouté que le jalonnement et la signalisation de la piste nous paraissaient réaliser la solution cherchée.

Cette piste, je la vois tracée d'avance sur le sol, imposant au pilote un itinéraire fixe et parfaitement connu de lui, et composée : 1° d'un chapelet de terrains de secours; 2° d'un système de signalisation.

Le chapelet de terrains assurera la sécurité; le système de signalisation, tout en contribuant dans une large mesure à cette sécurité, se chargera d'assurer la permanence et la régularité du service.

Qu'on ne s'effare point lorsque je parle d'un chapelet de terrains; je sais parfaitement que les avions actuels ne ressemblent en rien aux machines capricieuses et dangereuses du début de l'aviation; je n'ignore pas que nos constructeurs nous donnent dès maintenant des cellules solides et des moteurs très sûrs; enfin, je suis persuadé que d'ici quelques années nous aurons des avions multimoteurs éliminant d'une manière à peu près complète les chances de panne irrémédiable. Cependant il s'agit de tenter dès demain, avec les moyens actuels, un essai logique et sérieux de transports aériens; je préfère pécher en pareille matière par excès de prudence que par témérité.

Certes, je ne demande point une piste ininterrompue ou des aérodromes tous les dix kilomètres, mais je demande une suite de terrains de fortune, aménagés rapidement et à peu de frais en des points convenablement choisis et pouvant parer à toute éventualité; d'ailleurs, plus les progrès de nos avions et de nos moteurs s'affirmeront, plus nous espacerons les terrains de notre ligne, et je suis convaincu que dans très peu d'années nous pourrons nous contenter des aérodromes définitifs que l'on établira dans les endroits désignés d'avance pour devenir les aéro-gares de la ligne envisagée.

Le système de signalisation sera au contraire continu et très complet. Il devrait être, à mon avis, réalisé par un double jeu de panneaux et de signaux lumineux. Les panneaux, analogues à ceux qui ont été employés avec succès pendant la guerre, serviraient à jalonner la route le jour et par beau temps; les signaux lumineux seraient utilisés la nuit; ils serviraient aussi, et c'est là le point essentiel, à jalonner la piste de jour et à la rendre praticable en cas de mauvais temps ou de brouillard. Ce système de signalisation lumineuse serait lui-même double : un premier jeu de signaux lumineux jalonnerait la route *en direction*; un deuxième, le plus utile peut-être, la jalonnerait en *hauteur*. Pourquoi en hauteur ? Parce que si on examine l'hypothèse critique à laquelle il faut toujours revenir, celle du mauvais temps qu'il faut vaincre, des nuages bas ou du brouillard, cette signalisation en hauteur sera le seul moyen que nous ayons de ne pas interrompre le service : le pilote qui vole dans le brouillard est aveugle, il ne sait pas où il va; nous avons déjà assuré sa route en direction par nos premiers signaux; ce n'est pas suffisant : il faut encore lui signaler à l'avance les obstacles qui pourraient se dresser devant lui et contre lesquels il viendrait s'abîmer; il faut qu'un signal spécial soit chargé de lui dire : « Attention, une colline va se présenter, prenez de l'altitude, » et il faut lui dire cela assez tôt pour qu'il puisse effectuer sa manœuvre. Eh bien ! si nous supposons, par exemple, la direction assurée par des feux rouges ou par des feux blancs, nous assurerons au moyen de feux verts la signalisation en hauteur, d'après une réalisation dont le détail importe peu. Ajoutons que nous avons pu nous rendre compte par expérience que les signaux lumineux s'aperçoivent d'assez loin dans le brouillard.

Ainsi notre pilote, qui fera chaque jour le même tronçon de parcours et connaîtra sa ligne par cœur, pourra se lancer dans la nuit ou dans le brouillard, car il sera fidèlement guidé par les signaux tutélaires. C'est vrai, cette conception oblige l'avion à voler près du sol et l'attache à la terre au lieu de l'en affranchir; mais l'homme ne s'affranchira jamais complètement de la terre, elle restera l'ennemie perfide de l'avion, et j'estime qu'il vaut mieux vaincre ses embûches que d'afficher vis-à-vis d'elle un téméraire mépris.

* *

Contre ce projet de ligne jalonnée et signalisée, une grosse objection se dresse : la dépense, et je sais bien qu'on va me dire que je détruis radicalement l'avantage de l'avion si je lui impose les frais d'une ligne terrestre. Je ne le crois pas. Aussi complète qu'elle soit, la ligne aérienne coûtera toujours infiniment moins cher à établir qu'une ligne de chemin de fer; aucun ouvrage d'art ne sera nécessaire; nous franchirons les rivières et les collines sans le secours des ponts et des tunnels; nos terrains de secours ne seront ni très nombreux ni très coûteux; il ne sera pas nécessaire de les acheter tous; il suffira de les aménager sommairement après entente avec les propriétaires, et de stipuler que ces derniers, moyennant une redevance à débattre, n'y pourront entretenir qu'un genre de culture compatible avec les atterrissages possibles.

Reste la signalisation. Mais les postes qu'elle nécessitera ne seront pas d'un prix de revient ni d'un entretien plus élevé que les postes de signalisation d'une ligne ferrée. En définitive, le coût de notre ligne, impossible à chiffrer *a priori*, sera approximativement celui des simples accessoires d'une ligne de chemin de fer, puisque nous n'aurons aucun besoin des deux éléments de beaucoup les plus coûteux : la voie ferrée et les ouvrages d'art.

Il semble bien que seule une organisation du genre de celle que je viens de décrire pourra faire perdre aux transports aériens le caractère aléatoire et irrégulier que présentent les essais tentés jusqu'à ce jour.

Puissent les expérimentateurs et les organisateurs de nos futures lignes accepter d'avance les sacrifices nécessaires de temps ou d'argent, et ne pas se contenter de solutions plus immédiates et plus simples, qui demeureraient fatalement très dangereuses et risqueraient, par des accidents déplorables, de détourner pour longtemps le public du nouveau mode de transport.

Je voudrais, dans un dernier article, signaler que la région du Sud-Ouest se prête merveilleusement aux expériences qu'il sera nécessaire de tenter dans cet ordre d'idées.

L. V.

LA CRISE ANGLAISE

M. Lloyd George est prêt à nationaliser les chemins de fer

Londres, 20 mars. — Au cours de l'entrevue que M. Lloyd Georges a eue avec M. J.-H. Thomas, le premier ministre a déclaré que le gouvernement était prêt à nationaliser les chemins de fer, et qu'un projet de loi à cet effet serait soumis au Parlement dans le plus bref délai.

M. Bonar Law a déclaré hier à la Chambre des communes que 50,000 mineurs sont en grève dans le sud du Pays de Galles.

Il a ajouté que ces grèves n'avaient qu'un caractère absolument local.

M. J.-H. THOMAS DE RETOUR

Londres, 19 mars. — M. J.-H. Thomas, après avoir atterri à l'aérodrome de Hendon à midi quinze, s'est rendu aussitôt au siège du Syndicat des cheminots pour exposer à la conférence de ce Syndicat les résultats de son entretien avec le premier ministre.

La situation financière de l'Angleterre

Londres, 20 mars. — La Chambre a discuté la situation financière. M. Austen Chamberlain, parlant au nom du gouvernement, dit que la situation financière est assez grave sans qu'il soit besoin d'en exagérer la gravité. « Les charges que nous avons, dit-il, sont énormes; elles resteront énormes, et par conséquent nous avons toutes raisons de nous astreindre d'une façon continue aux économies les plus grandes. En ce qui concerne les restrictions aux importations, le but du gouvernement est d'abolir le contrôle et l'intervention de l'Etat aussi rapidement qu'on pourra le faire avec sécurité. Nous avons déjà fait de grands progrès dans cet ordre d'idées; c'est ainsi que les cotonnades sont exportées sans aucune restriction dans l'univers entier, sauf à destination des pays soumis au blocus. Les restrictions imposées à ces derniers pays subsistent pour des raisons de politique interalliée, et les Chambres ne voudraient certainement pas prendre sur elles la responsabilité d'agir en matière de blocus sans consentement de nos alliés ou en opposition avec eux. Plus promptement on pourra lever le blocus, et plus grande sera notre satisfaction, qui s'augmentera encore si l'Allemagne peut recevoir une partie de ce qui lui manque par l'intermédiaire d'un pays neutre.

» Nous avons en perspective de grandes charges, auxquelles on ne peut faire face qu'en augmentant l'efficacité de nos moyens d'action. Le gouvernement fera tout son possible pour y aider, et il espère bien ne pas voir toute la collectivité industrielle en proie à des luttes intestines à un moment où les intérêts essentiels de l'Etat commandent au capital, au travail et à tous en général de coopérer pour améliorer le rendement de nos moyens d'action et d'augmenter notre production afin de permettre à l'Etat de traverser indemne les pertes qui se dressent sur notre route. »

La liberté des affrètements va être rétablie

Londres, 20 mars (officiel). — La défense d'affréter des navires étrangers sans la permission du contrôleur de la navigation sera abrogée prochainement.

La demande en autorisation d'affrètement ne sera plus exigée pour les affrètements ne dépassant pas un taux équivalent à 35 shillings par tonne portée en lourd.

Aux États-Unis

Les revendications des mineurs américains

Indianapolis, 19 mars. — Le Congrès de l'Union des travailleurs des mines d'Amérique a commencé ses travaux. Le comité chargé d'élaborer le programme des revendications s'est prononcé en faveur de la journée de six heures, de la semaine de cinq jours, de l'augmentation des salaires et de la nationalisation des mines de charbon. Il demande également que, si les mines sont nationalisées, le droit de négocier directement avec le gouvernement pour établir les échelles de salaires soit reconnu aux mineurs.

En Espagne

UN SOUS-MARIN ALLEMAND SABOTÉ PAR SON EQUIPAGE

Le Ferrol, 19 mars. — Le sous-marin « UB-23 », par suite de la pénétration de l'eau à l'intérieur, a dû être remis en cale sèche. Des trous auraient été découverts en plusieurs endroits, les machines seraient détériorées et presque inutilisables.

DERNIERE EXIGENCE DES GREVISTES

Barcelone, 19 mars. — Les bases de la solution des conflits ont été ratifiées dans une réunion tenue au théâtre. Cependant, les ouvriers ne sont pas disposés à reprendre le travail sans que les détenus aient été mis en liberté.

Les Allemands ont fait échouer les négociations de Posen

La délégation allemande quitte Posen

Posen, 19 mars. — **La délégation allemande ayant refusé de signer le protocole fixant les termes de l'accord virtuellement arrêté au cours des conférences tenues au château de Posen, les négociations sont considérées comme rompues par la mission alliée et des dispositions sont prises pour que la délégation allemande quitte Posen aujourd'hui même.**

Posen, 19 mars. — La délégation allemande a quitté Posen à vingt heures pour Berlin. La mission alliée est rentrée de son côté à vingt-deux heures à Varsovie.

La mauvaise volonté des militaires allemands

Posen, 19 mars. — Les négociations, qui viennent de prendre fin par une rupture entre la mission alliée et la délégation allemande, avaient débuté à Kreutz le 5 mars, dans des conditions qui permettaient d'espérer un assez prompt accord sur les questions envisagées alors d'une façon générale. Mais, par la suite, au cours des conférences qui se sont tenues au château de Posen, les bonnes dispositions de la délégation allemande ont fait place à une attitude moins favorable, qui a amené dans la marche des délibérations des lenteurs auxquelles la mission alliée a décidé aujourd'hui de mettre un terme.

L'opposition est venue plus particulièrement des membres militaires de la délégation allemande, qui d'ailleurs apparurent dès les premières journées en désaccord avec le président, M. de Reichenberg.

Cette divergence, qui reflétait le conflit existant entre le gouvernement et le haut commandement allemands, s'est accusée davantage encore au début de la semaine dernière. Le général Dommes s'est rendu alors à Berlin, sous prétexte de conférer avec les autorités militaires. Son absence se prolongeant, M. de Reichenberg est parti à son tour, pour revenir avec lui samedi matin.

Les négociations ont été reprises samedi à la fin de l'après-midi; elles pouvaient être considérées, lundi soir, comme terminées, lorsque de nouvelles instructions de Berlin vinrent encore une fois remettre en question un des points de détail de l'application de l'armistice germano-polonais.

Sur une dernière proposition conciliante de la mission alliée, le président de la délégation allemande demanda à en référer à son gouvernement. Toute la journée, M. de Reichenberg s'est entretenu par fil direct avec Berlin. Comme à dix heures du soir aucune notification n'avait été faite par M. de Reichenberg, M. Noulens, après avoir consulté ses collègues, mit en demeure la délégation allemande de donner une réponse avant minuit.

A vingt-trois heures quarante, une lettre de M. de Reichenberg, sans répondre à la question posée, se bornait d'une façon ambiguë à demander les bons offices de M. Noulens pour faire une proposition directe aux autorités polonaises. Cette nouvelle tentative faisait dévier complètement la discussion, et en écartait ainsi les représentants alliés.

Dès le matin, la mission alliée, réunie en conférence, considérait qu'elle ne pouvait pas se prêter plus longtemps à une tactique qui révélait l'intention du gouvernement allemand d'éluder les obligations résultant du renouvellement de l'armistice, le 16 février Elle décida donc d'informer sans retard M. de Reichenberg qu'elle considérait les négociations comme rompues, et que des dispositions étaient prises immédiatement pour assurer aujourd'hui même le départ de la délégation allemande.

La rupture s'est produite sur une question d'importance secondaire, mais, en réalité, ce fut l'aboutissement inévitable d'une suite de manœuvres dénotant un manque de sincérité de la part du gouvernement allemand dans son désir d'aboutir à un accord.

La commission interalliée de Varsovie, malgré l'esprit conciliant dont elle n'a pas cessé de faire preuve, s'est heurtée aux menées dilatoires du gouvernement et du haut commandement allemands.

La rupture des pourparlers, dont le cabinet de Berlin est entièrement responsable, s'est produite quand tout semblait définitivement arrêté. Il s'agissait d'une nouvelle demande de M. Erzberger tendant à introduire un membre désigné par les puissances neutres dans la commission supérieure de Posen, appelée à résoudre les conflits entre Allemands et Polonais. Cette proposition était inacceptable, puisque la commission interalliée avait admis que le choix fût confié à la commission internationale d'armistice de Spa, comme l'avait suggéré la délégation allemande. L'accord, qui avait été établi sur tous les autres points, réglait l'établissement d'une ligne de démarcation et de la zone neutre, le recul de l'artillerie et du gros des troupes, la libération des effectifs, la protection des nationaux polonais et allemands, la libération des otages et des prisonniers, et la reprise des relations économiques. Le représentant militaire allemand avait, il est vrai, fait des réserves au nom du haut commandement de Kolberg sur le recul de l'artillerie. La commission interalliée n'avait pas pu se dispenser d'y voir la preuve que l'état d'esprit de l'état-major allemand n'était pas favorable à la ratification. Les conversations qui eurent lieu encore aujourd'hui entre M. de Reichenberg et Berlin, par fil direct, n'amenèrent aucun résultat.

Une des considérations qui poussèrent le haut commandement à s'opposer à l'accord militaire que M. de Reichenberg était disposé à souscrire, semble-t-il, de son côté, est que le gouvernement allemand, en cherchant à faire entrer un neutre dans la commission permanente, a voulu créer un précédent qu'il aurait pu invoquer par la suite à l'occasion de la constitution d'autres organes du même genre.

La traversée de l'Atlantique en avion

Londres, 19 mars. — On annonce le départ de Londres pour Terre-Neuve de M. H. G. Hawker, un des meilleurs pilotes aviateurs anglais, qui va tenter la traversée de l'Atlantique en avion pour conquérir le prix de 250,000 francs offert par le « Daily Mail ». M. H. G. Hawker est accompagné du lieutenant commander Grieve, officier de marine, lequel s'occupera spécialement de la route à suivre.

La traversée s'effectuerait sur un biplan de guerre muni d'un moteur de douze cylindres, comportant quatre carburateurs automatiques, un double allumage et quatre magnétos. La provision d'essence emportée doit permettre de tenir l'atmosphère vingt-cinq heures à 160 kilomètres.

Le départ se fera de Saint-Jean-de-Terre-Neuve d'ici à deux semaines, car il faudra monter l'appareil et le régler.

M. H. G. Hawker compte employer dix-neuf heures pour traverser l'Atlantique et atterrir en Irlande. La distance est 1,800 miles. Le départ serait fait à quatre heures de l'après-midi (heure américaine) pour arriver en Irlande le lendemain à midi (heure de Greenwich).

Washington, 19 mars. — Le commandant Pellinger, de la marine américaine, compte tenter dans quelques jours la traversée en avion de l'Atlantique. Il partira probablement de Hampton-Roads, à l'embouchure de la baie de Chesapeake, et se rendra par les îles Bermudes vers la côte d'Irlande.

Les constructions navales françaises sont les plus minimes de toutes

Paris, 20 mars. — Le « Lloyd Register » publie un résumé de l'effort de construction maritime au cours de l'année 1918. Cet effort pour l'ensemble du monde représente 1,866 navires d'un total de 5 millions 447,000 tonnes, inférieur de 63 % à la production de 1913.

Le « Lloyd Register », après avoir signalé l'avance prise par le Japon, qui construisit près de huit fois plus en 1918 qu'en 1913 (489,000 tonnes au lieu de 66,000); par les Etats-Unis surtout, qui ont plus que décuplé leur production (3 millions 30,000 tonnes au lieu de 268,000), en arrive à la France :

« Il est regrettable, dit la note, que le tonnage marchand produit en France soit le plus bas parmi toutes les grandes nations maritimes, seulement 13,000 à 14,000 tonnes. »

C'est à peu près un dixième de ce que nous construisions avant la guerre. En outre, l'usure, que l'état de nos chantiers a rendue irrémédiable, est évaluée par tous les techniciens à 250,000 tonnes par an, soit 1 million de tonnes pour la durée de la guerre. Nos pertes atteignent près de 1 million de tonnes (921,000), et la flotte de commerce de la France était avant la guerre de 2 millions 500 tonnes.

La vie chère

Un mercanti pris sur le fait

Paris, 19 mars. — Le service des fraudes a arrêté aujourd'hui un ancien marchand de journaux sur la voie publique, Henri Doublejack, trente-cinq ans, sujet russe, au moment où il faisait décharger mille kilos de chocolat qu'il avait vendu 6 fr. 50, au lieu de 5 fr. 40, à un épicier de Montmartre.

Les haricots trop chers

Paris, 19 mars. — Des commerçants peu scrupuleux ont cru que par suite de la suppression de la taxe sur les haricots, ils pouvaient les vendre à un prix exorbitant. Des informations viennent d'être ouvertes au parquet contre quarante-cinq d'entre eux. Une cinquantaine d'enquêtes sont en cours.

Le produit de l'impôt sur les bénéfices de guerre

Paris, 19 mars. — En réponse à diverses questions, le ministre des finances vient de faire connaître le produit par année, depuis sa création, de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Voici les chiffres communiqués :

A la date du 31 décembre 1918, le montant des bénéfices retenus par les commissions du premier degré comme base d'imposition s'élevait pour la première période 1914-1915 à 1 milliard 868 millions 646,000 fr.; pour la deuxième période 1916, à 2 milliards 229 millions 760,000 francs; pour la troisième période 1917, à 1 milliard 20 millions 857,000 fr.; et le montant des cotisations comprises dans les rôles atteignait respectivement, pour la première période, 858 millions 648.000 fr.; pour la deuxième, 1 milliard 17 millions 139,000 fr.; te pour la troisième, 429 millions 148,000 fr.

Le régime des jeux

Paris, 19 mars. — La commission sénatoriale relative au régime des jeux a confirmé aujourd'hui sa décision, prise avant la guerre, d'autoriser les jeux dans tous les cercles et casinos, sans exception, de toutes les stations hydro-minérales et climatiques officiellement reconnues. Le dispositif ne prévoit donc pas d'exception pour Enghien.

Une échelle progressive de prélèvement au profit de l'Etat serait établie sur les recettes brutes des jeux. Sur ce prélèvement, un million serait attribué à l'Office national des pupilles de la nation; sur la proposition de M. Henri Michel et du président, 300,000 francs à l'Institut d'hydrologie et de climatologie de Paris; 200,000 aux chaires d'enseignement et de recherches hydro-minérales des Universités de province; enfin, 250,000 à la caisse des recherches scientifiques. Sur cette dernière somme, 100,000 francs seraient spécialement affectés aux recherches scientifiques sur la tuberculose et le cancer.

Enfin, conformément à l'arrêté ministériel pris au cours de la guerre, les distributeurs automatiques dans les débits sont supprimés.

LE CINQ-MATS MIXTE *FRANCE*

En février dernier, nous avons relaté l'arrivée dans notre port du cinq-mâts « France », le plus grand voilier du monde.

Ce voilier, construit aux Chantiers de la Gironde, avait quitté Bordeaux en 1913, pour entreprendre une longue randonnée à travers les océans.

Le « France », qui vient en dernière étape de Ténériffe, d'où il a rapporté une importante cargaison d'arachides, est adressé à la Société de transit, qui l'a confié au courtier maritime M. Henri Ferrière. Le navire, monté par un équipage de cinquante-trois hommes, sous les ordres du commandant Gaudé, mesure 130 mètres de longueur sur 17 mètres 20 de largeur; son tirant d'eau est de 7 mètres 80; il jauge brut 6,252 tonnes et 4,544 tonnes net.

Les aménagements intérieurs du bâtiment sont très confortables, et les cales, bien comprises, peuvent emmagasiner de fortes cargaisons de marchandises.

Nous croyons savoir que le « France », qui fait actuellement ses préparatifs de départ, quittera Bordeaux vers la fin de mars, pour se rendre au Havre.

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

A LA CHAMBRE

La réforme électorale

La Chambre poursuit la discussion de la réforme électorale.

M. Lairolle (Nice), reprenant la suite de son discours, continue à attaquer le scrutin d'arrondissement, source d'abus, tel que le maintien du privilège des bouilleurs de cru. C'est le scrutin d'arrondissement qui a créé des Chambres plus soucieuses des questions politiques que des questions sociales. Avec le scrutin d'arrondissement, les intérêts particuliers priment les intérêts généraux.

M. Lairolle avait donné son adhésion à la représentation proportionnelle, mais le moment n'est pas venu. Ce serait faire le jeu du scrutin d'arrondissement. C'est pourquoi il se prononce pour le projet de la commission, rapporté par M. Dessoye. (Applaudissements.)

M. Thierry-Cazes, défenseur déterminé de l'arrondissement, pense que le scrutin d'arrondissement est toujours le meilleur rempart de la République. Pour le grand bien de la France, les élections prochaines se feront au scrutin d'arrondissement. Le pays se désintéresse d'ailleurs de la réforme électorale. (Protestations sur de nombreux bancs.)

L'orateur lit ensuite un article de son collègue radical-socialiste Bourély pour prouver que la majorité de la Chambre est hostile au projet Dessoye et que le scrutin d'arrondissement, conforme aux vœux du pays, sera maintenu. (De nombreux députés, dont M. Alexandre Varenne, protestent avec vivacité.)

M. Thierry-Cazes cite différents journaux des départements hostiles au projet Dessoye.

M. Alexandre Varenne : Oui ! Mais toutes les Associations commerciales de Bordeaux se sont prononcées en faveur de la réforme électorale.

M. Thierry-Cazes rappelle qu'en 1909 M. Briand se prononça contre la réforme. Ses arguments sont plus valables que jamais à la fin d'une législature pour maintenir l'union des républicains. Son discours d'octobre 1909, dont la Chambre a voté l'affichage, donnait les raisons les plus fortes contre la réforme. Je vais lui céder la parole. (Rires.)

M. Varenne : Au milieu de la législature, il est trop tôt; à la fin, il est trop tard.

M. Thierry-Cazes : Le scrutin d'arrondissement réalise la meilleure proportionnelle. (Exclamations, protestations.) Puis, il cite certains passages du discours de M. Briand, qui disait alors que la R. P. ferait un Parlement hétérogène.

M. Emmanuel Brousse : Depuis, il y a eu les élections de 1910 qui amenèrent 350 proportionnalistes.

Voix à droite : Et il y avait dix-neuf arrondissementiers en 1914 !

M. Emmanuel Brousse : Et le discours de Périgueux !

M. Thierry-Cazes : M. Briand justifia le scrutin d'arrondissement, dressa le bilan des réformes qu'on lui devait.

M. BRIAND

A ce moment, M. Briand, au centre gauche, se lève et, au milieu de l'attention générale, s'écrie : Puisque vous avez eu la courtoisie de m'appeler à la tribune, vous voudrez bien me permettre de compléter mon discours d'octobre 1909 (grand mouvement d'attention et silence profond).

Ce discours m'était inspiré par des préoccupations gouvernementales. Nous étions en présence du seul projet Honnetin. Le pays n'avait pas fait connaître sa volonté. Il s'agissait de s'élancer en dehors de lui dans ce que j'appellerais, dans ce cas, une aventure.

Depuis, il s'est passé des événements. Pas un programme électoral qui ne se soit prononcé sur la réforme électorale. Je n'irai pas jusqu'à dire que le pays se soit prononcé pour tel ou tel système, mais certainement il s'est prononcé en faveur d'une modification du système électoral.

Nous ne sommes pas en présence d'une manifestation mal définie. Par deux fois, le pays a fait connaître sa volonté.

M. Andrieux : Allons donc !

M. Briand : Lorsque je suis devenu président du conseil après une consultation électorale, je suis allé devant l'autre Assemblée, et, la croyant bonne, je n'ai pas hésité à attacher la vie de mon gouvernement à la réalisation de cette réforme.

Nous vivons, messieurs, dans un pays de suffrage universel. Il faut tout de même que nous tenions compte de ses volontés. (Très bien ! Très bien !) M. Andrieux fera connaître son sentiment, mais moi, je crois que le pays veut une réforme électorale. La Chambre a eu le temps de l'étudier depuis dix ans, et je ne crois pas que la Chambre puisse se dessaisir de la réforme pour une raison d'opportunité. (Salve d'applaudissements prolongés des partisans d'une réforme.)

M. Thierry-Cazes, terminant son discours, prétend que le pays n'a pas une conception bien nette de la réforme. Il est impolitique de la faire quand le pays attend des lois d'une utilité plus incontestable. (Protestations, applaudissements.)

M. Alexandre Blanc : Est-ce que vous ne voulez pas interdire à un député de se présenter dans un autre arrondissement ?

M. Thierry-Cazes : Pas du tout. Je veux que nous allions rendre compte à nos mandants du mandat qu'ils nous ont donné. Nous devons tout dire à nos électeurs. Nous pouvons comparaître à leurs yeux la tête haute. Les députés ont fait leur devoir comme tous les Français.

M. Jean Lerolle (Seine), conservateur : Pour résoudre les graves problèmes qui préoccupent le pays, il faut que celui-ci soit consulté en dehors des questions de personnes. Cela ne peut se faire avec le scrutin d'arrondissement, scrutin local qui serait désastreux pour la démocratie française. (Applaudissements.) Si la R. P. n'est pas votée, je me rallierai au projet de la commission.

M. Lerolle examine le projet Dessoye, qu'il accuse de donner une prime trop forte à la majorité. Mais, quel que soit le mode de scrutin adopté, il faut sortir de l'enlisement du scrutin d'arrondissement. Par deux fois, le pays s'est prononcé en faveur de la réforme électorale, comme la Chambre elle-même. Voilà le référendum. (Applaudissements.) Le projet de la commission constitue une première étape pour arriver au système de justice qu'est la proportionnelle. (Applaudissements.)

M. François Fournier (Gard) se dit partisan d'une réforme électorale, mais estime, comme M. Gaborit, que le moment n'est pas opportun. Il préfère le scrutin d'arrondissement au projet de la commission, projet hybride inférieur à la R. P. La représentation proportionnelle ne trouve d'ailleurs pas grâce devant M. François Fournier, qui attaque les différents systèmes de proportionnelle. Il critique longuement aussi le projet Dessoye.

La R. P. ne peut fonctionner qu'après l'organisation de la région et en instituant le quotient national. Le moment n'est pas opportun pour discuter la réforme électorale, alors que tant d'autres problèmes graves sollicitent notre attention. Mieux vaudrait poser la question très nettement devant les électeurs. Ceux-ci nous seront infiniment plus reconnaissants de solutionner les problèmes de la grande guerre. (Applaudissements sur quelques bancs.)

M. GOUDE

M. Goude est tout à fait de l'avis de M. Briand, que nous devons faire une réforme électorale. Il y a eu une consultation ferme du pays. Le député socialiste de Brest se prononce pour la représentation proportionnelle.

M. Goude reproche au projet Dessoye d'être une caricature de réforme.

La suite du débat est renvoyée à demain après-midi.

L'enquête sur la métallurgie

Le président fait sans débat adopter une proposition de la commission d'enquête sur la métallurgie — affaire de Briey — déposée inopinément et tendant à lui donner le droit de recevoir les témoignages, conformément à la loi du 23 mars 1914 sur l'enquête Rochette.

L'article unique de la loi du 23 mars 1914 fait une obligation au témoin, sous peine d'une amende de 100 à 1,000 francs, de déférer à la citation de la commission. Un mandat d'amener peut être délivré contre tout témoin qui refuse de se rendre à la citation. Le refus de prestation de serment est passible d'une amende de 100 à 1,000 francs. Le coupable de faux témoignage est puni des peines édictées par l'article 363 du Code pénal. Le coupable de subornation de témoin est passible des mêmes peines que le faux témoin.

Cette motion est adoptée unanimement.

La séance est levée.

Au début de la séance, la Chambre avait adopté la proposition de résolution de MM. Dalbiez et Pierre Rameil, tendant à accorder aux mobilisés des armées de mer les mêmes avantages pour la démobilisation qu'aux mobilisés des armées de terre.

La commission d'enquête sur la métallurgie

Paris, 18 mars. — La commission d'enquête sur la métallurgie, après avoir entendu un exposé préalable sur la question de Briey, a décidé de rechercher d'abord pour quelles raisons, alors que la presque totalité de notre production minière et métallurgique était concentrée sur la frontière, aucune mesure de défense et de protection ne paraît avoir été prévue pour conserver à la France le bénéfice d'une production indispensable à la défense nationale.

Le Registre du Commerce

Paris, 19 mars. — L'« Officiel » publie ce matin une loi tendant à la création d'un registre du commerce.

La démobilisation des cultivateurs

Nevers, 19 mars. — Dans une lettre adressée à M. Locquin, député, le ministre de la guerre fait connaître que, pour l'attribution de la majoration de quatre classes à l'aîné de trois frères cultivateurs présents sous les drapeaux, les militaires cultivateurs morts pour la France ou disparus depuis plus de six mois sont comptés comme s'ils étaient vivants.

Avis à nos abonnés

Nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement est près d'expirer de vouloir bien le renouveler quelques jours à l'avance afin de ne pas subir d'interruption. Il est indispensable pour tout renouvellement ou changement d'adresse de joindre une bande du jour.

La Conférence de la paix

Pour hâter la marche des travaux

Paris, 19 mars. — Il semble qu'au cours des délibérations qui ont eu lieu hier entre les chefs de gouvernement on soit tombé d'accord sur deux points essentiels :

1° Nécessité de déterminer à bref délai la convention qui devra être imposée à l'Allemagne et qui comprendra, outre les clauses militaires, navales et aériennes, des clauses territoriales et financières ainsi que des clauses relatives à la Société des Nations.

2° Nécessité de préparer en même temps la convention qui délimitera les frontières de l'Italie.

Etant donné le nombre des décisions que comporte ce double programme, il a été résolu de hâter la marche des travaux. L'étude des différentes questions étant déjà fort avancée, on paraît croire qu'il sera possible d'élaborer ces deux conventions dans le délai de quinze jours indiqué par MM. Clemenceau, Orlando et Wilson dans leur lettre à M. Lloyd George.

Les travaux du conseil des puissances continueront d'ailleurs à être préparés chaque fois par des conversations préliminaires entre les chefs des délégations. Les délibérations du conseil pourraient dans ces conditions être chaque fois assez brèves et se borner en quelque sorte à prendre acte des accords conclus en dehors de la réunion officielle.

Mémoire du gouvernement luxembourgeois

Paris, 19 mars. — Le gouvernement luxembourgeois a adressé à M. Clemenceau, président de la Conférence, un mémoire dans lequel il sollicite l'appui des puissances en vue de faire triompher ses justes revendications. Il expose que la violation de la neutralité du grand-duché, au mépris des traités internationaux, et l'occupation militaire infligée au pays par l'armée allemande, constituent l'Allemagne débitrice à l'égard du Luxembourg du chef de tous les dommages directs causés par ces faits à l'Etat, aux communes et aux particuliers luxembourgeois.

Le gouvernement demande ensuite aux puissances leur appui pour imposer à l'Allemagne, lors des négociations de paix, l'obligation de reconnaître sa dette à l'égard du Luxembourg et en vue de bénéficier éventuellement des moyens de contrainte à l'aide desquels les puissances alliées assureront le recouvrement des indemnités de guerre.

Enfin il soumet à la Conférence de la paix le vœu qu'il a transmis aux puissances en vue de placer l'indépendance du grand-duché ainsi que les droits et les intérêts du petit peuple luxembourgeois sous la sauvegarde des grandes nations qui ont soutenu la lutte héroïque pour la liberté des peuples et pour la paix du monde.

« La Conférence, ajoute le mémoire, a inscrit au frontispice de ses travaux le grand principe de justice internationale qui reconnaît le droit des peuples, grands et petits, de décider de leur sort et de régler en toute liberté la forme de leur gouvernement. Le peuple luxembourgeois est passionnément attaché à son indépendance nationale et aspire au maintien de son autonomie. »

L'Allemagne ne veut plus de missions d'études, mais la paix

Bâle, 19 mars. — Un communiqué officieux dit :

« Le nombre des commissions militaires et civiles visitant l'Allemagne a augmenté considérablement depuis novembre. On apprend que la question a été examinée par le cabinet et résolue en ce sens que dès maintenant aucun ressortissant des alliés ne peut voyager en Allemagne sans autorisation spéciale de la commission allemande d'armistice. Cette décision trouvera l'approbation de chacun, car l'Entente a eu suffisamment de temps pour l'étude de la vie économique allemande. Nous n'avons plus besoin maintenant de commissions de contrôle, mais de paix et de la paix. »

BORDEAUX

Il y a un an

21 MARS 1918

Début de l'offensive allemande contre les positions britanniques entre la Scarpe et l'Oise, sur un front de 80 kilomètres. L'ennemi franchit les premières lignes de nos alliés.

Engagement naval, au large de Dunkerque, entre des forces franco-anglaises et des vaisseaux allemands. Trois destroyers et deux torpilleurs ennemis sont détruits.

Chambre de métiers de la Gironde et du Sud-Ouest

91, rue Paulin, Bordeaux. Téléphone 46-22

APPEL aux PATRONS
APPEL aux OUVRIERS et EMPLOYÉS
APPEL aux PÈRES et MÈRES de FAMILLE
APPEL au PUBLIC

C'est un fait indiscuté que notre avenir est intimement lié à l'organisation économique que nous allons être capables de créer.

Notre succès dépend complètement d'une question de production. Si nous savons produire beaucoup, bon, et à bon marché, notre pays sera florissant et chacun y trouvera sa large part d'aisance et de bien-être.

L'organisation méthodique de cette production dépend, à la fois, des employeurs et des employés, et pas un seul de nos compatriotes ne pourrait se désintéresser de l'issue d'un si grave problème dont dépend le sort de notre pays.

Patrons, Industriels et Commerçants

qui désirez voir se développer et prospérer vos affaires, qui désirez obtenir la collaboration d'ouvriers et employés capables, susceptibles de vous aider efficacement dans la lutte économique de demain, ne négligez pas les questions d'apprentissage, *affiliez-vous* à la Chambre des Métiers de la Gironde et du Sud-Ouest, nommez vos délégués au conseil des métiers de votre profession.

La cotisation de membre patron est de 10 fr. par an, plus 1 fr. par ouvrier ou employé à leur service.

Ouvriers et Employés, Pères et Mères de famille,

qui, vous aussi, désirez voir votre pays et votre région tenir le rang que doivent lui assurer les qualités d'habileté manuelle et d'intelligence de ses habitants, qui désirez voir vos enfants s'aiguiller vers des métiers convenant réellement à leurs aptitudes et dans lesquels ils pourront tirer tout le parti possible de leurs facultés; qui désirez leur voir faire un apprentissage vraiment sérieux au cours duquel ils seront conseillés, guidés et suivis, affiliez-vous à la Chambre des Métiers de la Gironde et du Sud-Ouest, et nommez, vous aussi, vos délégués au conseil de métiers de votre corporation.

La cotisation de membre ouvrier ou employé est de 2 fr. par an.

NOTA. — Pour chaque métier ou profession, il est nommé parmi les membres affiliés à la Chambre de Métiers un conseil de métier composé d'un certain nombre de membres patrons, nommés par les patrons, et d'un nombre égal de membres ouvriers nommés par les ouvriers, chargé d'étudier et de mettre en pratique les meilleurs moyens pour que l'apprentissage se fasse de façon rationnelle et la plus conforme aux intérêts de la corporation.

Au Public

Toute personne, non patron ou ouvrier, toute commune, Association, Société, groupement corporatif ou non, s'intéressant à la question vitale de l'apprentissage, peut, également, s'affilier à la Chambre de Métiers de la Gironde et du Sud-Ouest, en payant une cotisation de 10 fr. par an.

Les membres de l'enseignement académique ou professionnel ont, également, le droit de s'affilier à la Chambre de Métiers en payant une cotisation de 2 fr. par an.

Il est rappelé que, vu le but philanthropique poursuivi par la Chambre de Métiers de la Gironde et du Sud-Ouest, la Ville de Bordeaux a mis à sa disposition, à titre gratuit, l'important immeuble municipal, 91, rue Paulin, pour y installer ses différents services.

Sur demande, il sera envoyé un ou plusieurs bulletins de cotisation pour membre patron, ouvrier, ou pour membre ni patron ni ouvrier.

Baccalauréat

Session spéciale de mars 1919

Candidats appartenant aux classes antérieures à la classe 1918 qui ont été sous les drapeaux pendant la guerre :

Le registre d'inscription est ouvert au secrétariat des Facultés, 20, cours Pasteur, de neuf heures à onze heures du matin et de deux heures à quatre heures du soir, jusqu'au 26 mars inclus.

Les épreuves commenceront le 1er avril.

L'examen sera seulement oral pour la première et la deuxième partie.

Le programme de l'examen spécial a paru au « Journal officiel » du 11 février 1919, p. 1600. (Arrêté ministériel du 10 février 1919.)

En plus des pièces réglementaires, les candidats devront, pour la deuxième partie — philosophie et mathématiques, — présenter le certificat de première partie.

Pour la première partie, ils devront justifier qu'ils se sont déjà présentés à cet examen, ou que, pendant une partie de l'année scolaire, ils ont avant leur incorporation suivi une classe de première ou de seconde.

En s'inscrivant, ils devront déposer un état certifié de leurs services militaires (état signalétique).

Les candidats qui auront été admis à l'examen spécial de première partie pourront se présenter à l'examen spécial de deuxième partie dès la première session suivante.

Le Tourisme

Le Syndicat d'initiative de Bordeaux

Nous n'avons pas attendu les jours d'après guerre pour dire l'importance économique du Tourisme et l'urgence qu'il y avait à en préparer l'essor. Dans une série d'articles signés : Jean Lechemineau, nous avons traité les différentes questions que soulève le problème, au point de vue pratique, en invitant ceux qui vivent du tourisme, et ceux qui devraient y trouver des ressources précieuses, à unir leurs efforts « pour être prêts » quand l'afflux des étrangers se porterait vers les champs de bataille illustrés par les exploits de nos poilus, vers nos stations balnéaires, nos paysages, nos sites, nos monuments, nos villes d'art, etc.

Cette heure va sonner. Le gouvernement a-t-il fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer l'utilisation large, sûre et féconde de nos richesses ? Nous n'oserions l'affirmer. L'industrie hôtelière a souffert de réquisitions trop longues et d'ailleurs inutiles. Elle n'a pas trouvé en haut lieu le concours auquel elle avait droit comme un des éléments de notre prospérité.

Les départements, les villes, dont nous connaissons les soucis et les charges à cette heure, ne peuvent pas non plus se désintéresser de cette question du Tourisme, si grosse d'avenir. Leur appui est indispensable à l'initiative privée qui se réveille.

C'est ainsi que le Syndicat d'initiative de Bordeaux, fondé par le regretté M. de Gaulne, vient de se réorganiser, sous la présidence de M. Daniel Guestier.

Dans un appel que nous sommes heureux de publier, il montre l'effort à faire pour nous placer en France au moins au niveau de la Suisse au point de vue de la propagande et de la mise en valeur des richesses naturelles. Notre vieille civilisation a complété l'œuvre de la nature. La France est un musée. Aménageons-le pour être visité par tous avec le plus de facilité, de confortable et d'agrément possible.

« Sous les auspices du Touring-Club et de l'Office national de tourisme, dit l'appel de notre Syndicat d'initiative, un effort considérable est actuellement tenté pour développer le tourisme en France, et lui assurer des avantages pareils. Notre pays est un des plus beaux du monde; la nature l'a favorisé; vingt siècles de civilisation y ont accumulé des monuments, des œuvres d'art, des souvenirs historiques. Si la dernière guerre a détruit beaucoup de monuments, elle a enrichi le nombre des localités où l'histoire du monde s'est faite. La Marne, les Flandres, Verdun, la Somme seront visitées par des millions de pèlerins émus.

» Bordeaux ne peut demeurer indifférent à l'effort touristique national. Beaucoup d'étrangers arriveront en France dans son port, s'y rembarqueront pour retourner chez eux. Il faut en retenir le plus grand nombre possible, pour qu'ils ne quittent pas la France sans avoir reposé leurs yeux sur nos riantes campagnes, nos côtes pittoresques, nos montagnes majestueuses : les Pyrénées, la Côte d'Argent sont à nos portes, c'est par Bordeaux que le voyageur s'y rend.

» Les sites du Sud-Ouest sont célèbres, mais sans parler d'Arcachon, de Royan, de Soulac, nous avons dans notre département des paysages gracieux, des ruines merveilleuses, des villes intéressantes, des monuments admirables. Saint-Emilion, Saint-Macaire, Roquetaillade, Uzeste, Villandraut valent une longue visite. Bien des voyageurs voudront visiter nos crus fameux du Médoc, du Sauternais, du Saint-Emilionnais, des Graves. Nous devons nous préoccuper de les retenir quelque temps chez nous, pour qu'ils apprennent à connaître notre pays, à l'aimer, à en devenir les clients fidèles. »

Le patriotisme local ne ménagera pas les moyens d'action au Syndicat d'initiative de Bordeaux. On ne demande pas à chacun un grand sacrifice : 10 fr. par an !

Les adhésions sont reçues au Syndicat d'initiative, 7, cours de Tourny. Il faut qu'elles soient nombreuses, et qu'elles viennent de toute la population de Bordeaux et du Sud-Ouest : chacun de nous est intéressé au succès de l'œuvre, pour le pays en général, pour la grande patrie et pour la petite !

Le monde de l'argent

Conférence de M. Henri de Noussanne

Dans le second de ses « cours-conférences » consacrés à « la France qui va naître », M. Henri de Noussanne a étudié, mercredi soir, les problèmes du rétablissement de la prospérité financière de la France nouvelle.

Cette réunion était présidée par M. de Raucourt, directeur de la Banque de France à Bordeaux, qui, avec l'autorité qui s'attache à ses fonctions et à sa compétence, exposa à larges traits les difficultés financières multiples en présence desquelles vont se trouver les nations alliées au lendemain de la guerre.

C'est seulement au point de vue français que M. de Noussanne se propose d'étudier ces difficultés.

Il signale d'abord, non sans quelque ironie, l'insuffisance et l'incertitude des solutions proposées au Parlement. De celles-ci cependant il retient certaines idées ingénieuses émises au cours des récentes discussions parlementaires par MM. André Lefèvre et Bouilloux-Laffont.

Mais ce qui, d'après l'orateur, importe surtout, c'est la modernisation et l'industrialisation de nos méthodes fiscales. Ne laisser aucun capital improductif; orienter l'épargne vers les entreprises commerciales et industrielles; refaire une éducation de notre mentalité financière, trop souvent séduite par des placements à l'étranger; voilà les directives essentielles d'une politique financière véritablement nationale.

Si elles sont méthodiquement utilisées, les ressources de notre pays sont telles qu'elles doivent lui assurer dans l'avenir une prospérité économique égale à son rayonnement intellectuel.

Malgré la complexité des explications techniques données par M. de Noussanne, sa conférence, toute remplie de vues originales et hardies, a captivé l'attention de son auditoire, qui l'a, à différentes reprises, interrompue de ses applaudissements.

Troisième conférence de M. Henri de Noussanne, président de la Ligue nationale française, le vendredi 21 mars, à vingt heures trente, dans le grand amphithéâtre de la Société philomathique, rue Saint-Sernin, 66. M. de Noussanne parlera sur le sujet suivant : « Le monde du travail. »

La conférence sera présidée par M. Sam Maxwell, président de la Société philomathique.

BOUCHERIE DESRUE
48, rue du Temps-Passé
Viandes frigorifiées, Cou, Poitrine, Bœuf, 0'90
VIANDES FRANÇAISES

Comité de répartition des avoines

Le comité de répartition d'avoine croit devoir aviser tous les intéressés qu'un retard imprévu dans les arrivages d'avoines exotiques ne lui permet pas d'effectuer pour l'instant les livraisons annoncées.

BOUCHERIE G. LANSAC
288, rue Judaïque
SAMEDI, VIANDE CONGELÉE
VIANDE FRANÇAISE DE PREMIER CHOIX

Ravitaillement civil

Vendredi 21 courant, la municipalité fera vendre des œufs mirés, des carottes, des oignons et des topinambours sur les marchés ci-après :

Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme et marché de la place Amédée-Larrieu.

Les heures de vente ne sont pas modifiées.

Les prix restent fixés : œufs mirés, 4 fr. la douzaine; carottes, 0 fr. 70 le kilo; oignons, 1 fr. 30 le kilo; topinambours, 0 fr. 45 le kilo.

Il ne sera pas rendu de monnaie.

BOUCHERIE DE TOULOUSE
Georges RAPIN Fils, Pr
182, rue Fondaudège, 182
Toujours meilleur marché que la Taxe !
RÉCLAME : SAMEDI 22, DIMANCHE 23
BŒUF DE L'ARGENTINE
Aloyau, 2'50 — Cou, Poitrine, 0'90
MOUTON DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE
Côtes du Gigot, Fines, longes, 2'40
Grand arrivage de Veaux et d'Agneaux de Graves. T. 42.67

Pour les réformés n° 2 de la guerre

A la suite du vœu concernant les allocations militaires des familles des réformés n° 2, vœu émis dans sa séance du 25 janvier dernier, et transmis aux parlementaires du département, l'Association amicale des réformés n° 2 de la Gironde secrétariat 14, rue Lacornée, Bordeaux, a reçu, par l'entremise de M. Combrouze, député, la lettre suivante, que lui a adressée M. Albert Favre, sous-secrétaire de l'Etat à l'intérieur :

« Vous avez bien voulu me poser la question de savoir, conformément au vœu de l'Association amicale des réformés n° 2 de la guerre, de Bordeaux, s'il n'y aurait pas lieu d'étendre aux familles des réformés n° 2, titulaires d'allocations militaires le maintien de leurs allocations à taux plein jusqu'au 15 novembre 1919, par analogie aux dispositions qui ont été prises à l'égard des familles indigentes des réformés n° 1.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par instructions télégraphiques en date du 14 février 1919, j'ai prescrit aux préfets le maintien, en faveur des familles des réformés n° 2 titulaires d'allocations, du taux plein jusqu'au 15 novembre 1919, sous réserve de l'option ultérieure avec la pension qui pourrait être prescrite par la nouvelle loi en discussion devant le Parlement.

» J'ai ajouté que les familles des réformés n° 2 déjà inscrites sur les états dégressifs devraient être portés immédiatement sur les états D, et que le rappel de la différence des deux taux devait être mandaté à leur profit. Ces dispositions donnent donc entière satisfaction au vœu émis par l'Association amicale des réformés de la guerre de la Gironde.

» Veuillez agréer, etc.

» Le sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur,
» Albert FAVRE. »

Association pour l'assistance aux mutilés

(Section régionale du Sud-Ouest.)

Les mutilés de guerre agriculteurs ont tout intérêt à s'adresser à l'Association pour l'assistance aux mutilés (section régionale du Sud-Ouest, 2, cours de Tournon, Bordeaux), qui leur fournit sous forme d'avances sans intérêts les moyens matériels de se réinstaller dans leur lieu d'origine et d'y reprendre leurs travaux.

Syndicat général hippique de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre

Nous recevons communication de la lettre adressée par le ministre de l'agriculture à M. Raynaud, président du Syndicat général hippique de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre.

Les éleveurs de notre région seront sûrement intéressés par cette importante communication :

« Monsieur le Député et cher Collègue,

» Vous avez bien voulu me communiquer un vœu par lequel le Syndicat général hippique de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre demande à l'administration des haras d'indiquer les types de chevaux de demi-sang ou de trait léger qui conviendront le mieux au service de l'armée, et vous avez particulièrement insisté sur ce qui a trait à la production de l'anglo-arabe.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette importante question relève principalement du ministère de la guerre; toutefois, elle n'avait pas échappé à mon attention, et elle a déjà été l'objet des préoccupations de l'administration des haras.

» Il résulte d'un rapport de M. le Général inspecteur général permanent des remontes que, si toutes les conclusions n'ont pas encore pu être tirées des enseignements fournis par la guerre, il est néanmoins dès maintenant établi que les anglo-arabes se sont affirmés comme d'excellents chevaux de cavalerie. M. le Général inspecteur fait observer, en outre, qu'au point de vue du type des chevaux nécessaires à chaque arme, les desiderata de l'armée sont copieusement énumérés sur les affiches du service.

» D'autre part, le conseil supérieur des haras, dans sa séance du 17 juin 1918, a émis les vœux suivants :

» 1. Ne rien modifier à l'orientation de la production du cheval de selle qui a donné des résultats entièrement satisfaisants;

» 2. Développer la production du cheval d'artillerie partout où elle peut se faire;

» 3. Diminuer progressivement la taille des reproducteurs de demi-sang dans les pays du Nord et de l'Ouest, de façon à la rapprocher de 1 m. 62 quand l'animal a atteint son complet développement;

» 4. Augmenter sensiblement le prix d'achat du cheval de selle et supprimer toutes les restrictions qui s'opposent à son achat à 4 ans.

» Enfin, les enseignements de la guerre n'ont fait que confirmer la nécessité de la trempe, de la rusticité, d'éviter les tailles exagérées et de rechercher l'ampleur en union avec le sang.

» C'est dans ce sens que des instructions très nettes ont été données aux présidents des commissions d'achat d'étalons, leur prescrivant d'exclure les sujets trop grands, plats ou légers, mais de porter leur choix sur des reproducteurs tassés, près de terre, bien bâtis en porteurs, bien faits en étalons, de modèle régulier et de taille moyenne. Il leur a été en outre recommandé de tenir grand compte des origines et de rechercher dans le Midi des sujets à 50 %, de préférence, pour donner naissance à des animaux plus sobres et plus rustiques.

» Les affiches, placardées dans les stations de monte et les programmes des concours-épreuves d'étalons aussi bien que les affiches spéciales du service des remontes, fournissent aux éleveurs des indications précises sur le genre du cheval qu'il y a lieu désormais de rechercher et de produire.

» Agréez, Monsieur le Député et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

» *Le ministre de l'agriculture et du ravitaillement*, BORET. »

Création d'une association amicale des anciens mobilisés du service de santé

Sous la présidence d'honneur de M. le médecin inspecteur Bergasse, directeur du service de santé, une Société amicale vient de se fonder à Bordeaux dans le but de grouper les anciens mobilisés du service de santé de la 18e région.

Cette Amicale a pour but primordial d'entretenir entre ses membres les sentiments d'amitié et de solidarité qu'ont fait naître entre les militaires de tous grades les épreuves supportées pendant quatre années de guerre ininterrompue; de permettre aux membres dudit groupement de se prêter mutuellement un appui moral et matériel; de créer des ressources destinées à secourir des camarades dans le besoin; de les aider à trouver un emploi; de s'intéresser à la solution des questions d'ordre économique qui touchent aux intérêts des adhérents.

L'Association se réserve en outre le soin d'organiser une coopérative pour les membres du groupement et de leur famille, et aussi une caisse de retraite.

La jeune Société progresse déjà rapidement, et il y a tout lieu de croire qu'en raison de son but éminemment utilitaire, elle groupera dans un délai très court tous ceux qui ont appartenu, à quelque titre que ce soit, au service de santé.

Pour tous renseignements et souscriptions, s'adresser au vice-président, M. Sirieix, 10, allées de Tourny, Bordeaux.

La Mission Rockefeller à Bordeaux

La mission américaine contre la tuberculose en France va donner, entre autres conférences, trois réunions dont nous tenons à relater les détails, tant l'intérêt nous en est apparu grand et divers.

Pour tous les étudiants et étudiantes des Facultés de Bordeaux, une soirée est organisée à l'Athénée le mercredi 26, à vingt heures trente, sous la présidence de M. Thamin, recteur d'Académie.

Le jeudi 27, à quinze heures, les enfants des écoles de Bordeaux sont conviés à une séance cinématographique dans la même salle et sous la présidence de M. l'Inspecteur d'Académie.

Enfin, le vendredi 28, Mlle Fontaine traitera, à l'Athénée, à quinze heures, de l'importante question de « la tuberculose et l'enfance », sous le patronage de Mme Gounouilhou.

Ces trois séances s'adressent donc à des publics bien différents, mais nous n'avons aucun doute que l'intérêt soulevé soit le même dans tous les milieux, et qu'on réponde en masse à l'appel généreux de la mission Rockefeller.

BOUCHERIE LOUIS TABUSTEAU
195, rue Fondaudège
Réouverture Samedi 22 Mars

Pour les sinistrés

On nous communique le vœu suivant :

« La commission centrale exécutive de l'Alliance républicaine démocratique, émue des retards qu'a subi le vote de la loi sur la réparation des dommages de guerre, retards qui paralysent la renaissance industrielle, commerciale et agricole des régions dévastées par l'ennemi, émet le vœu que le Parlement hâte le vote définitif de cette loi, et donne enfin aux sinistrés, avec l'assurance certaine d'une réparation intégrale, la possibilité de relever leurs foyers et de se remettre au travail. »

Office central de charité bordelaise

Le récital à deux pianos donné vendredi prochain à la salle Franklin, à seize heures trente, par Mme Rose Depecker-Gentil et M. César Galeotti, s'annonce comme devant être un grand succès.

Cela ne peut surprendre, en raison du très grand talent des deux éminents virtuoses, et aussi en raison du but charitable et si utile poursuivi.

Nous avons donné le superbe programme de cette manifestation d'art. Nous sommes heureux d'annoncer que M. Galeotti a bien voulu accepter d'y ajouter quelques improvisations au grand orgue.

Tous les amateurs de belle musique — et ils sont nombreux à Bordeaux — se trouveront vendredi 21 mars à la Salle Franklin.

Beaux-Arts

A la vitrine d'Imberti, cette semaine, une série de natures mortes, de « vie en silence » d'une variété attentive, signées : Suzanne Bertini. Ce sont des œuvres de début, sans doute, ces bibelots, faïences anciennes, vieux meubles, et aussi ces fruits à la pulpe savoureuse. Mais elles attestent des dons heureux, un goût familier avec le scrupule et l'amour du bon métier, qui nous promettent des pages intéressantes. Exposition très justement remarquée.

Caisse mutuelle des décès des employés de commerce

Dans sa dernière assemblée générale, la caisse mutuelle de décès des employés de commerce de Bordeaux a renouvelé comme suit son conseil d'administration : MM. Paul Bossès, président; E. Guesdon, secrétaire; Gallet, trésorier. — Conseillers : MM. Ch. Ducos, Dufon, Lalanne, Lauliac, Laytou, Mangé, Toulet. — Commissaires de surveillance : MM. Rèche, Pineau, Labadie.

Ce groupement philanthropique qui a plus de vingt ans d'existence a secouru depuis sa fondation 235 familles, et leur a versé la somme de 111,510 fr. 50, avec une cotisation annuelle d'environ 10 francs.

Le conseil d'administration informe les sociétaires démobilisés qu'il procède à leur réintégration en se conformant aux statuts.

Tous les employés de commerce ayant moins de quarante-cinq ans peuvent se faire inscrire, 6 et 8, rue des Trois-Conils.

Exploits de malfaiteurs

Cours Victor-Hugo

Des malfaiteurs se sont introduits dans le magasin de chaussures de Mme Auriac, 66, cours Victor-Hugo, et y ont soustrait pour quatorze cents francs de chaussures diverses et de cuir.

Rue de Libourne

Dans le poulailler de M. Jean Clavie, rue de Libourne, on a pris dix poules, d'une valeur de deux cents francs environ.

Au dépôt

Joseph X..., mousse, pour vol de chaussures au préjudice de M. Dupouy, 30, rue Achard. Trois marins, qui avaient pénétré dans le magasin de M. Dupouy avec le mousse, ont pu prendre la fuite en emportant plusieurs paires de charentais.

Par la fenêtre

Pour des causes inconnues, Mme Flavy N..., âgée de quarante ans, demeurant rue Notre-Dame, s'est jetée par la fenêtre du deuxième étage de son domicile dans la cour intérieure de l'immeuble. Relevée grièvement blessée, la pauvre femme a été transportée à l'hôpital Saint-André par les soins de l'ambulance municipale.

L'épuration de Bordeaux

Au cours d'une rafle effectuée dans le centre, plusieurs femmes de mauvaise vie ont été gardées à la Permanence, pour infraction à la police des mœurs.

Dans la basilique Saint-Seurin

Des cambrioleurs fracturent quatre troncs et un tabernacle

Pendant la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs inconnus ont opéré dans la basilique Saint-Seurin. On pense qu'ils étaient deux. L'un des filous resta dans l'église au moment de la fermeture, puis il alla, une heure plus tard, ouvrir à son complice la porte de la basilique donnant rue Rodrigue-Péreire.

Tous les troncs ont été fracturés à l'aide d'une pince-monseigneur et débarrassés de leur contenu; il y en a quatre; ils pouvaient renfermer chacun une quarantaine de francs.

Un tabernacle a été ouvert avec une lame de couteau. On y a pris une coupe contenant un grand nombre d'hosties consacrées; celles-ci ont été répandues sur le sol, et certaines même foulées aux pieds. La coupe n'avait pas une grande valeur.

M. le Commissaire de police du quatrième arrondissement a été informé, mercredi après-midi, du cambriolage de la basilique.

HORLOGERIE CHARTIER fondée en 1850
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

Le « truc » de la lettre

Une troisième victime

Il importe de le dévoiler une fois de plus, pour mettre en garde les gens qui pourraient encore en être victimes. Voici en quoi consiste ce truc imaginé par un habile filou :

Celui-ci se tient dans une rue où s'alignent de hautes maisons. Il guette le passage des jeunes cyclistes. Dès qu'il en voit arriver un, il l'interpelle très aimablement. Le cycliste s'arrête et s'avance vers l'homme qui, tout en exhibant une missive, lui tient à peu près ce langage :

« Dites-donc jeune homme, voudriez-vous avoir l'obligeance d'aller remettre cette lettre à sa destinataire qui habite au numéro 17, deuxième étage. Il n'y a pas de réponse.

» Excusez-moi de vous demander ce service, mais je suis asthmatique et ne puis gravir le plus petit escalier sans être essoufflé. »

Le cycliste, heureux d'obliger son interlocuteur, lui confie un instant sa machine, grimpe les deux étages, ne trouve pas — et pour cause — la personne à qui la lettre est destinée, redescend et ne revoit plus l'asthmatique, qui a disparu avec la bécane naturellement.

Après le jeune Barrière, après le jeune Gérard Lafaysse — nous avons parlé de ces deux affaires, — le jeune Jean Hébert, âgé de quatorze ans, demeurant 24, rue de Caudéran, vient d'être victime à son tour du « truc de la lettre ». Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que le filou a opéré à deux reprises, à un jour d'intervalle, dans la rue Lafayette.

La Sûreté recherche activement l'audacieux voleur; il faut espérer qu'elle ne tardera pas à le mettre dans l'impossibilité de poursuivre la série de ses exploits. En tout cas, le public est averti.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. LULE-DEJARDIN, juge

UN PICKPOCKET

Dimanche dernier, sur les Quinconces, l'Espagnol Firmin Moreno, âgé de 20 ans, sans domicile fixe, était arrêté au moment où il venait de voler un porte-monnaie au préjudice d'une dame dans la foule.

L'enquête a établi que Moreno est un pickpocket professionnel, ayant déjà eu maille à partir avec la justice. Le tribunal correctionnel, devant lequel il a comparu mercredi, l'a condamné à **huit mois d'emprisonnement et à cinq ans d'interdiction de séjour.**

UN GARDIEN PEU SCRUPULEUX

Les agents de la Sûreté ayant quelques raisons de soupçonner d'indélicatesse Bernard Fillon, 50 ans, domicilié rue des TroisConils, gardien de marchandises sur les quais, l'abordèrent et le fouillèrent, un soir de la semaine dernière, au moment où il cessait son service. Fillon avait les poches bourrées de boîtes de conserves, bouteilles de vin, etc.

Pendant qu'on le conduisait à la Permanence, il jeta sur un toit une boîte de pâté qui était restée au fond d'une de ses poches.

Les juges correctionnels l'ont condamné à **six mois d'emprisonnement.**

AUTRES ECUMEURS

Pascal Nasse, 34 ans, manœuvre, rue des Gants, a été arrêté au moment où il emportait 92 lames de faucheuse volées à bord d'un bateau : **quatre mois d'emprisonnement.**

— Jean Tougne, 60 ans, journalier à Talence, a recélé du tabac, des cigarettes, des chaussures, etc., provenant de vols commis au préjudice de l'armée américaine : **deux mois d'emprisonnement.**

— Chez Gaston Petrissans, manœuvre, 19 ans, domicilié également à Talence, la police a découvert une bicyclette et des lapins provenant de vols. Petrissans a été condamné à **huit mois d'emprisonnement.**

VOLS COMMIS PAR DES MILITAIRES

Deux soldats en permission, Marcel Viale, 21 ans, et Jean Saint-Edmond, 20 ans, travaillaient pendant leur congé chez un négociant de la rue Carbonneau.

Ils ont volé au préjudice de leur patron un gros rouleau de cuir qu'ils ont essayé de faire vendre par une femme de leurs amies.

Celle-ci a été condamnée pour recel à **trois mois d'emprisonnement avec sursis**; les deux militaires ont été condamnés chacun à **quatre mois d'emprisonnement.**

VOL DE 1,500 FRANCS

M. Enarmont, demeurant rue du Parlement-Saint-Pierre, constatait depuis quelque temps que des billets de banque disparaissaient de son portefeuille. Soupçonnant sa domestique, Jeanne Mouguet, veuve Roy, 58 ans, il eut l'idée de prendre un jour les numéros des billets que contenait son portefeuille, puis il laissa ce portefeuille dans un vêtement et sortit.

Quand il rentra, il procéda à un contrôle : on lui avait pris encore plusieurs billets de banque.

M. Enarmont déposa une plainte, et la police eut tôt fait de saisir, en la possession de la veuve Roy, les billets portant les numéros communiqués par le plaignant.

Pressée de questions, la domestique finit par avouer qu'elle avait volé 1,500 fr. environ au préjudice de M. Enarmont.

Le tribunal correctionnel l'a condamnée à **treize mois d'emprisonnement.**

Chronique théâtrale

Concert Jacques Lespine

Le troisième et dernier concert du jeune violoniste Jacques Lespine comprenait des œuvres d'un modernisme aigu, où la virtuosité loyale de l'artiste a triomphé. Il a joué le 2e Concerto de d'Ambrotia, avec le 1er temps d'une exquise musicalité, et le Finale aux doubles cordes endiablées, avec l'autorité, la large aisance d'un technicien assoupli et l'émotion d'un vrai musicien.

Gros succès pour la diabolique Etude de M. Crocé-Spinelli, dont les arpèges et les ricochets sont un perpétuel casse-cou. Le concert s'est terminé par une ovation à l'interprète des « Zigueneuweisen » de Sarasate, enlevés dans un rythme étourdissant.

Le groupe choral de Mlle Lalanne et de ses élèves a été fêté à juste titre dans les chœurs de Dalcroze, Fauré et la belle légende de G. Hüe Rubezahl. Mise au point parfaite, fini d'exécution admirable. Le professeur et l'interprète vont de pair chez Mlle Lalanne.

On a beaucoup goûté le jeu élégant, la compréhension artistique de Mlle Colomès, dans trois pièces de Granados, d'Indy et Albeniz.

Notons en terminant le succès de ce cycle de concerts, où chaque fois l'on a dû refuser du monde. Les causeries étaient faites avec humour et compétence par notre collaborateur Paul Berthelot.

Trianon-Théâtre

Jeudi soir, dernière représentation du « COUP DE JARNAC ».

Vendredi, soirée de grand gala. Première représentation du chef-d'œuvre de H. Bernstein, « LE SECRET », avec une interprétation admirable: Denise Denorus (début), Jane Lobis, Laurence Musset, etc.; Henry Vermeil, Duplessis, Roger Guise, Wattel, etc. Locat. rue Franklin.

En préparation: « VOUS N'AVEZ RIEN A DÉCLARER ? »

Scala-Théâtre

« THE CRESUS GIRL » (« LES NOUVEAUX RICHES DE BORDEAUX »). — Tout Bordeaux fredonne déjà les principaux refrains de la triomphale opérette de la Scala. C'est un succès sans précédent, et qui est loin d'être épuisé. On demande de jeunes et jolies femmes à la Scala. Location en permanence, sans frais.

Alhambra-Théâtre

Tous les jours, sur la scène, « L'ETE DE LA SAINT-MARTIN », comédie en un acte, de MM. H. Meilhac et L. Halévy, interprétée par MM. W. Garrigue, Verna, Mmes Darcourt et Denots.

Alcazar-Théâtre

Samedi 22 mars, dimanche 23 mars, le plus bel effort artistique de la saison, « LE BARBIER DE SEVILLE » (répertoire de la Comédie-Française), pour le 4e gala des opéras joués en drames. A la leçon de chant, grand intermède.

Bordeaux-Concert

Groupe artistique et musical

Les organisateurs de ce groupe ont l'honneur d'informer la jeunesse bordelaise qu'ils inaugurent dimanche prochain 23 courant, à deux heures et demie, en matinée, établissement Mongay, à Bègles, la série de leurs concerts-sauteries.

SPECTACLES

JEUDI 20 MARS 1919

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « Thérèse » et « Cavalleria Rusticana ».
APOLLO. — 8 h. 30 : « Rip », avec Frantz Caruso.
BOUFFES. — 8 h. 30: Music-Hall, avec Mayol.
TRIANON. — 8 h. 45 : « Le Coup de Jarnac ».
SCALA. — 8 h. 30 : « The Cresus Girl ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « L'Eté de la St-Martin ».

CINÉ-VARIÉTÉS, 202, rue Sainte-Catherine

De vendredi à dimanche, en matinée et soirée, « CHARLOT PATINE », fou rire; « Mlle MONTE-CRISTO », 7e épisode: Tragique erreur. « L'IBIS BLEU », drame en 4 parties, de Jean Aicard, de l'Académie Française; « LUCIEN CAMBRIOLÉ, CAMBRIOLEUR », comédie. Actualités, etc.

Saint-Projet-Cinéma

Vendredi, au nouveau programme, figurera la plus émouvante partie de « MARTYRE ». Le second et dernier épisode de cette pièce splendide, qui attirera autant de monde que le premier, sera entouré des nouveaux épisodes de « TIH-MINH » et de « LA VOIX SUR LE FIL », tant attendus. « UN VOYAGE A NEW-YORK », « LE MARIAGE DE LILIE » compléteront jusqu'à dimanche ce merveilleux programme.

Cinéma Etoile-Palace

Du vendredi au lundi, la délicieuse LIDIA BORELLI dans « MALOMBRA », drame à grand spectacle, en 5 parties. « TIH-MINH », 7e épisode. Comique, etc.

ALHAMBRA-THÉATRE
Tous les soirs (L'Eté de la Saint-Martin)
comédie en un acte
A L'ÉCRAN
Adieu Amour (grand drame)
la VOIX SUR le FIL - TIH-MINH
et CHARLOT PATINE

MODERN-CINEMA, place Picard

Vendredi, samedi, soirée à 9 heures; Dimanche, matinée à 3 heures, soirée à 9 heures: « NANTAS », en 5 parties, d'après le roman d'Emile Zola; « MASCAMOR », 13e épisode; Comique, etc.

THÉATRE GIRONDIN, chemin de Pessac

Vendredi soir, à 8 h. 30, VENDEMIAIRE (fin); VOIX SUR LE FIL (9e); intermède chant.

La Foire

GRAND CIRQUE N. RANCY

Les représentations du grand cirque N. Rancy touchent à leur fin. Que ceux qui n'ont pas encore vu ce merveilleux programme se hâtent s'ils veulent voir les Rixford, l'extraordinaire numéro de trapèze volant; la célèbre troupe impériale japonaise Mikado Family, etc., et s'esbaudir aux intermèdes hilarants des clowns et augustes de l'établissement.

A partir de vendredi, les Rixford présenteront un numéro sensationnel, qui fera passer quelques minutes d'angoisse au public émerveillé.

MUSIC-HALL TENOSKA

Trois galas seront offerts durant les trois dernières journées du music-hall Tenoska.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL RUGBY

LA COUPE DE L'ESPERANCE
La reprise du match Sabec-Racing

Pour le grand match reprise de celui qui 16 mars, à Paris) qui mettra aux prises, dimanche prochain, à quinze heures, sur le beau terrain du Stadium, les formidables équipes du Racing-Club de France et du S. A. B. E. C. pour le quart de finale de la Coupe de l'Espérance, la location des places et la vente des billets à l'avance seront ouvertes à partir de vendredi et jusqu'à dimanche, à midi, au siège du Club, café Saint-Projet.

MATCH AMICAL
Les Palois à Bordeaux

Le Stade bordelais U. C. recevra dimanche, au Bouscat, l'excellent team de la Section Paloise, un des meilleurs du Comité de Côte Basque, qui vient de réussir, dimanche dernier encore, le match nul avec les Dacquois.

BOXE

GRAND GALA
DU WONDERLAND BORDELAIS

De retour de Paris, où il s'est assuré le concours des meilleurs boxeurs pour la saison d'été, M. Félix Favreau, directeur du Wonderland bordelais, vient de mettre sur pied un programme sensationnel, qui se déroulera dans le courant de la semaine prochaine.

Le combats, de nature à donner satisfaction à tous les amateurs du « noble art », attireront la foule des grandes séances où on dut refuser du monde. Qu'il nous suffise de dire pour aujourd'hui qu'à la demande de nombreux sportsmen, et malgré les lourds sacrifices qu'elle impose, la revanche de Badoud, champion d'Europe, contre Léonard, le formidable cogneur, est épinglée au programme. En outre, le scientifique Balzac, qui fit match nul avec Paul Hams, malgré un écart de 12 kilos, et qui dimanche dernier a descendu pour le compte le valeureux Castaing au 6e round, mettra les gants contre un fameux athlète d'outre-mer.

Pour encadrer dignement ces deux superbes rencontres, dont chacune pourrait séparément faire affiche à Paris ou à Londres, le Wonderland Bordelais a élaboré des combats qui verront aux prises des champions officiels amateurs de la Côte d'Argent.

CHRONIQUE MARITIME

CHARGEURS-REUNIS. — Nous avons relaté dans notre édition précédente que le paquebot « Afrique », par suite d'une légère avarie, n'avait pu quitter son mouillage du quai des Chartrons mardi soir. Après les réparations effectuées, ce vapeur est parti de Bordeaux jeudi matin, à sept heures, à destination de Dakar et de la Côte occidentale d'Afrique.

La flotte interalliée

Le paquebot de prise « Buenos-Aires », naviguant sous pavillon interallié, monté à Bordeaux ces temps derniers, ayant terminé ses aménagements, quittera notre port sous peu de jours.

D'après les informations du service du transit maritime auquel est adressé ce vapeur, le « Buenos-Aires » ne devait transporter à son départ de Bordeaux qu'un contingent de troupes à destination du Sénégal, mais une entente survenue mercredi matin entre le Service du transit et la Compagnie des Chargeurs-Réunis (cette dernière gérante du dit paquebot), a établi que le « Buenos-Aires » pourrait embarquer également des passagers civils. On peut compter qu'en outre des 2,200 soldats sénégalais originaires des quatre communes et d'une trentaine d'officiers et sous-officiers d'encadrement qui partiront pour Dakar, de nombreux passagers civils profiteront de prendre passage à bord.

Le « Buenos-Ayres » quittera vraisemblablement Bordeaux dans la nuit de samedi à dimanche prochain. De Dakar, ce vapeur se rendra à Marseille.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courrier à poster samedi 22 mars pour les destinations suivantes :

Tunis, Bizerte, départ de Marseille; Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Singapour, Saïgon, Hong-Kong Shangaï, Kobé et Yokohama, correspondance pour l'Indochine, le Siam, le Cambodge, le Tonkin, toutes nos possessions d'Extrême-Orient la Chine et le Japon, pour le départ du paquebot « Néra » (des Messageries Maritimes) quittant Marseille lundi 24 mars.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS-POSTE

Arrivé :

BEYROUTH : 16 mars, st. fr. Ispahan, de Marseille.

Partis :

MARSEILLE : 16 mars, st. fr. Roma, p. New-York.

Le 17 st. fr. Egypte, p. Salonique.

St. fr. Loukkos, p. Kénitra.

LA HAVANE : 15 mars, st. fr. Virginie, p. le Havre.

MARCHE DES FRETS

LONDRES, 17 mars. — La demande continue bonne sur les divers marchés du fret. Dans les ports à nitrate, de nombreux ordres sont en circulation à 100 sh. pour le Royaume-Uni; il est facile d'obtenir des voiliers à 120 sh. (p. chargement prompt).

La Plata continue de coter 62 sh. 6 pour l'Angleterre, mais pour la France il n'y a pas de cours fixés et les taux qui sont offerts sont beaucoup plus élevés.

Dans le secteur de l'Amérique du Nord, on signale que la commission du blé a en chargement un certain nombre de navires pour les ports français de l'Atlantique à 15 sh. par quarter.

L'Extrême-Orient est calme. On cote 150 sh. de Saïgon et 170 sh. de la côte de Madras pour la France, sans beaucoup de résultat, le tonnage restant extrêmement rare.

Le marché en « time-charter » continue très actif. On obtient facilement 21 sh. pour des grands vapeurs pour affrètements de douze mois et pour des voyages transatlantiques.

Dans les ports anglais la tendance est ferme. On affrète de Cardiff pour Bordeaux un vapeur britannique de 8,000 tonnes à 25 sh. 6. Le marché de Newcastle est calme et ferme; il paraît impossible de pouvoir conclure des affaires en mars et on se demande s'il n'y aurait pas quelques risques pour les armateurs à s'engager trop avant pour avril. Aucune affaire n'a été conclue à Newcastle. Blyth a affrété pour Alger un vapeur de 4,400 tonnes à 45 sh.

Observatoire de Bordeaux-Floirac

Relevé des observations météorologiques du mois de février 1919 :

DATES	Pression barométrique à midi	Températ. à midi	Température Minima	Température Maxima	Pluie relevée à 7 h. du mat.	VENT DOMINANT
1	756,8	2°2	—2°9	3°8	»	N.-O. à N.-E. faib.
2	752,1	2 2	—3 1	2 6	»	E. faible.
3	756,1	—1 0	—3 6	—0 4	»	N.-N.-O. faible.
4	758,2	1 8	—1 1	3 1	»	S.-E. tr. faible.
5	749,4	11 5	1 0	12 5	5,7	S.-O. à O. ass. fort.
6	756,5	13 1	10 2	13 8	14,7	S.-O. à O. tr. faib.
7	754,7	12 2	2 2	12 8	3,4	S.-O. à N.-O. fort.
8	762,8	1 2	—2 7	3 1	»	N.-E. faible.
9	761,3	0 6	—5 2	3 4	»	E.-N.-E. ass. fort.
10	753,3	6 8	—0 6	7 5	»	E. fort.
11	754,5	7 9	4 6	9 0	»	S.-E. fort.
12	757,6	10 1	4 6	12 0	»	S.-E. modéré.
13	754,9	11 7	3 0	14 9	»	S.-E. modéré.
14	749,5	10 8	6 2	13 5	4,6	S. à O. faible.
15	742,2	7 2	6 2	12 8	2,6	E.-S.-E. modéré.
16	739,6	14 6	11 0	16 9	17,0	S.-E. modéré.
17	734,8	14 3	8 0	15 1	3,2	S.-O. modéré.
18	746,8	10 1	5 6	11 9	7,3	O. fort.
19	741,3	12 5	6 5	14 3	1,1	S.-E. assez fort.
20	741,3	13 6	8 3	14 9	2,8	S. à S.-O. faible.
21	750,2	11 8	8 1	13 8	2,0	S.-S.-E. modéré.
22	749,8	13 7	11 2	14 9	12,9	S.-O. à O. faible.
23	746,7	12 9	10 7	14 5	6,9	O. assez fort.
24	748,6	16 2	7 4	17 9	0,4	S.-S.-O. faible.
25	750,9	11 8	5 9	13 7	8,2	S.-O. à O. modéré.
26	752,5	11 3	5 2	13 4	2,4	S.-O. modéré.
27	755,4	8 9	3 7	11 7	8,2	S.-O. à N.-O. tr. f.
28	756,6	10,8	3 3	11 8	0,9	E.-N.-E. tr. faible.

NOTA. — Pour ramener au niveau de la mer les pressions barométriques ci-dessus, il faut y ajouter en moyenne 6mms.

REMARQUES. — Le temps sec et froid, qui avait commencé dans la dernière semaine de janvier, dure jusqu'au 4 février. — Du 5 au 7, des dépressions de l'Atlantique traversent nos régions, y amenant la pluie, par vent fort de S.-O. à N.-O., ainsi qu'un profond dégel.

Le baromètre monte ensuite rapidement, le vent passe au N.-E. en même temps que le ciel s'éclaircit, et un refroidissement considérable et général se produit, mais il est de courte durée.

Le 10, le régime atmosphérique change encore : le vent tourne au S.-E., d'où il souffle avec une grande énergie et la température commence à se relever. A partir du 13 et jusqu'à la fin du mois, les dépressions se succèdent sans interruption sur l'Ouest avec, pour nos régions, des vents assez forts de S. à O., des pluies journalières et une température très douce.

La moyenne mensuelle thermométrique 7°24 est supérieure d'un degré à la normale.

On compte dans le mois 18 jours de pluie ayant donné 104mm3; c'est plus de deux fois la quantité d'eau moyenne.

Dans son ensemble, février est donc assez doux et très pluvieux.

F. C.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 20 mars.

Heures	Therm	Barom	Ciel	Vents
Minima de la nuit	4.0	»	»	»
8 heures du matin	7.0	757.0	Pluvieux	Ouest.
Midi	10.5	757.0	Nuageux.	Dito.
Maxima du jour	12.5	»	»	»

COMMUNICATIONS

SYNDICAT DES TYPOGRAPHES. — Le comité du Syndicat des typographes de Bordeaux prévient ses membres et les familles des mobilisés que le 58e secours sera distribué dimanche 23 mars, de neuf heures à onze heures et demie. Bourse du travail, 42, rue de Lalande.

« AIDE ET PROTECTION ». — Les réformés et pensionnés de la guerre, la Société des mutilés Aide et Protection, donnera dimanche 23 mars, à neuf heures du matin, 76, cours d'Albret, à son siège, une conférence sur la nouvelle loi des pensions, à l'effet de faire connaître les droits qu'elle leur concède. Tous les mutilés et réformés sont invités.

COURS ET CONFÉRENCES

FACULTÉ DES LETTRES. — Cours d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest. Professeur, M. Courteault. Leçon du vendredi 21 mars, à cinq heures et demie : « La guerre de succession d'Espagne aux Pyrénées. — La carte de Roussel et La Blottière. »

Chemins de fer du Midi

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le samedi 22 mars courant les expéditions à destination du réseau du Midi seulement, dont les déclarations ont été numérotées comme ci-après : Groupe IV, du numéro 1 à 300; groupe V, du numéro 1 à 800.

Chemins de fer de l'État (ancien Ouest)

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le samedi 22 mars courant les expéditions dont les déclarations ont été numérotées comme ci-après: Série C, du numéro 6,601 à 7,000; série D du numéro 9,201 à 9,600, et les expéditions de vins numérotées dans le groupe V, du numéro 6,501 à 7,000.

Chez HENRY 46, Chapeau-Rouge, on y coiffe et ondule bien ondul. etc. 2 fr

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 19 mars.

Marcelle Martin, 2 ans, rue de la Seiglière, 30.
Joseph Dufour, 38 ans, rue Guillaume-Leblanc, 72 bis.
Elisa Clèze, 52 ans, rue Vareille, 2.
Louis Boireau, 53 ans, rue Belleville, 41.
Jean Gaston, 63 ans, rue de Caudéran, 21.
Mme Lajonie, 69 ans, rue Montsarrat, 98.
Jean Eraud, 75 ans, rue Millière, 73.
Paul Broise, 82 ans, rue d'Arcachon, 28.
Vve Noisilleau, 88 ans, rue de Marmande, 15.

Teintureries [illegible] ON, Deuil. Tél. 15.10

CONVOI FUNÈBRE M. Pierre Soulé, comptable de la Maison Ulysse Sédard, prie ses amis et connaissances de lui faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve SOULE,
décédée à l'âge de 80 ans,

sa mère, qui auront lieu le vendredi 21 mars, en l'église Saint-Paul-Saint-François.

On se réunira à la maison mortuaire, 11, rue Neuve, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. Félix Seguin, M. et Mme Alcide Seguin (à Bruges), Mlle Henriette Seguin, Mme veuve Durgeon, M. et Mme A. Chain (de Paris), les familles Seguin et Laroza remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Pierre SEGUIN,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent qu'une messe sera dite le **samedi 22 courant**, à neuf heures, en l'église de Parempuyre (Médoc).

REMERCIEMENTS M. et Mme Gendronneau et leurs enfants, M. et Mme Lacour et leur fille, Mme veuve Barboteau, les familles Seguin, Julot et Moriceau remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pitre GENDRONNEAU,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Une messe sera dite à son intention dans l'église du Pont-de-la-Maye, le **vendredi 21 mars**, à sept heures trente.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Laurent Latapie (rue Vilaris), les familles Latapie, Barthe, Chavalarias, Truffier, Malavergne, Metefou, Faure, Abadie, Lavigne remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Marie-Louise LATAPIE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite à neuf heures, le **samedi 22 mars**, en l'église du Sacré-Cœur, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

Les Parfums Bichara sont partout

Est-ce vrai?... Oui!...
Il existe un PURGATIF PARFAIT
DÉLICIEUX à BOIRE, le
LAIT D'APPENZELL
Dans toutes les Pharmacies. — Prix 0'75.

LA CAPITALISATION
Société anonyme (fondée en 1888)
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Capital social : 5 millions. Réserves : 57 millions
Capitaux payés : 25 millions.
3, Rue Louis-le-Grand, 3 — PARIS

BONS D'ÉPARGNE
de 12 à 33 ans
Versements depuis 1 franc par mois

La Capitalisation n'a pas un seul jour interrompu ses opérations pendant la guerre.

S'adresser à Bordeaux, à M. Lesbats, 7, place des Quinconces; à Tarbes, à M. Chauvin, 26, avenue de la Gare; à Saintes, à M. Maurice Martin, 66, avenue Gambetta.

On demande des agents.

Petite Correspondance

J. D. 852. — 1. La recherche de la paternité est rendue possible par la loi du 16 novembre 1912. — 2. Faites-vous la communiquer par votre notaire ou votre avoué.

Hirondelle. — Elle n'est pas due aux bénéficiaires d'une retraite proportionnelle.

Un vieil abonné. — Vous ne pouvez rien s'ils paient régulièrement leur loyer.

E. Y. L. — Pas avant six mois après le décret de cessation des hostilités. Il pourrait même rester deux ans en payant son loyer s'il se prévaut de la loi du 9 mars 1918.

Liénard. — Votre location ne datant pas d'avant guerre, vous pouvez recevoir congé; la commission pourrait toutefois vous accorder un peu de délai.

C. A. — 30 francs par mois du 1er juillet au 31 décembre 1918, et 60 francs par mois à compter du 1er janvier 1919. Adressez-vous immédiatement à la Compagnie.

Un abonné de vingt ans. — Les bons sont au porteur, mais les titres de rente sur l'Etat peuvent être convertis au nominatif. Adressez-vous à la recette des finances de votre résidence.

XXX. — Renseignez-vous à la mairie, service de la police municipale.

A. D. 25. — Ce n'est pas un droit, mais vous pouvez tenter une demande à l'administration des postes.

— M. A. — Il n'existe pas de cours bien établi actuellement.

— Un lecteur. — Vous ne pouvez vous en prévaloir que si vous en avez fait la signification par huissier à votre propriétaire dans les 20 jours du congé.

— R. J. A. — Faites-en la demande à la mairie et le Conseil municipal statuera.

— Durand. — Vous ne pourriez mieux vous renseigner qu'à la Compagnie du Midi.

— R. C. — 1. Six mois à partir du décret fixant la date de cessation des hostilités; 2. Dans les trois mois de ce même décret par acte d'huissier.

— N. B. 35. — Il s'agit de journaux financiers dont nous ne pouvons nous occuper.

— E. C. 64. — 1. Exonération pendant six mois à partir du décret de cessation des hostilités; 2. Notification à faire par huissier dans les trois mois qui suivront ce décret pour rester deux ans aux mêmes conditions.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 19 mars.

	Amenés	Vendus	Prix du poids vif.	Prix extrêmes
Porcs.....	412	412	320 à 335 fr. les 50 kil.	280 à 340

Sans rabais des 5 kilos.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 19 mars.

Antimoine. — Comptant, 45 livres.

Cuivre. — Comptant, 78 livres; à trois mois, 74 livres.

Etain. — Comptant, 237 livres; à trois mois, 230 livres.

Plomb. — Comptant, 28 livres; livraison éloignée, 27 livres.

Zinc. — Comptant, 39 livres; livraison éloignée, 37 liv. 10 sh.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 19 mars.

Térébenthine et résine. — New-York pas arrivé.

COURS DES CHANGES

Londres, 27 29 à 27 60; Espagne, 1 16 1/4 à 1 18 1/4; Hollande, 2 30 à 2 34; Italie, 84 ½ à 86 ½; Portugal, 3 76 à 3 96; Suisse, 116 1/4 à 118 1/4; Norvège, 151 ½ à 155 ½; Argentine, 248 à 253; Bruxelles, 93 ½ à 95 ½.

Producteurs
Fabricants
Industriels
Commerçants
ACHETEURS
VENEZ tous à la
FOIRE de
Bordeaux
Bureau gratuit
de Renseignements :
BORDEAUX
Hôtel-de-Ville

PINCES ET PLATS A ASPERGES
Argent et Métal argenté
SERVAN, Bijoutier-Joaillier

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

La question des Hôpitaux

Un extrait de l'important rapport de M. Adrien Veber, adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, vient d'attirer de nouveau l'attention sur la nécessité urgente de la transformation de nos hôpitaux.

Nos lecteurs n'ont pu oublier l'enquête consciencieuse que ce journal avait entreprise il y a huit ans sur cette question capitale, et les conclusions auxquelles elle avait abouti. Ils se souviennent certainement que l'opinion unanime avait été en faveur d'une réforme complète des services hospitaliers et même au transport de Saint-André hors ville, soit sur le terrain du parc de Lescure, soit sur celui de Carreire, qui avait fini par être officieusement adopté.

La réalisation de ces mesures paraissait même si indispensable que les cinq listes en présence pour les élections municipales du 5 mai 1912 avaient toutes consacré un passage de leur programme à cette question. On nous permettra de rappeler les lignes principales de ces divers engagements :

« Nos premières préoccupations, écrivait le comité de l'Union républicaine libérale et progressiste, iront vers les services publics chargés de nos compatriotes malheureux ou souffrants. Nos hôpitaux, notoirement insuffisants, ont besoin d'aménagements et d'améliorations; nous devons même avoir la franchise d'ajouter que leur état exige une réfection complète, depuis longtemps réclamée par tout le corps médical. »

L'Union républicaine démocratique disait de son côté : « Nous favoriserons toutes les œuvres susceptibles d'améliorer le sort des humbles et des déshérités... L'assistance publique sera l'objet de notre constante sollicitude, notamment en ce qui concerne le développement de nos services hospitaliers. »

Le Comité socialiste unifié réclamait « la transformation du service de la police des mœurs et l'organisation des services médicaux spéciaux pour sauvegarder la santé publique ». Et le Comité royaliste, dans une brève formule, demandait « l'amélioration et le déplacement, si possible, de l'hôpital Saint-André ».

Enfin, le parti républicain radical et radical-socialiste posait à son tour le problème de la façon la plus nette, dans les termes suivants : « Remplacer à Bordeaux, comme on a fait à Paris, à Lyon, etc., notre vieil hôpital par un hôpital moderne, où seraient réunis, pratiqués et enseignés, les moyens récents de diagnostic et de traitement des maladies, afin que les pauvres comme les plus riches puissent profiter des derniers progrès de la science. »

Rarement l'unanimité aussi parfaite rapprocha dans une élection les représentants des divers groupes en présence. Et il est infiniment probable, si la guerre n'était pas survenue, que les promesses données avec autant de netteté et de précision eussent été tenues.

Malheureusement, l'effroyable cataclysme déclanché par les Boches bouleversa tous les plans. Ce n'est point que la municipalité ait perdu de vue la réfection des hôpitaux; au contraire, avec un sens très judicieux des réalités de demain, il lui parut que le projet, tout d'abord entrevu, ne pourrait plus suffire aux besoins sans cesse grandissants d'une ville comme Bordeaux, en croissante et rapide prospérité. Elle pensa qu'un seul hôpital serait bientôt insuffisant, et qu'il serait préférable de doter les faubourgs de notre cité d'installations hospitalières. La conception de l'hôpital unique se transforma ainsi en celle d'hôpitaux multiples, dont l'un, central, Saint-André, serait surtout destiné à l'enseignement, et les deux autres, à La Bastide et Bacalan, desserviraient les quartiers les plus excentriques et permettraient ainsi à la population ouvrière, si nombreuse en ces points, d'être traitée sur place.

En considérant les faits d'un point de vue très général, on ne peut s'empêcher de penser que la nouvelle conception présente sur l'ancienne des avantages indiscutables. Elle est beaucoup plus en rapport avec l'évolution médicale moderne, qui réclame une organisation éducative groupant près du centre pédagogique lui-même — c'est-à-dire de la Faculté — tous les services généraux et spéciaux indispensables à l'instruction.

Nous avons eu déjà l'occasion de montrer que les Universités étrangères — tant anglaises qu'américaines, du Nord comme du Sud — avaient résolu la question de cette manière pratique. Il est évident cependant que si nous sommes d'accord sur le principe, nous devons l'adapter à notre caractère et à notre tempérament. Pour bien préciser ma pensée, il ne me paraît pas désirable que l'enseignement devienne un monopole exclusif de la Faculté de médecine. Je persiste à croire que les médecins et chirurgiens des hôpitaux peuvent et doivent participer à cet enseignement, auxquels ils participent d'ailleurs déjà avec succès. J'ajoute aussi la possibilité de cours libres, qui ont existé du reste également de tout temps à Bordeaux, et qui permirent à des hommes de valeur — notamment au regretté Régis — de s'imposer à l'attention.

Il faut donc voir large; il est nécessaire que le futur centre hospitalier d'enseignement ne soit pas exclusivement réservé aux seuls « soi-disant » officiels. En conséquence, tant qu'on y est, il n'y a pas lieu de trop regarder à l'économie et de limiter avec parcimonie le nombre de lits.

Certes, la carte sera un peu lourde à payer, mais il faut songer que reculer sans cesse la solution c'est toujours arriver à la résoudre avec des charges de plus en plus onéreuses. Agir vite est donc une bonne opération financière. De plus, la question des malades et des blessés, déjà aiguë avant la guerre, n'a fait, hélas ! que prendre plus d'importance depuis qu'elle a eu lieu. Nos conseillers municipaux, qui tous ont reconnu l'intérêt de ce problème, qui se sont engagés à le résoudre, peuvent moins que jamais se séparer avant d'avoir pris une décision. En cas contraire, leurs électeurs leur reprocheraient certainement d'avoir manqué à leur parole; mais je suis bien convaincu qu'il ne saurait en être ainsi.

R. C.

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

Après s'être longtemps opposés au percement d'un tunnel sous la Manche — ou plus exactement sous le Channel — nos amis britanniques acceptent aujourd'hui la proposition française. Les parlementaires, irréductibles jusqu'ici, paraissent acquis au projet, et les plus farouches partisans du « splendid » isolement n'osent plus élever la voix. C'est qu'il est aussi logique, aussi rationnel de forer un passage sous le Pas de Calais que de couper d'un canal les isthmes de Suez et de Panama.

Longtemps les Britanniques ont affirmé qu'ils redoutaient une invasion par le fameux tunnel. Cet argument était peu sérieux, car la destruction de l'ouvrage serait, en cas de guerre, d'une facilité dérisoire. L'obstination de nos alliés était un simple entêtement de marins. Leur flotte de commerce était si puissante qu'ils ne voulaient pas croire qu'elle pût un jour devenir insuffisante. Aujourd'hui que la preuve de cette insuffisance est faite, les insulaires comprennent l'utilité des chemins de fer. Les ferry-boats, qui viennent d'entrer en service, précèdent certainement de peu les express et les trains de marchandises arrivant directement de France.

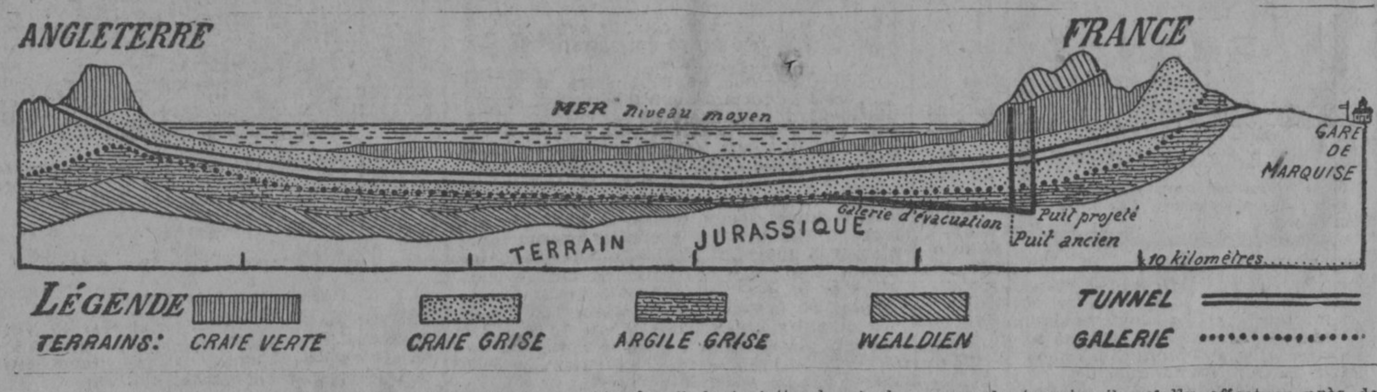

Nos lecteurs se rappellent peut-être qu'un Comité d'étude du tunnel sous la Manche fut constitué, sous la présidence de M. Claveille, par un arrêté ministériel du 30 septembre 1918. Mais cela ne signifie point que des pourparlers officiels n'eussent jamais été engagés avant cette date. Souvent déjà les gouvernements français et britannique ont « causé », pour employer le terme diplomatique. Et après la guerre de 1870, on a même cru que les « causeries » seraient suivies d'essais pratiques.

Le 2 août 1875, une Société française du chemin de fer sous-marin entre la France et l'Angleterre fit approuver ses statuts. Cette Société était riche et disposée à commencer immédiatement ses travaux. Elle obtint pour quatre-vingt-dix-neuf ans la concession de la partie française du tunnel. Elle monta une usine à Sangatte, et, en exécution des plans de notre compatriote l'ingénieur Sartiaux, elle perça un puits et établit une amorce de galerie d'environ deux kilomètres. Elle dépensa de la sorte plus de deux millions de francs... et les travaux furent arrêtés.

Rien n'empêche de les reprendre demain. Un technicien, M. Moutier, professeur à l'École centrale, ingénieur en chef des services techniques de l'exploitation du chemin de fer du Nord, estime qu'ils dureraient trois ans. Bien entendu, il faut s'attendre à des difficultés imprévues. Les expériences du Saint-Gothard et du Simplon démontrent que la nature se soucie peu des calculs des hommes, et que les prévisions les mieux établies peuvent être infirmées.

Il est très difficile de prévoir le prix de revient du tunnel. D'aucuns parlent de cinq cent millions — ce sont les plus économes, — et d'autres d'un milliard. Ces chiffres, qui eussent jadis effrayé les capitalistes, sont plutôt faibles pour les financiers actuels. La dépense serait couverte en quelques heures s'il le fallait.

Sans entrer dans des détails, nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant quelques renseignements sur le tunnel.

Ce n'est qu'après de longues hésitations et d'après discussions qu'a été adopté le plan de M. Sartiaux.

En 1836, on songeait à bâtir un pont de 35 kilomètres entre Calais et Ness Corner Point. Quatre ans plus tard, on voulut jeter une passerelle de 33 kilomètres entre le cap Gris-Nez et Douvres. En 1856, on songea à un tunnel de 34 kilomètres entre ces deux mêmes points; l'année suivante, on parla d'unir le cap Gris-Nez au cap Dunguess, puis le cap Dunguess à Boulogne, ce qui portait le trajet à 48 kilomètres.

On revint à la ligne cap Griz-Nez-Folkestone, puis on s'arrêta enfin au tracé Sartiaux.

La ligne partira de la Marquise; elle se dirigera vers Sangatte, et pénétrera dans la mer au sud de cette bourgade. Elle suivra le terrain le plus solide, c'est-à-dire l'épaisse couche de craie grise cénomanienne ondulant sous le canal, et après avoir accompli une large boucle, aboutira au sud-ouest de Douvres.

Pour déterminer la constitution géologique du terrain, il a fallu effectuer près de huit mille sondages !

Quelques ingénieurs britanniques sont partisans d'un seul boyau, entouré d'énormes blocs de ciment armé. Mais il est probable, pour des raisons de prudence et de commodité, qu'on établira deux tunnels, à une quinzaine de kilomètres d'intervalle.

Ces deux tunnels comporteront des rampes de dix millimètres par mètre. La vitesse des trains pourra donc être assez grande. Des locomotives électriques entraîneront des rames de mille tonnes utiles, environ cinquante par jour dans chaque sens, à l'allure moyenne de soixante kilomètres à l'heure. La traversée ne durera pas plus de trois quarts d'heure.

Pour terminer, indiquons que le creusement du tunnel sous la Manche permettra d'établir les lignes Liverpool-Paris-Constantinople-Le Caire-Le Cap; Liverpool-Paris-Berlin-Moscou-Vladivostok, et Liverpool-Paris-Constantinople-Bagdad-Calcutta. Ainsi se trouverait réalisée l'union parfaite de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, ce qui aurait, au point de vue économique, des conséquences incalculables.

R. P.

MAISONS NATALES
des grands peintres bordelais
Rosa Bonheur, Carle Vernet, Brascassat, Diaz de la Pena

On raconte que l'Anglais Ainsworth, visitant Bordeaux, se tenait découvert en parcourant la rue Margaux. Quelqu'un lui ayant demandé la raison de son geste, il dit que c'était pour rendre hommage à Montesquieu, qui avait habité ladite rue.

L'interlocuteur de l'Anglais ne savait pas que Montesquieu — qui signale lui-même le fait dans le « Journal des Savants » de 1719 — eût logé sur ce point de Bordeaux.

Combien de gens passent et repassent devant certaines maisons sans se douter que celles-ci ont abrité soit un savant, soit un artiste, soit un grand homme de guerre. Combien ignorent que dans tel ou tel quartier s'écoula l'enfance de personnages qui se distinguèrent à divers titres et firent honneur à leur cité ?

Cette réflexion nous a conduit à rechercher la maison natale de quelques-uns des grands peintres bordelais.

Les biographes de Rosa Bonheur — une des gloires de la France — n'ont jamais indiqué d'une manière précise l'immeuble où naquit l'illustre artiste. Nous allons combler cette lacune. Rosa Bonheur est née à Bordeaux, 29, rue Saint-Jean (paroisse Saint-Seurin), le 16 mars 1822. La rue Saint-Jean devint la rue Duranteau, et le numéro 29 fit place au numéro 55, d'après l'état de concordance entre l'ancien et le nouveau numérotage des voies de la ville en 1842-1843. Rosa Bonheur a donc vu le jour dans l'immeuble 55, rue Duranteau, qui fait l'angle de la rue Paulin, ou dans une maison qui occupait précédemment le même emplacement.

Le père, Oscar-Raymond Bonheur, professeur de dessin, fit la déclaration de naissance le surlendemain, en présence de François Bonheur, cuisinier, aïeul paternel de l'enfant, et d'un commis nommé Guillaume Laville. Le grand-père déclara ne pas savoir signer. Qui eût dit alors que le nom qu'il ne put écrire sur le registre municipal resplendirait un jour en lettres flamboyantes au fronton du temple de l'Art !

La maison 55, rue Duranteau, est élevée d'un étage; elle n'a rien de particulier. Il y a lieu de la distinguer des autres habitations de la même voie en plaçant sur la façade une plaque évoquant la mémoire de l'auteur de tableaux célèbres, entre autres « la Fenaison en Auvergne » et le « Labourage nivernais ».

Le lieu de naissance de Carle Vernet, peintre de batailles, de chasses et de scènes populaires, est rappelé depuis une dizaine d'années par une plaque fixée sur l'immeuble portant le numéro 22 du cours du Chapeau-Rouge, à hauteur du premier étage. L'inscription suivante est gravée sur le marbre :

ICI
habita, de 1757 à 1759,
Joseph VERNET,
auteur des
« Vues du port de Bordeaux »,
et naquit, le 14 août 1758,
son fils Carle VERNET

Joseph Vernet, le père de Carle, était originaire d'Avignon. S'étant acquis la réputation du « meilleur peintre de marine », il avait été chargé par Louis XV de peindre les principaux ports de France. C'est à cette heureuse circonstance que l'on doit et le séjour de Joseph Vernet à Bordeaux et la naissance dans la même ville de Carle Vernet.

Les registres de la paroisse Saint-André nous apprennent que Carle Vernet fut baptisé dans la cathédrale. Voici, du reste, la copie de la note relative à cette petite cérémonie religieuse :

« Du lundy 14 aoust 1758, a été baptisé Antoyne-Charles-Horace, fils légitime du sieur Joseph Vernet, peintre du Roy, et de demoiselle Virginie Parker, paroisse Saint-Remy.

» Parrain, sieur Louis-François Vernet, frère du baptisé; marraine, demoiselle Anne-Rose Lombelli.

» Né ce matin, à une heure. »

Antoyne-Charles-Horace fut dit simplement « Carle Vernet ». Il est, comme on sait, le père d'Horace Vernet, lequel a une page plus glorieuse encore que celles de ses illustres parents.

La maison où naquit, le 30 août 1804, le peintre animalier Raymond Brascassat, était située grande rue Saint-Jean, 201, paroisse Sainte-Croix. Cette grande rue devint le cours Saint-Jean, qui est dénommé depuis peu cours de la Marne.

Le logis de Brascassat s'élevait dans la portion du cours de la Marne comprise entre le cours Barbey et la rue Malbec. C'était « une modeste échoppe, ombragée d'un vieux pied de vigne, dont les rameaux noueux festonnaient la façade et formaient un abri qui, dans les beaux jours, servait d'ouvroir commun ».

En 1812, le père Brascassat, tonnelier de son métier, alla habiter avec sa famille rue des Incurables, 47 (actuellement rue Elie-Gintrac). Cette autre demeure n'existe plus. Le jeune Raymond, futur membre de l'Institut, s'amusait à tracer toutes sortes de dessins sur les murs et les portes du voisinage. Si l'on voit dans l'enfant l'ébauche de ce que sera l'homme, on ne voyait pas encore dans les premiers griffonnages de Brascassat l'artiste qui était en lui. Le gamin dut faire souvent le désespoir des commères du quartier, car, soucieuses de conserver intacte leur réputation de propreté, elles étaient obligées de nettoyer presque journellement la façade de leur logis.

Le « jeune barbouilleur », comme elles l'appelaient, devint un peintre remarquable. Il s'adonna spécialement à la peinture d'animaux. La ville de Bordeaux est fière de le compter au nombre de ses enfants.

Une rue du onzième arrondissement, qui englobe les paroisses Sainte-Croix et du Sacré-Cœur, perpétue le souvenir de Raymond Brascassat, qui fut surnommé le « poète des animaux ».

Un peu après 1804 se réfugiait à Bordeaux, avec sa femme, un bourgeois de Salamanque, Thomas Diaz de la Pena, qui, à la suite d'une conspiration politique, avait été proscrit par le roi Joseph, établi sur le trône d'Espagne par Napoléon.

Le ménage habitait cours de Tourny, 33 (présentement 20, cours Georges-Clemenceau). C'est dans cet immeuble que vint au monde, le 21 août 1807, Narcisse-Virgile Diaz de la Pena. Habile coloriste, doué d'un talent original et puissant, Diaz de la Pena, a produit une œuvre considérable. Il peignait avec une telle facilité qu'un amateur aurait dit de lui : « Il fait ses tableaux comme un pommier ses pommes. » La quantité n'a pas nui, d'ailleurs, à la qualité, puisqu'il n'est pas de galeries en Europe qui ne soit orgueilleuse « de posséder un Diaz quelconque ».

Lorsque la Ville aura fait apposer une inscription indispensable sur la maison, 55, rue Duranteau, peut-être voudra-t-elle donner des ordres pour qu'on mette un autre « marbre commémoratif » sur l'immeuble, 20, cours Georges-Clemenceau ? Aussi bien il appartient à la colonie espagnole de Bordeaux, qui compte de hautes personnalités, de s'occuper de faire revivre le nom du peintre éminent Diaz de la Pena, fils du bourgeois proscrit de Salamanque.

Maurice FERRUS.

Citations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre du régiment, du 3 octobre 1918 : Jean-Raymond Moreau, caporal au 148e régiment d'infanterie : « Caporal courageux, blessé gravement en se portant à l'attaque des positions ennemies. »

Ce brave gradé fait partie du personnel de la police de Bordeaux.

— M. Alfred Lascaux, sergent au 54e bataillon de chasseurs, a été l'objet des deux citations suivantes :

A l'ordre de la division, le 18 juillet 1918, aux côtés de son chef de section, a fait preuve du plus bel élan pendant l'assaut; s'est élancé à la baïonnette sur une batterie allemande défendue par des mitrailleuses et a mis en fuite les servants.

A l'ordre de l'infanterie de la division : « Pendant la période du 1er au 8 octobre, au nord-est de Saint-Quentin, s'est acquitté de sa mission d'agent de liaison entre le groupe et son bataillon avec un zèle au-dessus de tout éloge, traversant plusieurs fois par jour des zones battues par l'artillerie et balayées par les feux de mitrailleuses. A fait preuve de beaucoup d'initiative et d'un réel courage. »

La famille de ce brave habite 52, chemin de Banquey, à Talence.

— Est cité à l'ordre du régiment, Roger-Fernand Gaud, caporal au 115e régiment d'infanterie, 11e compagnie :

« Caporal de la classe 1917. Excellent gradé, faisant partie d'une patrouille chargée de couvrir la progression de la compagnie pour le passage d'une rivière, a fait preuve de beaucoup d'allant et d'énergie, installant son escouade sur une position au nord de cette rivière, s'y est maintenu malgré les feux de mitrailleuses et a aussi largement contribué à assurer dans les meilleures conditions le mouvement de la compagnie. »

La famille de ce brave gradé demeure 71 bis, rue du Hautoir, à Bordeaux.

— M. Louis Labout, classe 1912, soldat au 56e régiment d'infanterie, a été l'objet des deux citations suivantes :

A l'ordre de la brigade, du 29 juin 1916 : « Soldat très courageux, remarquable par son sang-froid et son audace. Volontaire pour toutes les missions périlleuses, est allé dans la nuit du 8 juin 1916 placer des défenses accessoires autour d'un petit poste et n'a échappé au feu d'une patrouille ennemie dissimulée que grâce à sa présence d'esprit. »

A l'ordre du régiment, du 10 septembre 1916 : « Soldat d'une audace et d'un courage remarquables, s'est distingué les 2 et 3 août 1916 en montrant le plus bel entrain. »

La famille de ce brave habite rue Ligier, 58, à Bordeaux.

— Est cité à l'ordre de la division, M. Léopold Dupeyrou, sous-lieutenant au 137e régiment d'infanterie : « A brillamment entraîné sa section à l'assaut sous un feu intense des mitrailleuses. A été blessé. N'abandonna ses hommes que lorsque, gravement blessé une seconde fois, il tomba sur le champ de bataille, où il resta six heures avant d'être transporté au poste de secours. »

Le sous-lieutenant Dupeyrou, blessé trois fois et titulaire de plusieurs citations des plus élogieuses, était parti comme sergent au 139e territorial dès le début de la mobilisation. Ce vaillant officier vient d'être promu au grade de lieutenant à titre définitif, pour prendre rang du 20 septembre 1918.

— Est cité à l'ordre du régiment, du 5 janvier 1919, Marcel-Jean-Pierre Poumarède, classe 1918, soldat au 408e régiment d'infanterie, 5e compagnie : « Fusilier mitrailleur très dévoué, a donné dans les circonstances les plus critiques le plus bel exemple de bravoure et de calme. »

Ajoutons que le 408e d'infanterie a été l'objet de deux magnifiques citations à l'ordre des armées, à l'occasion des combats du 30 septembre au 15 octobre 1918, au cours des dures journées de l'offensive de Champagne, et du 1er au 10 novembre suivant, combats auxquels a pris part le soldat Marcel Poumarède.

— Est cité à l'ordre du corps d'armée, la 3e compagnie du 138e d'infanterie, sous le commandement du capitaine J.-L. Garletin : « Chargée d'un coup de main comprenant une manœuvre particulièrement délicate, exécutée sur des ouvrages ennemis distants de deux kilomètres de notre tranchée de départ, s'est portée à l'attaque avec un allant remarquable. A accompli sa mission d'une façon parfaite, conformément au plan établi, malgré les grandes difficultés du terrain. A ramené dans nos lignes une cinquantaine de prisonniers et des mitrailleuses. »

Le soldat Raymond Salles, de la classe 1917, qui faisait partie de cette compagnie, et qui, avec elle est à l'honneur, avait été précédemment cité à l'ordre du régiment. Sa famille demeure rue des Clappiers, à Cenon.

— Est cité à l'ordre du régiment, le soldat Martin Laville, du 344e, soldat appartenant au service auxiliaire. Employé au ravitaillement en vivres de sa compagnie, s'est acquitté de ses fonctions avec zèle et courage, particulièrement dans les opérations actives d'août 1918. A demandé à ne pas être relevé par ses camarades pendant toute cette période. »

— Robert Teulière, soldat à la 5e compagnie du 138e d'infanterie : « Comme signaleur de compagnie, a rempli ses fonctions avec adresse et courage. Pendant l'offensive du Piave, faisant fonctions de caporal fourrier s'en est acquitté parfaitement. A montré de l'autorité, de l'énergie et de la décision. »

— Un de nos concitoyens, l'adjudant Gaston Pudal, du 89e d'infanterie, 3e compagnie de mitrailleuses, a été l'objet de quatre citations des plus élogieuses. Voici les deux dernières méritées par ce vaillant sous-officier :

A l'ordre de la division : « Adjudant courageux et d'un bel allant. Au cours de l'attaque du 30 septembre 1918, chargé de couvrir avec une section le flanc droit d'une compagnie d'assaut, n'a cessé de remplir sa mission avec le plus grand zèle, malgré les feux nourris de l'adversaire. Déjà cité trois fois. »

A l'ordre de la division, du 11 novembre 1918 : « Le 25 octobre 1918, son officier étant blessé, a pris le commandement d'une S. M. chargée d'appuyer l'attaque d'une position fortement organisée, l'a conduite vigoureusement, progressant avec les éléments de tête. A été blessé en faisant une reconnaissance de terrain malgré la violence du feu ennemi. » Quatre citations antérieures.

L'adjudant Pudal habite avec sa famille, rue Sullivan, 19. Il a été, depuis, nommé sous-lieutenant.

— Est cité à l'ordre de la division, du 9 juillet 1918, Gabriel-François Mondon, soldat au 208e d'infanterie : « Etant chargé de porter un pli au poste de commandement du bataillon, a rencontré au départ douze ennemis qui le mettaient en joue. En a blessé deux et a fait les dix autres prisonniers. »

Ce jeune brave est le fils de M. G.-F. Mondon, constructeur d'appareils frigorifiques.

— Est cité à l'ordre de l'artillerie divisionnaire : Paul Coutant, maréchal des logis au 111e d'artillerie lourde, 18e batterie : « Sous-officier observateur qui, depuis le début de la campagne a toujours fait preuve de coup d'œil et de cran. Dans l'Aisne, sur le pylône de la ferme de Pouy, est resté en observation et a continué un réglage malgré un bombardement de gros calibre, qui a brisé un des pieds du pylône. »

M. Paul Coutant est un ancien élève du lycée et de l'école de notariat de Bordeaux. Il est sur le front depuis cinquante et un mois sans aucune interruption. Les parents habitent 171, boulevard de Talence.

— Est cité à l'ordre du corps d'armée, le sous-lieutenant André Supau, observateur en ballon captif à la compagnie d'aérostiers : « Excellent observateur, courageux et plein d'entrain, a rendu de grands services par la précision de ses observations pendant la bataille de la Somme, de mai à août 1918, et pendant l'offensive de Champagne, malgré la présence, souvent menaçante, d'avions ennemis et les difficultés dues aux intempéries. A exécuté avec le plus grand sang-froid de très bons réglages d'artillerie. »

Le sous-lieutenant André Supau avait déjà été cité lorsqu'il faisait partie du 418e d'infanterie.

— Est cité à l'ordre de la brigade, du 19 mai 1918, Louis Dayre, soldat à la 7e compagnie du 173e d'infanterie : « Très bon fusillier-mitrailleur. A fait preuve d'un très grand courage pour la fouille et le nettoyage d'un village ennemi. A contribué à la capture de plusieurs prisonniers. »

Ce jeune brave habite Bordeaux, 29, rue Poyenne.

— Est cité à l'ordre de la division, Louis Marchapt, de la 8e compagnie du 60e bataillon de chasseurs à pied. « Chasseur très courageux, le 14 octobre 1918 se porte seul en avant de la ligne d'assaut, momentanément arrêtée par des feux de mitrailleuses, pénètre dans une ferme, livre un corps à corps avec l'ennemi qui l'occupe et tombe grièvement blessé. »

— Est cité à l'ordre de la division, Jacques-Clément Marchapt, sergent. « Passé sur sa demande du train des équipages dans l'infanterie, n'a cessé d'y rendre les services les plus signalés et de donner l'exemple du courage et de l'énergie jusqu'au moment où il a été tué, à son poste de combat. »

— Est cité à l'ordre du régiment, du 3 novembre 1918 : Emile Lavaud, brigadier au 503e régiment d'assaut, 8e B. C. L. : « Chef d'équipe de dépannage de chars d'assaut, a rempli sa mission de manière remarquable sous un violent tir d'artillerie et de mitrailleuses ennemies. » — Déjà cité à l'ordre de la brigade le 16 novembre 1916.

— Est cité à l'ordre du régiment, du 17 janvier 1919, le sergent Antraygues (Gustave), classe 1901, de la 10e compagnie du 44e d'infanterie : « Etant chef de corvée dans les Flandres, en 1918, n'a pas hésité à traverser un tir de barrage des plus violents pour ravitailler les bataillons en ligne. »

— Un de nos concitoyens, M. Jean Bordié, adjudant au 62e régiment d'infanterie, 9e compagnie, dont la famille demeure à Bordeaux, 31, rue Villedieu, a été l'objet des deux citations suivantes :

A l'ordre de l'infanterie divisionnaire, du 13 juillet 1918 : « Chef de section très calme au feu; a été un bel exemple de courage pendant les combats du 27 mai au 2 juin 1918. »

A l'ordre du régiment, du 2 novembre 1918 : « Sous-officier de grande valeur, plein de calme et de courage. Avec une poignée d'hommes a nettoyé tout un quartier du village de Saint-Etienne à Arnes, occupé par l'ennemi, et l'a conservé contre toutes les tentatives ennemies jusqu'à l'arrivée des renforts. »

— Est cité à l'ordre du bataillon, du 1er octobre 1918 : Le chasseur Hector Lasserre, du 2e bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique : « A, malgré un violent bombardement ennemi, et un tir très ajusté de mitrailleuses, pansé un caporal blessé et a réussi avec un camarade à le ramener au premier poste de secours. Brave soldat. » — Deux citations antérieures.

— Est cité à l'ordre du commandement du génie du corps d'armée, le sergent Olivier Duporté, de la compagnie 15/15 du 7e génie : « Excellent sous-officier, très dévoué, s'est acquitté avec zèle de la tâche qui lui a été confiée dans la construction d'un pont à proximité de l'ennemi du 31 octobre au 2 novembre 1918, malgré le bombardement. »

Ce vaillant sous-officier, qui a été proposé pour sous-lieutenant, demeure à Bordeaux, 3, place Longchamps.

— Est cité à l'ordre du régiment, René Catali, soldat, classe 1916, de la 14e compagnie du 319e d'infanterie : « Bon soldat, dévoué et très brave. S'est particulièrement distingué au cours des combats des 18 et 19 octobre 1918, en assurant le ravitaillement en ligne, malgré de très violents bombardements. »

Ce brave, ancien élève de l'école primaire supérieure, est le fils du traiteur bien connu Catali, villa Grisélidis, 197, rue de Saint-Genès, Bordeaux.

— Un de nos concitoyens, le chasseur Victor-Etienne Gourdin, du 24e bataillon alpin, a mérité les deux citations suivantes :

A l'ordre de la division : « S'est brillamment porté à l'assaut de positions ennemies fortement défendues. »

A l'ordre du bataillon : « Chasseur plein d'allant, faisant partie d'un détachement de liaison, a parfaitement rempli sa mission, donnant à ses camarades un bel exemple d'entrain et de courage. »

Le brave est le fils de Mme veuve Gourdin, entrepreneur de lingerie à Bordeaux.

— M. Labeys (André), soldat à la 6e compagnie du 6e régiment d'infanterie, a été l'objet des deux citations suivantes :

1. A l'ordre de la brigade, du 4 septembre 1917 : « Signaleur de compagnie très brave. Au cours de l'attaque du 20 août 1917, n'a pas hésité à se porter dans un endroit violemment bombardé pour tranmettre d'urgence un renseignement particulièrement utile. »

2. A l'ordre de la brigade, du 21 septembre 1918 : « Excellent soldat. A fait preuve, pendant la période du 10 au 21 août 1918, d'un très grand courage et d'une volonté tenace. A montré en toutes circonstances un cran admirable et un mépris absolu du danger. » Déjà cité, une blessure.

— Un de nos concitoyens, M. Marius Richardeau, sergent au 34e R. I., 2e compagnie de mitrailleuses, a été l'objet des deux belles citations suivantes :

1. A l'ordre de la division, du 29 octobre 1918 : « Sergent mitrailleur. Pendant les attaques du 17 au 20 septembre 1918, a puissamment facilité la progression, malgré la violence du feu ennemi. S'est particulièrement distingué le 19 septembre 1918 en enrayant, par ses tirs précis et efficaces, une contre-attaque qui menaçait d'encerclement un de nos groupes de combat. A fait preuve, durant ces deux journées, d'un sang-froid remarquable et d'un complet mépris du danger. »

2. A l'ordre de l'armée, du 20 novembre 1918 : « Sergent, chef de section de mitrailleuses, le 19 octobre 1918, a vaillamment entraîné sa section de mitrailleuses à l'assaut des positions ennemies, fortement défendues. A maintenu ses pièces en batteries sur un terrain très violemment bombardé et balayé par les mitrailleuses ennemies, et, par la précision et la vitesse de son tir, a facilité la progression des vagues d'assaut, neutralisant les mitrailleuses ennemies. Le 20 octobre, au cours d'une progression en terrain libre, a complètement anéanti un groupe ennemi qui se portait à son emplacement de combat. A largement contribué à la capture de nombreux prisonniers et mitrailleuses. »

Cette dernière citation est la 5e obtenue par ce brave, dont la famille habite 2, rue de Fumel, à Bordeaux.

Recherche de disparus

Les personnes ou les prisonniers rapatriés qui pourraient fournir des renseignements sur les disparus ci-après désignés sont priés de vouloir bien en aviser les familles :

Les soldats de la 22e compagnie du 144e d'infanterie, qui se trouvaient le 1er septembre 1916 au bois de Vaux-Chapitre avec le sergent Georges Accinjouck sont priés de donner leur adresse à Mme veuve Accinjouck, rue des Trois-Conils, 57, Bordeaux.

Jules-Henri Estèbe, du 170e d'infanterie, 6e compagnie, matricule 3,946, classe 1915, disparu le 6 octobre 1915, à la bataille de Souain (Marne). Aviser Mme Estèbe, rue des Augustins, 33, Bordeaux.

Albert Savary, 57e d'infanterie, 3e bataillon, matricule 1910, disparu le 13 septembre 1914, à la bataille de Corbénie. Aviser M. Savary, à Saint-Germain-de-Lusignan, canton de Jonzac (Charente-Inférieure).

Joseph-Louis Bardet, classe 1917, du 2e mixte zouaves-tirailleurs, 42e compagnie, blessé et disparu le 12 juin 1918, à Waquemoulin (Oise). Aviser M. Emile Bardet, 7, chemin Roche, Le Bouscat (Gironde).

Jean-François Drouhet, engagé au 7e colonial et versé au 3e colonial, disparu le 25 septembre 1915, à la bataille de Massiges. Aviser Mme veuve Pombielih, à Montaut-Bétharam (Basses-Pyrénées).

Henry Casenave, fantassin, St-Gaudens 283, disparu le 24 août 1914, à Thon. Aviser Mme Casenave, à Montaut-Bétharam (Basses-Pyr.).

Henri-Roger Gaillard, soldat au 57e d'infanterie, 11e compagnie, classe 1912, matricule 5355, qui, blessé à Guise, le 28 août 1914, aurait été soigné au lazaret de Vergaville (Meurthe). Aviser M. Gaillard, 105, rue Judaïque, Bordeaux.

Alexandre Péraud, soldat au 91e d'infanterie, disparu à Buzancy (Aisne), le 24 juillet 1918. Aviser M. Louis Péraud, chemin des 4-Anes, Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure).

Georges Vinet, caporal au 57e d'infanterie, 12e compagnie, blessé et disparu le 15 septembre 1914, à La Ville-au-Bois (Aisne). Aviser M. C. Vinet, à Boutrit, par Surgères (Ch.-Infér.).

Paul-Maurice Laurent, classe 1913, 57e d'infanterie, 5e compagnie, matricule 55-96, recrutement 965, Rochefort-sur-Mer, disparu le 23 août 1914, à Lobbes (Belgique). Aviser Mlle Georgette Duport, à Langoiran (Gironde).

Maurice Joussement, du 54e colonial, 5e compagnie, secteur 5, matricule 13442, recrutement de Saintes n. 1168, classe 1913, disparu le 27 novembre 1916, au combat de Drahovo (Serbie). Aviser Mme Joussement-Daniaud, propriétaire à Saint-Denis-d'Oléron (Charente-Inférieure).

Emile Hubert, soldat, classe 1910, matricule 08034, 2e compagnie du 57e d'infanterie, porté disparu à Vauclerc le 12 octobre 1914. Aviser Mme Hubert, rue Cousseau, La Réole.

Paul Laparre, soldat infirmier au 126e d'infanterie, à Brive, classe 1911. N'était pas infirmier au moment où il fut compté comme disparu, à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais), le 25 septembre 1915. Aviser Mme veuve Laparre, aux Jabaux, commune et canton de Vergt, arrondissement de Périgueux (Dordogne).

Jean Bidan, classe 1902, 88e d'infanterie, 3e compagnie, matricule 14298, disparu le 9 mai 1915, à la bataille de Roclincourt (Pas-de-Calais). Aviser Mme Bidan, 12, rue Ferrère, Bordeaux (Gironde).

Jean-René Chaumet, 273e d'infanterie, 17e compagnie, secteur postal 214, laissé blessé sur le champ de bataille le 1er juin 1918, aux environs de Vierzy. Aviser M. Chaumet, 10-12, rue Borie, Bordeaux.

L'« Exportateur français »
Revue nationale du commerce et de l'industrie

Sommaire du numéro du 20 mars 1919

Les Fonctionnaires contre l'Etat, par Maurice Ajam.
Le Commerce international et la Fraude par fausse déclaration d'origine, par E. Barthe, député.
Un Cri d'alarme. — L'Allemagne introduit ses marchandises en France, par André Lévy.
Une Enquête sur l'Automobile en Indochine, par Germain Loubat.
Le Charbon anglais et l'Industrie française, par Roger Picard.
Lyon et ses Beautés, par E. Vaillé.
Sur les Impôts nouveaux, par Marcel Leroux. — *Nos Echos*, par Saint-Florent. — *Les Visages gris*, par Gabriel Timmory.
Les Produits pharmaceutiques et les Brevets d'invention, par G. Lainel.
Les Impôts cédulaires sur les Revenus (l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux).
Les Livres, par Gustave Salé. — *Le Livre français en Scandinavie*, par J. Finelle. — *Le Théâtre et l'Exportation*, par Gaston Lebel (dessins de Guillot de Saix). — *Le Cinéma au service du Commerce extérieur*, par René Jeanne
Chronique douanière : le transport à l'usine.
Les Tribunaux commerciaux, par J.E. Gueullette.
Les Formations, Prorogations et Dissolutions de Sociétés.
Brevets d'invention récemment publiés (10 croquis). — L'Exportateur français et l'Expansion française. — Au Parlement : Rapports et Projets de Loi. — La Réouverture des bureaux de ville pour colis postaux. — L'Exportation des Tissus de laine en Hollande. — Le Marché des soies et soieries lyonnaises. — Quelques Marchés pour l'Industrie électrique. — La Production mondiale du cuivre pendant la Guerre. — L'Exportation des graines de semences.
Informations et Correspondances de France, des colonies et des principaux pays du monde entier.
Les Services de l'EXPORTATEUR : Renseignements aux abonnés. — Offres et Demandes de représentations. — Offres et Demandes d'articles. — Acheteurs sur place. — Avis commerciaux. — Offres et Demandes d'emplois.
Abonnements. — France et étranger : Un an, 50 fr.; six mois, 28 fr. — Le numéro spécimen : 1 fr. — Les abonnements peuvent partir du 1er ou du 15 de chaque mois.
1, rue Taitbout, Paris. Tél. Louvre, 26-60. Central, 97-06, 97-23 et 97-25.

TOUS LES LECTEURS
de *La Petite Gironde* doivent lire
La Gironde à midi.

L'école au régiment

Bien des tentatives ont été faites, à diverses reprises, pour organiser des écoles régimentaires où des cours devaient réunir d'abord les illettrés, puis tous les militaires ayant le désir d'augmenter leurs connaissances intellectuelles qu'ils pouvaient juger insuffisantes.

Nous ne voudrions pas généraliser en affirmant que partout où cette organisation fonctionna les résultats furent à peu près nuls; en tout cas, bien rares furent les garnisons où le travail scolaire effectué à la caserne, en même temps que les exercices militaires, ait été vraiment fructueux.

En outre des statistiques toutes concluantes à ce sujet, tous ceux qui, durant leur période militaire, ont été désignés pour faire des cours aux soldats, sont unanimes à dire que, s'ils ont pu ainsi profiter pour eux-mêmes d'un emploi parfois avantageux, leurs élèves n'avaient aucune des qualités qui prédisposent aux progrès. C'était pour la plupart de ces derniers une de ces nombreuses corvées de quartier auxquelles les plus malins savent échapper pour y laisser toujours les mêmes.

L'administration de l'armée, après avoir mis assez de temps à se convaincre de cet état de choses, prit un meilleur parti en autorisant les militaires illettrés ou désireux de s'instruire davantage à fréquenter les classes d'adultes organisées dans les centres de garnison par des Sociétés d'éducation populaire ou simplement par des instituteurs.

Nous avons connu, particulièrement dans les grandes villes, le parfait fonctionnement de cette « œuvre du soldat » grâce au concours désintéressé de maîtres dévoués qui obtinrent des résultats encourageants.

On aurait pu croire que ces dernières dispositions si satisfaisantes seraient reprises lorsque les circonstances militaires l'exigeraient. Or, voici qu'une récente circulaire ministérielle prévoyant un vaste système d'enseignement aux armées, rétablit dans les régiments les cours d'éducation générale. Dans les grands centres s'ouvriront des cours de perfectionnement où seront enseignés les langues vivantes, la sténo-dactylo, le commerce, la mécanique, les moteurs, l'électricité, l'agriculture, le dessin et même des travaux pratiques avec visites d'usines et stages industriels.

La circulaire a le soin d'ajouter en terminant que cet enseignement sera « facultatif » et ne constituera pas une tâche supplémentaire. Nous ne voudrions certes pas être, dans la circonstance, mauvais prophète; mais nous croyons fermement qu'il n'y aura là encore « qu'une circulaire de plus ».

L. AMBAUD.

La loterie mondiale

On parle de l'organisation d'une immense loterie internationale comme un moyen pratique de « boucler » en partie le colossal bilan de la guerre.

On a suggéré la création d'un très gros lot, si jamais cette loterie existe. Rien ne vaut l'appât d'un premier gain considérable. Ce serait mal connaître la mentalité générale que d'agir autrement. Cela, sans préjudice, bien entendu, d'un nombre assez important de lots moyens ou petits.

Il semble, d'ailleurs, que des nations fort expertes en l'art des loteries officielles, l'Espagne, par exemple, aient depuis longtemps déjà pratiqué le meilleur système de répartition des lots.

La grande loterie espagnole de Noël peut passer pour un modèle du genre avec son premier très gros lot, ses gros lots secondaires et, par contre — admirable conception de l'intérêt des... joueurs, — le remboursement de tous les billets se terminant par un même chiffre que le gros lot, soit un billet intégralement remboursé sur dix.

On arriverait certainement à une recette mondiale considérable sur des bases de cette nature. Peut-être même conviendrait-il de rembourser la demi-mise aux billets se terminant par le même chiffre que le deuxième gros lot, ou que le premier des lots dans l'ordre, ne se terminant pas comme le gros lot principal. On attirerait ainsi une valeur de souscriptions supérieure à celle de ces remboursements.

Mais où l'on paraît s'illusionner beaucoup, c'est lorsqu'on parle de **300 milliards** possibles pour le produit d'une telle opération.

Il y a fort à parier que même la recette brute serait loin d'atteindre pareille somme dans une loterie mondiale, fût-elle « lancée » avec le maximum de séductions et de publicité.

Il y a sur le globe, d'après la généralité des statistiques démographiques, un nombre approximatif de **un milliard et demi** d'habitants, y compris femmes, enfants, sauvages, demi-sauvages, etc.

Parmi eux figurent des êtres humains en nombre encore très important qui, par leur éloignement de tout centre de civilisation, par leur façon de vivre, ne seraient pas atteints par l'annonce ou les détails alléchants de la loterie, quelle que soit la publicité faite.

Il en est d'autres, nombreux aussi, hélas ! à l'état de pauvreté, dont la participation se bornerait, au mieux aller, à l'achat d'un billet en association pour une somme infime : la valeur d'une cigarette ou d'une bourrée de pipe, apport négligeable, par conséquent.

Il y a enfin les réfractaires, les puritains quand même et les Harpagons, qui ne voudraient rien savoir de la combinaison.

Bref, en évaluant à **un demi-milliard** (1 habitant sur 3), le nombre des participants possibles, on fait la part **extrêmement** belle aux probabilités.

Or, en mettant le billet à 100 fr., chiffre très acceptable pour une loterie de cette importance, sauf la possibilité pour les petites bourses de se grouper entre plusieurs pour l'achat d'un billet, on arrive à un nombre indispensable de **3 milliards** de participants pour une recette **brute** de 300 milliards, ce qui équivaut, en réalité, à 4 milliards de participants au moins, en envisageant la recette **nette** !

Certains d'entre eux, dans la riche Amérique, par exemple, achèteront plusieurs billets. D'accord. Mais, en pareille matière, c'est toujours la masse populaire qui compte, qui fait la recette. L'expérience l'a prouvé lors des emprunts.

Combien plus nombreux, parmi le demi-milliard possible de souscripteurs, seront ceux qui n'achèteront qu'un billet de 100 fr. par **famille**, ou mieux encore, qui se grouperont pour en acheter un entre plusieurs familles !

Que si l'on met le billet à 50 fr., voire à 20 fr. seulement, le résultat sera le même, puisqu'il faudra proportionnellement un plus grand nombre de souscripteurs pour une même capacité mondiale d'achat. Que si on le met au contraire, à 500 fr. ou à 1,000 fr., la même proportion n'en demeurera pas moins. Dans ce dernier cas, elle sera même désavantageuse plutôt pour la loterie, car la part de chaque petit souscripteur en association par groupement apparaîtra d'avance trop faible à certains, s'il y a lieu à partage d'un lot.

Ne nous leurrons donc pas sur le résultat en échafaudant une pyramide théorique d'or ou de banknotes à base de milliards.

M. M.

Ceux qui n'ont pas le sourire...
et ceux qui l'ont

Ceux qui ne l'ont pas, ce sont les fantoches de qui la Victoire cassa les ficelles et qui, selon que les a imagés Quint en couverture du numéro de **la Baïonnette** du 20 mars, tombent dans le pétrin : profiteurs qui ne profitent plus, vieux général du café de la Place qui ne gagnera plus de victoires sur la table de marbre où évolue l'armée des dominos, stratèges des quotidiens retournés à leurs vagues littératures, petites dames promises aux lendemains maigres, mercantis assommés sous le poids des baraques Vilgrain, et combien d'autres !

Ceux qui ont le sourire, ceux qui l'auront, ce sont ceux, innombrables, qui lisent **la Baïonnette**, ceux qui liront dans ce prochain numéro « le Journal de la Révolution boche » de Marcel Arnac, l'histoire de « Mademoiselle Carmen » de Maurice Dekobra, la chronique « somnambulesque » et « extra-lucide », qui est du meilleur Monsieur Grinche, et qui se réjouiront aux pages de dessins en couleurs et en noir où Capy, Delau, avec une double page sur « l'Hôtellerie de la Société des Nations »; Pière Colombier, Bellaigue, Moniss, Becan, Fournier, Mahias, Lemeunier, etc., ont prodigué la verve la plus franche et le meilleur esprit aiguisé à la pointe du crayon.

La Baïonnette, le premier illustré humoristique français. Le numéro, 50 centimes. En vente dans tous les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

FOCHVILLE

Paris, 20 mars. — La commune de Fresnes s'estime dépréciée par l'existence sur son territoire des prisons célèbres. Elle a décidé de s'appeler Fochville. Mais auparavant, elle a par courtoisie demandé l'assentiment du maréchal, et l'illustre soldat vient de répondre en donnant son entière approbation.

COGNAC PELLISSON

Garanti Pur Vin des Charentes

Agent : G. DAVID, Entrepôt, 19, rue Cornac, BORDEAUX

NOUVELLE BAISSE Envois en colis postaux franco contre remboursement ou mandat-poste adressé à **Paul Louchon**, *importateur*, 7 A, *rue de la Paix, à Marseille :*

Figues surchoix, la caisse de 10 k. brut **30** fr.
Raisins Corinthe extra, le sac 10 k. brut **24** fr.
Raisins sultanines extrissima la caisse 10k. brut **39** fr.
Amandes décortiquées torréfiées le sac de 10 k. brut **50** fr.
Pois cassés verts supérieurs, le sac de 10 k. brut **22** fr.

RAPHIA extra, 260 f., par 100 k. minim. **Bernard Fils**, 29, boulevard Garibaldi, **Marseille**

Champagnes... Louis ROEDERER, Théoph. ROEDERER
Eaux-de-Vie... Jas HENNESSY
Cacao vanillé. Rhums... Vve AMPHOUX
Vermouth... asti spumente FRATELLI CORA
Grands-Vins... de Bourgogne de Liqueur
Cherry-Brandy Royal Cordon Rouge
VINS, SPIRITUEUX & LIQUEURS
des premières marques et de toutes provenances
PAUL BONIFAS-BORDEAUX
78, Quai des Chartrons
TÉLÉPHONE 652

Les enfants n'en ont plus ? mais..... ils en auront bientôt !

Apprenez chez vous rapidement la COMPTABILITÉ en vous adressant aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU 67, Cours Pasteur, BORDEAUX. Programme gratuit

SALTRATES RODELL CONTRE LES MAUX DE PIEDS

Si vous avez des cors ou durillons douloureux, si vous avez les pieds enflés et meurtris par la pression de la chaussure, ou si les pieds vous brûlent par la marche ou la fatigue de longues stations debout, ne tardez pas plus longtemps à vous débarrasser de ces souffrances. Un simple bain de pieds chaud dans lequel vous aurez dissous une poignée de Saltrates, vous apportera un soulagement immédiat et ce traitement, aussi facile qu'agréable à suivre, ne manquera pas de vous guérir de vos maux de pieds une fois pour toutes !

Les Saltrates Rodell se trouvent à un prix modique dans les principales pharmacies et le pharmacien-préparateur a une telle confiance dans l'efficacité de ce produit, qu'il s'engage formellement à rembourser le prix d'achat si vous n'obteniez pas la guérison que vous cherchez.

POUR CEUX QUI SOUFFRENT DE
LA HERNIE

Le hernieux ne doit plus souffrir aujourd'hui de sa hernie ni de son bandage.

Il obtiendra le soulagement *complet* en portant le nouvel *Appareil Pneumatique et sans Ressort* de **A. CLAVERIE**, le seul qui assure la contention, la réduction et la disparition de toutes les hernies.

Quels que soient son âge, son sexe, sa profession, le sujet muni de cette merveilleuse création recouvre immédiatement sa vigueur et son assurance, et peut de nouveau se livrer *même aux travaux les plus durs* sans craindre de sentir sa hernie glisser au moindre mouvement.

Léger, imperméable, imperceptible, lavable, l'*Appareil sans ressort de* **A. CLAVERIE** est le *meilleur bandage du monde entier.*

Aussi, ceux de nos Lecteurs atteints de Hernies, Efforts, Descentes, etc., ont intérêt à faire l'essai de cet appareil absolument hors de pair et à rendre visite à l'éminent Spécialiste qui recevra de 9 h. à 4 h. en prodiguant les bons conseils de sa haute compétence à :

Rochefort, samedi 22 mars, hôtel de France.
La Rochelle, dim. 23 et lundi 24, hl de France.
Marennes, mardi 25 mars, hôtel du Commerce (de 11 h. à 4 h.).
St-Pierre, mercr. 26, hôt. de la Renaissance.
Le Château, jeudi 27 mars, hôtel de France.
Jonzac, vendredi 28 mars, hôtel de l'Ecu.
St-Jean-d'Angély, sam. 29, hl du Commerce.
Saintes, dimanche 30, hôt. des Messageries.
Royan, lundi 31, hôtel de la Croix-Blanche.
Barbezieux, mardi 1er avril, hl Boule-d'Or.
Angoulême, merc. 2 et jeudi 3, hl de France.
Cognac, vendredi 4 avril, hôtel Dumas.
Pons, samedi 5 avril, hôtel de Bordeaux.
BORDEAUX, dimanche 6, lundi 7, mardi 8 et mercredi 9. **Grand Hôtel des Sept-Frères** (36, rue Porte-Dijeaux).

« Traité de la Hernie »

Conseils et renseignements gratis et discrètement.

A. CLAVERIE, 234, Faub.-St-Martin, à **PARIS**

Tarif de la Publicité
dans la Petite Gironde

	La ligne
Annonces, 4e page, 10 colonnes........Fr.	3 »
Réclames, 4e page, 7 colonnes	6 »
Faits divers, 3e page, 7 colonnes.......	10 »
Chronique locale, 3e page, 7 colonnes	20 »
Convois funèbres, Bordeaux et Département ..	4 »
Chronique régionale, par édition..........	3 »

FEUILLETON DE *LA PETITE GIRONDE* du 21 mars 1919

(64)

La Voix sur le Fil

Grand roman cinématographique en 15 épisodes

Par MM. Paul BERTHELOT et René PUJOL

DIXIEME EPISODE

Le cœur gardé

CHAPITRE LXXIV
Chez Ida la Sinistre

Le salon de la femme qu'on appelait Ida la Sinistre était fameux à cinquante lieues autour de Woodland.

Somnambule, médium, cartomancienne, spécialiste en toutes les sciences occultes qui ont la prétention de dévoiler l'avenir, Ida jouissait d'une vogue sans concurrence auprès de ceux et de celles qui aiment à donner à leur crédulité l'excuse d'une foi au mystère, à l'au delà, à l'incinscient.

Le métier n'est pas aussi simple que se l'imaginent ceux qui le dédaignent ou le raillent. S'il est aussi aisé de s'emparer de l'esprit des simples, il faut en user avec subtilité d'esprit et ingéniosité pour capter la confiance des personnes appartenant à une certaine catégorie sociale.

Il y a parmi les clients et clientes ordinaires de nos modernes pythonisses des neurasthéniques, des exaltés, des personnes affaiblies pour avoir été frappées dans leurs plus chères affections... Et il y a aussi des esprits inquiets, douloureux, d'une sensibilité quasi maladive, qui ont besoin du merveilleux pour alimenter leur rêve.

Ce qu'ils viennent chercher dans les officines des somnambules, c'est de l'illusion, de l'espoir, du tourisme idéal à dos de la chimère, un embarquement pour ailleurs...

Il faut jouer avec ces mentalités surchauffées, leur verser l'oubli ou l'ivresse des mirages. Il faut pénétrer rapidement dans le « jardin secret » de leur pensée, mettre les coudes dans leur âme.

Cette pénétration psychologique, les magiciennes l'exercent avec une finesse remarquable.

Ida la Sinistre, souple, avisée, merveilleusement armée pour la vie, excellait à donner à chacun le baume consolateur qui lui convenait.

Elle n'avait pas toujours pratiqué le jeu des passes magnétiques et des cartes qui parlent. Elle avait été jeune et belle, — il lui restait des attraits fort appréciables. Elle avait été aimée. Elle avait aimé, pour son malheur, à l'automne de son âge, un jeune drôle qui l'avait ruinée, trompée et battue...

Elle était sortie de cette aventure brisée, écœurée, avec l'angoisse d'une vie à refaire. Et elle avait songé à utiliser les « petits talents de société » qui naguère lui avaient valu tant de succès dans son demi-monde.

Elle avait une puissance magnétique assez développée, avec une rare aisance d'élocution. Elle était persuasive, douce en apparence, cauteleuse même...

C'était plus qu'il n'en fallait pour ouvrir un salon de somnambule et en faire en peu de mois le Temple achalandé de l'Illusion chèrement payée.

Mais, grisée par le succès, elle n'avait pas eu la patience d'attendre les profits lentement accumulés, de cueillir le succès dans ses toiles patiemment tendues. Elle voulut jeter le filet. Ce mouvement d'imprudence et d'erreur, grave dans sa portée, faillit la mener loin.

Des rabatteurs de bas étage lui avaient signalé comme une proie facile une dame veuve, dont la mort d'un enfant avait quelque peu troublé l'esprit.

Elle s'était présentée chez la bonne femme, et, sous prétexte de solliciter une place de dame de compagnie, elle avait pu s'assurer qu'il y avait là un joli travail à faire.

Des parents éloignés qui veillaient sur la vieille dame avaient bien essayé de provoquer une rupture, mais en vain.

Ida, renonçant à s'installer dans le nid, suggestionna la pauvre veuve, lui ordonna de venir chez elle. Et quand son « sujet » mourut, elle exhiba un testament en bonne et due forme, par lequel elle était instituée légataire universelle.

C'était aller un peu vite en besogne. La famille de la dame déposa une plainte en captation contre Ida la Sinistre. Il lui fallut rendre gorge. Elle eut toutes les peines du monde à éviter la prison, en versant la forte somme à titre de dommages-intérêts.

Knight le Mage, toujours en quête de consciences troublées à acheter, et collectionneur de tares, n'avait pas été étranger au compromis qui avait sauvé Ida de la geôle. Elle lui était dévouée corps et âme.

C'est chez Ida que Knight avait tout de suite décidé de conduire Marion. Là, elle demeurerait cachée à tous les yeux s'il était nécessaire, et elle vivrait dans un milieu où elle pourrait être soumise à des influences magnétiques naguère encore si puissantes sur elle.

Au reste, le Mage ne comptait pas séquestrer Marion purement et simplement. Il avait sur elle d'autres desseins. Le salon d'Ida la Sinistre n'était pas une maison de retraite, mais plutôt un laboratoire d'expériences.

Au reste, l'appartement n'avait rien des officines ordinaires où les somnambules et les cartomanciennes reçoivent leurs clients avec l'arrière-pensée de les impressionner. Aucun accessoire de magie. Aucun oiseau de nuit vivant ou empaillé. Pas d'estampes aux sujets grimaçants et diaboliques. Le hall avait la banalité cossue d'un salon de Palace.

L'énorme pièce, coupée de sièges disposés en désordre apparent, était presque divisée en deux parties par une table Louis XIV aux incrustations de cuivre, sur laquelle était posé le téléphone — instrument professionnel, pour ainsi dire.

Ida excellait à se rappeler à l'improviste à ses clients habituels, à leur donner l'impression d'une volonté toujours agissante, dans l'ombre...

Un large escalier s'ouvrait sur toute la longueur de la pièce, et conduisait aux chambres. A gauche, au fond, une sorte de divan transformé en alcôve par un jeu de tentures, où Ida faisait la sieste.

La maîtresse de céans s'éveillait justement et, se dirigeant vers la porte, prêtait l'oreille aux bruits du dehors comme si elle était dans l'attente.

C'était, nous l'avons dit, une femme encore belle, dont l'éclat était savamment prolongé par tous les artifices d'une adroite restauration. Habillée avec un luxe un peu criard, ainsi qu'il sied à une familière des puissances célestes, elle était chargée de bijoux comme une déesse hindoue.

La tête était surmontée d'un diadème; le cou et la poitrine s'ornaient de lourds colliers.

Avant qu'Ida ait eu le temps de regagner son alcôve on frappait à la porte.

Elle ouvrit. Knight le Mage et ses aides poussèrent devant eux Marion révoltée et le professeur Léonard, les mains liées.

Tandis que celui-ci était ligotté plus étroitement, et conduit dans l'alcôve, Knight le Mage faisait asseoir Marion à la table, entre lui et Ida la Sinistre; derrière elle se tenait le gros Harvey.

Le Mage mit en quelques mots la jeune femme au courant de ce qu'ils voulaient d'elle.

— Marion, nous estimons que l'heure de nous débarrasser de Dyler a sonné : c'est à son tour de disparaître ! Nous avons compté sur vous pour nous permettre d'exécuter notre dessein...

Marion, stupéfaite, se dressa :

— Et vous avez compté sur moi pour servir votre infamie, comme j'ai été la complice inconsciente de la mort de mon oncle Clarvan ? Non, vous ne trouverez pas deux fois en moi un instrument docile... Je me refuse absolument à vous obéir !

Knight le Mage sourit.

— Mais vous vous méprenez tout à fait, ma chère amie... Nous ne vous demandons pas une collaboration, mais une simple invitation...

— Une invitation ?

— Oui, vous allez inviter à dîner M. Dyler, ou plutôt vous allez le prévenir par téléphone que vous seriez heureuse de le revoir, de dîner avec lui au restaurant du Poisson-d'Or, et qu'il veuille bien vous attendre ce soir, à huit heures, chez lui, où vous passerez le prendre en auto... C'est compris ?

— Oui, je comprends... vous voulez attirer Dyler dans un piège, et vous m'associez à cette machination... Encore une fois, je refuse !

Elle était debout, frémissante, révoltée, les yeux allumés de colère concentrée.

Knight lui saisit les bras.

Elle se cabra sous l'étreinte.

— Vous me faites mal !... Lâchez-moi !...

— Alors, fit Knight très calme, asseyez-vous là, bien gentiment, entre nous... ou bien, je vous le répète pour la dernière fois, vous nous paierez cher, vous et une autre personne, notre déception !

— Mais je ne peux pas, je ne veux pas pousser un homme à sa perte par un mensonge !... Pourquoi tenez-vous à me mêler à ce guet-apens ? Pourquoi moi, quand vous avez tant de dévouements aveugles à votre service ?

— Mais parce que ce n'est pas de dévouement que nous avons besoin, mais de charme pénétrant, de séduction irrésistible, et que vous possédez ces précieux éléments d'action à un degré merveilleux...

— Quelle lâcheté d'abuser de la faiblesse d'une femme pour lui faire commettre un crime ! Pourquoi me torturer ainsi ? Que vous ai-je fait ?

Knight le Mage crispa sa mâchoire. Il se contint cependant, et articula presque doucement :

— Nous perdons un temps précieux en balivernes... Nous ne sommes pas ici pour échanger des opinions, mais pour vous imposer ce que j'ai résolu...

» Si vous n'obéissez pas, je vous jure — et vous savez que j'ai toujours tenu la parole que je vous ai donnée — que je rends responsable de votre trahison...

— De ma trahison ? Vous êtes fou !

— De votre trahison à mon égard certaine personne que nous avons ménagée par égard pour vous. Il faut vous décider : c'est oui ou non ?

Marion retomba sur sa chaise, atterrée. Elle connaissait Knight le Mage. Elle le savait prêt à tous les forfaits. Elle eut peur, peur pour lui...

Elle jeta un regard désespéré sur la bague de fiançailles donnée par Leroy, comme pour invoquer le joyau dans sa détresse. Elle murmura, plutôt qu'elle ne prononça :

— Qu'exigez-vous de moi ?

Ida la Sinistre approcha le téléphone des lèvres de Marion.

Knight s'empara de l'un des récepteurs. Il tenait à suivre la conversation.

— Nous allons appeler Dyler à l'appareil... De votre voix la plus caressante, vous allez répéter ce que je vous soufflerai...

Les yeux fixes, le corps raidi, Marion inclina la tête vers l'appareil.

(A suivre.)

Ce feuilleton est le premier du dixième épisode, « Le cœur gardé », qui sera projeté dans tous les grands cinémas de la région à partir du vendredi 28 mars.

SANTÉ des DAMES

A tous les Ages par l'ÉLIXIR de

VIRGINIE NYRDAHL

qui fait disparaître les *accidents de la Formation* et du *Retour d'âge* tels que : **Hémorragies, Congestions, Vertiges, Etouffements, Palpitations, Gastralgies, Désordres Digestifs et Nerveux.**

Ce médicament guérit également les **Varices et Ulcères variqueux, la Phlébite et les Hémorroïdes.**

En découpant ce Bon [778] et en l'adressant à

PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

POUR PRÉSERVER VOS BRONCHES

Pour vous garantir ou pour vous guérir des rhumes, toux, bronchites, asthmes, catarrhes, grippe, prenez chaque jour du GOUDRON-GUYOT.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

Prix du Goudron-Guyot : 3 fr. le flacon.

Le traitement revient à **10 centimes par jour** — et guérit.

P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de **pin maritime pur**, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50.

MALADIES INTIMES 606

SYPHILIS, VOIES URINAIRES *et leurs complications.*
Traitement sérieux sans promesses illusoires, à
L'INSTITUT SÉROTHERAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance Bordeaux

Etudes de Me LACOTTE et de Me DUGENDRE, commissaires-priseurs, à Limoges.

VENTE
aux enchères publiques
APRÈS DÉCÈS

Le MARDI 25 MARS 1919 et jours suivants, à 2 heures du soir, en l'Hôtel des Ventes, rue Darnet, à Limoges, en vertu d'un jugement du tribunal civil, il sera procédé à la vente d'un stock très important de tissus composant le fonds de commerce de la maison Veuve FAYETTE Mère.

1,000 m. serges; 5,800 m. lainages de couleurs; 210 m. velours de laine; 480 m. lainages manteaux; 1,050 m. draperies pour dames et pour hommes; 3,300 m. étamine, voile, mousseline, éolienne, ottoman, popeline, silésienne, zéphir, broché et crêpe anglais; 400 m. meltonn; 900 m. alpagas; 560 m. mohair; 800 m. moire jupons; 3,600 soieries noires et fantaisies; 1,000 m. piqué; 700 m. flanelles; 1,350 m. coton Vichy; 1,500 m. toile et coutils; 1,700 m. zéphirs, satinettes et indiennes; 1,200 m. crépons et cotons fantaisies; 500 m. satinette édredons; 700 m. tissus jute; 800 m. finettes et frileuses; 200 m. linon; 1,300 m. velours et peluches; 2,700 m. calicot; 1,000 m. jaconas; 1,200 m. mignonnette et doublures; 900 m. crin doublure et toile élastique; 600 m. plumetis blanc, noir et couleurs; 600 m. cretonnes, coutil housse et à matelas; 300 m. tulle; 600 m. rideaux; 225 douzaines de mouchoirs; 8 douzaines de foulards blancs; 10 services de table; 41 douzaines de serviettes et nappes; 1 lot de carpettes, tapis, descentes de lit, couvertures de laine, édredons américains, crin et duvet, etc., etc.

EXPOSITION LE DIMANCHE 23 MARS 1919, de 10 h. à midi, et de 2 h. à 5 h. du soir.

Au comptant, 10 % en sus des enchères

BUREAU des DOMAINES
DE CASTELNAU-DE-MEDOC

VENTE
de :
10 CHEVAUX TRAIT LEGER
30 CHEVAUX SELLE
8 MULETS GROS
18 MULETS MOYENS
4 MULETS PETITS

provenant de l'armée américaine, le jeudi 27 mars, à 9 heures, et jours suivants, s'il y a lieu, à Lacanau, sur la place de l'Eglise : 1o enchères entre propriétaires en première ligne exclusivement; 2o à défaut d'offres, enchères entre propriétaires de deuxième ligne, concurremment avec ceux de première ligne; 3o à défaut d'offres enchères entre toutes personnes sans distinction.

Pour l'exercice du droit de préférence au profit des agriculteurs et éleveurs et pour les autres conditions de la vente, consulter l'affiche.

Au comptant, 5 % en sus.

Le receveur des domaines
CUVELIER.

Occasion

Pour faire connaître mes articles, j'envoie franco contre mandat de 20 fr. 3 ramettes bon papier à lettres, 100 enveloppes, 8 pochettes contenant 50 feuilles, 50 enveloppes superbe papier, 60 cartes-lettres, 2 blocs-notes, 2 carnets, 1 douzaine crayons noirs, 1 douzaine crayons encre Balgnol et Farjon. — E. Bruyneel, 57, boulevard Strasbourg, Paris.

UNE maison de commerce anglaise, bien connue, établie à Londres, demande représentation de produits d'alimentation et consignation si possible. Références de banques et de commerçants, ayant déjà 15 voyageurs. Ecr à Excel. Co Ltd, Saracen House, 34-5 Cook Lane, Londres, E. C. 1.

L'Anglais s'apprend sa peine en pren. leçons partic. par corresp. Ec. B. Rollmer, 15, r. Brochant, Paris

BOIS DE CONSTRUCTION
Poutres et Poutrelles, Madriers Bastings, Parquets Pin, CHENES en grumes *ou* débités, à vendre.
G. FOUYSSAT, 85, rue Guillaume-Leblanc, Bordx. Tél. 37.02

Vente par le Sous-Secrétariat d'État de la Liquidation des Stocks
5, Avenue Daniel-Lesueur, à PARIS (VIIe). — Téléph.: Saxe: 65,37.

de SOUDURE D'ETAIN

situé à l'Atelier de Chargement de Moulins. Tous renseignements utiles seront fournis sur demande adressée au **Sous-Secrétariat** (Section artillerie) ou à l'**Atelier de Chargement de Moulins.**

La Vente aura lieu jusqu'au 20 Avril 1919.

Vente par le Sous-Secrétariat d'Etat de la Liquidation des Stocks
5, avenue Daniel-Lesueur, à PARIS (VIIe). Téléph.: Saxe: 65,37.

de MITRAILLE D'ALUMINIUM (de carter et de pistons en planches) et de DUCALUMINIUM

située à l'Atelier de Réparations de l'Aviation à SAINT-CYR.

Adresser les offres pour la totalité ou partie, au **Sous-Secrétariat**, sous enveloppe cachetée portant la suscription : ***Soumission pour la Mitraille d'Aluminium, le 30 mars 1919.***

DISPONIBLES GRUES A VAPEUR NEUVES, pivotantes, voie normale. DEUX GRUES de 4 tonnes à 4 m. 90 et de 2 tonnes à 7 m. 50. UNE GRUE de 15 tonnes à 6 mètres bloquée, 10 tonnes à 5 m. 50 et 3 tonnes à 10 m. S'adresser H. BERGERAT et Cie, 10, rue de Sèze, 10, PARIS

ETABLISSEMENTS Vve GAYET et Cie Huiles et Savons à SALON (B.-d.-R.) demande représentants. Fortes remises. Expédient dirt pr postr. Dmder prix.

HUILE d'olive douce «Meilora» postal 10 lit. 47 fr. fco mandat d'avance. Colis assurés et remplacés en cas de perte. Mlle MAURIN, 5-Avenues, Marseille.

SOUFRES 'GRÉ' combattent depuis 27 ans, avec économie et efficacité, OIDIUM, MILDEW, INSECTES 16, Allées d'Orléans, Bordeaux

PRÊTS Immédiats sur billets Escompte valeurs. On touche les fonds de suite. CRÉDIT, 10, Place des Quinconces

ON DEM. local clair p. industrie métallurgique avec force motrice de préférence. Ecrire DELAIRE, Agence Havas, Bordx

LA FEUILLE D'ANNONCES paraît chez les marchands de journaux et 37, rue Esprit-des-Lois. Elle contient la liste des commerces et immeubles à vendre. locations. emplois, etc.

FILS fer usagés vignes 160% kg VAYSSE, métaux, Libourne.

J'achète tout : Meubles, vestiaire, bicyclette, fusil, linge, etc. MASSEZ, rue Roquelaure, 26.

Baches-H. ROY Vente Location — Réparation Stock : sacs neufs et usagés. 10, quai de Bourgogne. T. 45.36.

A CÉDER seul ou avec associé tr. importante maison de vins en gros (Yonne). Magasins situés dans gare. Installation unique. 3,000 hectos, cuves et foudres; 500 demi-muids transport. Diverses autres futailles et matériel de premier ordre. A VENDRE DIVERS IMMEUBLES et GLACES gravées pour devanture d'un café. — S'adresser à M. LORRIOT, Villeneuve-sur-Yonne.

JE NE FUME QUE LE NIL

ON DEMANDE camion occasion, 1,500 à 2,000 kilos, 4 bandages. — A V. «ARIES» 4 cyl., 2 pl., tr. b. état HAURAT et Cie, LIBOURNE.

SEAUX galvanisés en stock 30 c/m 1k9 env., 85 fr. la douzaine; 32 c/m 2k1, 99 fr. la douzaine. — EXPEDITION A VUE par douzaine. — QUARRÉ, 61, r. du Collège, 61, Dunkerque.

Achèterai boucherie. Faire offre L. Cousinié, 14, r. Leybardie.

DEMANDE MECANICIENNE, 60, rue des Faures, 60, Bordeaux.

2e AVIS Epx Pradat ont vendu leur bar, 5, rue Combes, 5, Bordeaux, à M. Dourron. Oppos. 173, rue Sainte-Catherine UNION DES PROPRIETAIRES

2e AVIS Mme Lasserre a vendu commce articles fumeurs, 5, c. XXX-Juillet, épx Junqua. Opp. 173, r. Ste-Catherine UNION DES PROPRIETAIRES

1er AVIS Epoux Watteau ont vendu bar et hôtel meublé, 5, r. du Château-d'Eau, Bordx, à M. Eloir. Opposit. dom. élu, 173, r. Ste-Catherine, Bdx. UNION DES PROPRIETAIRES

A V. 600 k. peinture grise, cond. avant., 271, r. Ornano, Bx.

AUX magasins «PARIS-BORDEAUX» on demande de suite: Appiéceurs, vestonnières, giletières et culottières.

A VENDRE deux belles défenses d'éléphant pour collection, pesant chacune 25 kilos, hauteur 1 m. 55. S'ad. Masson, 3 bis, r. St-Côme, Rochelle

CENT OBLIGATIONS hypothécaires 1er rang tout repos à vendre, cours 480, prime 20 fr., 6 % net. M. BOUDET, 45, avenue de la Gare, 45, Nice.

OFFICE DES INVENTEURS Obtention brevets France et étr. S'ad. 85, rue de Vincennes, Bx.

J'ACHÈTE TRÈS CHER les collections de Timbres-Poste ou timbres rares à la pièce Ecrire tout de suite : Mèmo, Agence HAVAS, Bordx.

Carbure calcium, 140 % fco ttes gares. HENAULT, Libourne, Gde

ACHAT A GROS PRIX mobiliers modernes et anciens. Labarraque, 14, cours d'Albret.

A VENDRE machine à imprimer dite réaction, système Marinoni, format quadruple raisin, à deux margeurs, vitesse 3,000 à l'heure. S'ad. à M. Castelvi, imprimerie du Sud-Ouest, 51, rue Bayard, Toulouse.

REPARATION
MACHINES A ECRIRE
Underwood, Remington, etc. Inter-Office, 52, all. de Tourny. Tél. 9-61.
LIVRAISON RAPIDE

ECOLE DE COMMERCE
39, rue Sainte-Catherine, 39.
STENO-DACTYLO
COMPTABILITE ANGLAIS
Résult. rapide. Placement gar.

J'achète vestiaires au plus haut prix (Spécialité). RENOULEAU, 23, pl. Mériadeck.

EMPLOYE connaissant parfaitement anglais et espagnol, capable diriger rayon exportation, demandé par import. maison vins. Situation sérieuse et d'avenir. Références exigées. — Ecrire offres à DRECOT, à l'Agence Havas, à Bordeaux.

FLOIRAC-MONREPOS on offre à ménage sér. réf. 2 pièc. n. meub. Ecr. Joussé, Ag. Havas, Bordx.

VINS de lie rouges et blancs Bourgeois logés à vendre. Ecr. offres à Pelon, Ag. Havas, Bx.

MARIAGES Pour trouver l'idéal rêvé, se marier avantag et rapid., écr. à **l'intermédiaire** (œuvre créée essentiel p. facil. les mariages en France, ne dem. auc. commis.), 25 quai St-Antoine, Lyon (pas de succursale). Journal sous pli cacheté 0.25

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles Bx **ÉCOULEMENTS** RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

ROUGE VIN EXTRA BLANC 135f VINICOLE NOUVELLE 160f l'hecto 27, rue Peyronnet l'hecto

FILS DE FER galvanisés usagés vignes. HENAULT, Libourne.

Rouge VIN EXTRA Blanc 115f F. CAUSSINUS 64, Quai de Paludate, BORDEAUX 140f l'hecto l'hecto

CAPITALISTE dde qui prêterait concours effectif pour ext. aff. ind. et comm.; command. s'abst. Ec. PITOM, Agence Havas, Bordx.

A VENDRE voiture et lit enfant garni, bicyclette dame; 87, rue de la Course, 87, Bordeaux.

ACHETERAI bon coffre-fort. Ecr. STIC, Agence Havas, Bx

DÉMOBILISÉ P. TROQUEREAU, 119, cours d'Espagne, rouvre sa boucherie le SAMEDI 22 MARS. LIVRAISONS A DOMICILE

APPART. meublé à louer, très soigné, sal., salle mang., 2 ch., 1 cab. toilette, ch. bonne, cuisine, d. mais. bien habit. centre. Ec. Dubar, Ag. Havas, Bx.

Aux magasins Paris-Bordeaux on demande tout de suite : APPIECEURS, VESTONNIERES, GILETIERES et CULOTTIERES.

GRAND choix d'épiceries, bars, tabacs, restaurants, commerces divers à céder. — Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

Cure de Printemps

Voici le Printemps, et déjà les bourgeons commencent à s'ouvrir. C'est le moment de penser à la **Santé**, car de même que la sève dans la plante, le **Sang** subit une suractivité de circulation, qui peut amener les plus graves désordres.

Une expérience de plus de trente années nous permet d'affirmer que la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, composée de plantes inoffensives, jouissant de propriétés spéciales bien définies, est le meilleur régulateur du sang qui soit connu.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** détruit les germes de la maladie, tamise le sang, qu'elle fait circuler librement, et en fin de compte répare tout l'organisme.

UNE CURE avec la
JOUVENCE de l'Abbé Soury

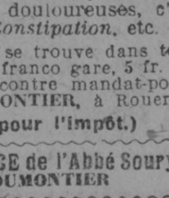

Exigez ce portrait.

C'est la GUERISON CERTAINE, **sans poisons ni opérations**, de toutes les *Maladies intérieures de la Femme.*

C'EST UNE ASSURANCE contre les accidents du **Retour d'Age**, *Métrite, Fibrome, Hémorragies, Pertes blanches, Troubles de la Circulation du Sang, Hémorroïdes, Phlébites, Varices, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Vertiges, etc.*

Prendre la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, c'est s'assurer des *Règles régulières*, non douloureuses, c'est éviter les *Migraines, Névralgies, Constipation*, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies; le flacon, 5 fr.; franco gare, 5 fr. 60. Les 4 flacons, 20 fr. franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.)

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

RÉPARATIONS AUTOS

POIDS LOURDS — TOURISME Atelier avec organisation moderne, permettant de garantir pour tous travaux une prompte exécution et des prix avantageux. Téléph. 47.34 Traction mécanique du Sud-Ouest Société Ame au capital de 250,000 fr. 22-24, rue Borie, Bordeaux

THIÉRY AINÉ 108, cours d'Alsace-Lorraine, **DEMANDE** de bons Ouvriers APPIÉCEURS, VESTONNIÈRES, GILETIÈRES. Travail bien rétribué assuré toute l'année.

ADJUDICATION

FOURNITURE DE PAIN pour un trimestre (8,000 kilos environ), à l'Hôpital complémentaire no 61 (caserne Boudet). Offres sous pli cacheté jusqu'au 24 mars courant, à 14 heures.

PERLES Achat immédiat de tout stock. — BOULAYE, 15, rue Vigilance, Lyon.

ACHÈTE auto pas antérieure à 1910. Ec. dét. et prix, MAIL, 18, rue Picpus, Paris

ON DEMANDE ouvrière en parapluies, référces exigées, 5 fr. par jour; 6, rue Judaïque, 6.

Brodeuses bien payées demandées, 122, rue Notre-Dame, 122.

ON Dde des ouvr. couturières, 158, r. Ste-Catherine, au 1er

Femme de service ddée, bon prix, 104, rue du Grand-Maurian, Bx.

Chevaux labour et 2 fins, pet. équipage, jument pleine 9 a.; 224, rue d'Ornano, 224, Bordeaux

ON DEM. bonnes ouvrières tailleuses, 89, cours Saint-Jean.

A V. cuisinière en très bon état. Dufour, 141, chemin d'Arès.

FERS feuillards neufs, largeur 27-28-30m/m, prix avantageux. GUILLOT, 13, rue Binaud, Bordx

ON DEMANDE des ouvrières pour ateliers robes et tailleurs. A LA DAME BLANCHE, 109, cours Victor-Hugo, Bordx.

OCCAS. Motocyclette Peugeot 2 cyl. dern. mod., ét. neuf. Sr bar Gabrielle, 46, r. d'Ornano, 46

ON DEM. bonnes ouvrières vestonnières, travail bien payé; 180, rue Sainte-Catherine.

Lataillade-Ertorteguy commissionnaires-messagers Bordeaux, Bayonne, Biarritz, St-Jean-de-Luz et Hendaye. A partir du 16 mars, départ tous les jours. Bureaux : 7, imp. Ste-Catherine (face aux Nlles-Galeries); 37, rue Porte-Dijeaux (bar National).

CONTRIBUABLES embarrassés au sujet de vos obligats et droits en regard tant des anciennes contributions que des nouveaux impôts, sur le revenu (global et cédulaires), bénéfices de guerre, etc., consultez M. Joly, contrôleur principal en disponibilité sur sa demande, qui installe un bureau de renseignements, 32, rue de Talence. Déclarations, demandes de déduction pour charges, dettes, etc. Réclamations. S'y adresser le matin.

RECHERCHE D'HERITIERS Louis LAENS, originaire de Tarbes, chauffeur ou mécanicien au Midi, marié à Bordeaux, est décédé en cette ville, il y a 20 ans environ. Prière aux enfants, qui seraient Marcel et Maurice, ou autres intéressés, de se faire connaître à M. Pambrun, 7, rue de la Moisson, 7, à Tarbes.

A VENDRE (Gers), cause décès, **CHATEAU et DOMAINE** 140 h. terres et prés fertiles, tous perfectionnem. et machines agricoles mod., beaux bâtim. d'exploitation parf. état. Rap. 58,000f cédé av. matériel agric. important et mobilier occas. 240,000f (libre tout de suite). Ec. M. Perrotte, 30, r. de la République, Lyon

JEUNE HOMME sérieux, fournissant toutes références voulues, directeur de maison importante bois, de Bordeaux, douze ans de pratique, désireux installer usine scierie Bordeaux demande aide capitaux. Inut. écrire si pas très sérieux. Ec. DEMUR, Agence Havas, Bdx.

INGENIEUR démobilisé, très au courant des questions de force motrice hydraulique, vapeur, gaz, électricité et entretien de matériel, connaissant bien la construction mécanique, cherche situation. Références de premier ordre. — Ecrire AXON, Agence Havas, Bordeaux

ON DEMde : 1o un bon comptable connaissant à fond la comptabilité en partie double; 2o un contremaître initié à tout ce qui concerne les fers, fontes et aciers. Inutile d'écrire ou de se présenter sans de sérieuses références. S'adr. à Périgueux, Maison Lonzi, 28, rue Gambetta.

PLANTS greffés, Sémillon et autres. Prix modérés. ANDRIVET, Saint-Pey-de-Castets (Gde).

Terrain de tennis demdé. Ecrire MILERI, Agence Havas, Bdx.

OCCASION. Mobilier à vendre, villa des Marronniers, Caudéran, rue Victor-Hugo. Visible le matin, de 9 h. à 12 heures.

ON DEMANDE conducteur sérieux cylindre à vapeur. Ec. MARLO, Agence Havas, Bx.

A VENDRE barriques prêtes à remplir. — Ecrire BOUNAT, 32, rue Calypso, 36, Le Bouscat.

BAR-RESTAURANT avec chambres à vendre près gare Midi. Ecr. ERNAR, Agence Havas, Bx.

ON DÉSIRE louer petit chai avec bureaux, on prendrait suite bail. Ecrire : YON, Agence Havas, Bordeaux.

1,000 MATELAS A V. état neuf. Crin végétal, 13 fr.; coton, 20 fr.; kapock, 30 fr. Tous à 1 personne. ARRIVÉ, 8, place Mériadeck, 8.

J'ai à transporter n'importe quel moyen 10 tonnes de foin en balles de 50 kil., de Podensac à Bordx. Dist. 30 kil. Faire offre Arrivé, meubles, 8, pl. Mériadeck.

DAME veuve 40 a., propr. à Macau (Gde), prendrait locataire et pensionnaire, M. certain âge, seul, rentier ou retraité. S'adr. Gizard, 20, rue de Candale, Bdx.

ON DEM. comptable (homme); sténo-dactylo (dame), et jne homme 15-16 ans pour bureaux, préfér. connaissant anglais. Ecr. FORD, place Sainte-Croix, Bdx.

A V. au Vallon de Pessac 2 villas : une de 6 pièces avec cheminée, chai, cave, pompe, garenne; autre 3 pièces, chai, véranda, ombrages. S'adress. DUCASSE, 40, r. Joseph-Abria, Bx

FEMMES, JEUNES FILLES demandées. Fabrique bonneterie, 41, rue des Sablières, Bdx.

AUTO châssis Renault 20 HP, occ., roues jumelées, c. camionnette; Safi, 93, q. Bacalan

PINS A vendre 450 hectares pins d'âges différents, très bien aménagés, près gare département Gironde. — Affaire avantageuse. Ec. à M. A. Besson, «Journal du Médoc», Lesparre.

A V. maison rue Clément; rapport 1,850 fr. S'adresser DUCASSE, 40, rue Joseph-Abria, 40.

On désire louer pour une longue période de GRANDS CHAIS situés dans centre BORDEAUX, et autant que possible aux CHARTRONS. Ecrire offres en indiquant prix, conditions et situation à M. V. PINET, 9, rue des Remparts, BORDEAUX.

Les Maladies des **Voies Urinaires** sont guéries RADICALEMENT par **L'UROMÉTINE** LAMBIOTTE FRÈRES En Vente dans toutes les Pharmacies.

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi ***Brochures et renseignements sur demande***

FABRICATION DE tous Systèmes de **DENTIERS** Travail irréprochable Adaptation parfaite Prix modérés **RÉPARATIONS en 3 h.** EXTRACTIONS SANS DOULEUR **CLINIQUE DENTAIRE MODERNE** 14 bis, p. des Gds-Hommes BORDEAUX Un Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté est attaché à la Clinique MÊME DIRECTION QU'AVANT GUERRE

FILS DE FER GALVANISES neufs pr vignes. Nos 13, 14, 15, 16. Disponibles actuellement en magasin Bordeaux. Demandez prix et condit. à COMPAGNIE ROCHELAISE DU SUD AMÉRIQUE, LA ROCHELLE.

SOUS-VETEMENT HYGIÉNIQUE IMPERMÉABLE **"MANOLA"** *Indispensable à toute femme soucieuse de sa santé et de son hygiène.* Ceintures et Serviettes périodiques **"LA PRATIQUE"** Marque et Modèle déposés En Vente dans toutes les bonnes Maisons de détail G. BRUYNEEL, Fabricant 3, Rue d'Hauteville, PARIS-Xe

Agence générale des **HOTCHKISS** Voitures tourisme **UNIC** Tourisme et poids lourds. Poids lourds **SAURER** Georges FAUVEAUD, rue Paulin, 105, Bordeaux

L'ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE EN GÉNÉRAL Installations, Réparations Spécialité de **BOBINAGE** *Remise à neuf des moteurs. Travail garanti* SALAZAR et Ce, 54, cours d'Albret, BORDEAUX

FOURNITURES pour **USINES** HUILES GRAISSES, AMIANTE DÉSINCRUSTANTS, CAOUTCHOUC COURROIES, CALORIFUGES, etc. Adrien PADIRAS, 9, place Bourgogne, Bordeaux

MALADIES DU SANG RHUMATISMES ECZÉMAS **606** NÉVRALGIES ARTHRITISME Traitement nouveau et rapide ANALYSES DU SANG CLINIQUES DE BORDEAUX, 10, rue Margaux, 10 **Tous les matins**

EN VENTE
ANNUAIRE DE LA GIRONDE
ÉDITION 1919

CHANGEMENT DE FORMAT. — Adjonction de la LISTE DES ABONNÉS au Téléphone et d'un nouveau PLAN DE LA BANLIEUE. — Mise à jour du PLAN DE BORDEAUX. — Revision et complément des renseignements relatifs aux départements circonvoisins : Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées et Hautes-Pyrénées.

PRIX :

Edition de la Gironde........................ 10 fr.
Édition de la Gironde et des Départements circonvoisins........ 14 fr.

Port postal en sus 0.75

En vente chez les libraires, salles de dépêches, marchands de journaux ou à la Société de l'Annuaire de la Gironde, Péristyle du Grand-Théâtre, à Bordeaux.

DIVORCES Enquêtes en tous pays. Ag. DE VERTURY. Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit, Dr. (Consultations gratuites) Bureaux : 24, r. Rohan Bdx

PARALYSIE Guérison, renseignements gratuits. — BOUCAUD, spécialiste Marmande (Lot-et-Garonne).

CRESSOL
Dentifrice Végétal au Cochléaria des Pyrénées est le seul dentifrice adapté spécialement à tous les soins de la bouche Elixir, Pâte, Poudre, Savon COMPAGNIE DU CRESSOL, BORDEAUX En vente : Grands Magasins, Parfumeries et Pharmacies

Remorque neuve 2 tonnes 1/2 Marque Labourdette 7, impasse Sainte-Catherine, Bx

A V. lit complet, meubles; 16, rue Condillac, 16 (2e ét.).

MINIUM DE FER disponible chez Marius Dufour, 12, rue Peyronnet. Téléph. 26.91.

A V. 700 fr. joli omnibus 4 places larges. — S'adr. château RESPIDE-RODIES, à Langon.

A V. voiture livraison fermée av. harnais; 71, rue Leyteire, Bx.

Dde fme 40-60 a., sach. cond., hon., act., p. dirig. intr et b.-cour. Bernadou, St-Martin-de-Lerm.

Apprenti mécanicien dentiste demandé; 24, rue Mably, Bx.

AUTO 8-10 HP, 4 cyl., type 1915, conduite intér., éclair. électr par dynamo, à vendre; visible, 9, rue Beaubadat, 15 à 17h

Démobilisé, chauffeur marié, 10 ans mme maison avant guerre dde place auto ou camion Bx ou env. Ec. dépôt journal, Libourne

Transport Paris-Bordeaux CAMION-AUTO bâché prendrait trois tonnes ou fraction; 1 bis, quai des Salinières, Bdx.

STOCK percale, draperie, nouveautés, velours, à vend. Ser 59, rue Jules-Perrens, 59, Bordx.

A VENDRE vaste entrepôt pour commerce de bois avec scierie, deux métiers ruban, moteur à gaz, surface 2,500m2 dont 900 environ de couverts. — Louis MASSOC, à FLEURANCE (Gers).

ON Dde chât. Serre, aux 4-Pavillons, Cenon (Gde), 1 mén. mari laboureur. S'ad. régisseur.

BON BOBINIER électricien demandé. SALAZAR et Ce, 54, cours d'Albret, 54, Bordeaux

A V. mach. à écrire Yost no 10, b. occ.; 26, c. Tourny, 2e ét.

A VENDRE voiture Grégoire 4 cylind., 10-12 HP, 4 plac., 1912, 79, cours Saint-Louis, 79, Bordx

APPART. meublé conf. dem. pour fin c. Offres : DENIS, 9, allées Damour, 9, Bordeaux.

165e mille

JEAN SAULNIER

PETIT
DICTIONNAIRE ORTHOGRAPHIQUE DE POCHE

Indispensable à tous pour écrire sur toutes choses

Ce petit volume, très élégamment présenté dans une reliure solide et pratique, ne pèse que 95 grammes.

Ce Dictionnaire est **orthographique**; il contient toutes les indications concernant la grammaire ainsi que les règles essentielles d'accord; tous les mots, même les plus nouveaux, y sont également classés.

En le consultant on ne doit plus commettre une faute d'orthographe.

Jamais dictionnaire **orthographique** aussi complet n'a été présenté au public sous une forme aussi élégante et pratique et pour un prix aussi minime.

PRIX : 2 fr. 50 net
Dans les Magasins et Dépôts de la *Petite Gironde* et dans toutes les librairies.

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE, 30, Rue de Provence, PARIS

Envoi franco et recommandé contre mandat de 2 fr. 60 adressé au Directeur de la *Petite Gironde*, à Bordeaux.

Que les jeunes générations sont heureuses ! Elles ne connaîtront pas le supplice de l'orthographe puisqu'elles auront, avec le petit dictionnaire orthographique de poche, le moyen de déjouer tous les pièges.

Gabriel HANOTAUX,
de l'Académie Française,
Ancien Ministre des affaires étrangères.

Que ce petit livre soit bientôt dans la poche de tous, depuis les Académiciens jusqu'aux élèves de nos écoles de village ! Qui fera une faute d'orthographe méritera d'être puni comme un soldat pour mauvaise tenue sous l'uniforme.

Alexandre RIBOT,
de l'Académie Française,
Ancien Président du Conseil des Ministres.

Ce petit dictionnaire devrait être dans toutes les poches. Il n'aurait pas donné du génie à Lamartine, mais il lui aurait donné l'orthographe, et celle-ci ne nuit jamais à celui-là.

Louis BARTHOU,
de l'Académie Française,
Ancien président du Conseil des Ministres.

Oh ! que Louis XIV, Saint-Simon et même Napoléon eussent été heureux d'avoir ce petit livre dans leur poche.

Paul DESCHANEL,
de l'Académie Française,
Président de la Chambre des Députés.

Quelque chose encore qui s'en va : la faute d'orthographe !

Edmond ROSTAND,
de l'Académie Française,

Je ne corrige pas une épreuve de «la Revue des Deux-Mondes» sans le secours du petit dictionnaire orthographique, qui ne quitte pas mon bureau.

René DOUMIC,
de l'Académie Française,
Directeur de «la Revue des Deux-Mondes».

Mon regretté confrère, Emile Faguet, qui avait pourtant et de l'étymologie et de la grammaire, me confiait un jour qu'il était pour la réforme ou du moins pour la simplification de l'orthographe, à cause des doubles lettres qui le trouvaient souvent embarrassé. Béni soistu, petit dictionnaire orthographique de poche, qui, chez plus d'un honnête homme, fais cesser les affres quant aux deux f, aux deux m, aux deux n, et autres consonnes.

Maurice DONNAY,
de l'Académie Française,

Quel excellent petit livre que le Dictionnaire orthographique de poche, mais comme il vient tard, trop tard, pour avoir empêché Victor Hugo et Théophile Gautier de faire le mot «effluve» du féminin.

Henri de RÉGNIER,
de l'Académie Française.

TRANSPORTS
PAR
CAMIONS-AUTOS
TOUTES DIRECTIONS Téléph. 47.34 Traction mécanique du Sud-Ouest Société Ame au capital de 250,000 fr. 22-24, rue Borie, Bordeaux

ATELIERS ELECTRO-TECHNIQUES G. DECHELOTTE 65, Rue Saint Sernin BORDEAUX DU SUD-OUEST
Spécialité d'Installations téléphoniques Lumières Sonneries, etc.

A V. après fortune, Hôtel: 100 chambres, gr. situation.

A V. cause décès, com. zinguerie, plomberie. Px 10,000 f.

A V. divers petits bois, depuis 3,000 fr. à 12,000 francs.

A V. Bar-Rests meub., sit. exc., gd cours. Px 22,000. P. frais

A V. Maison près de la gare du Midi, 30,000 francs.

A V. Petit commerce de charbon. — Prix : 1,000 francs.

ON ACHETERAIT pet. échoppe 3 p., env. Bordx, et maison env. 10 p., près pl. Gambetta, et vaste local, quartiers : Capucins, Saint-Eloi ou Sainte-Croix Ser Lagarrigue, 2, r. Hugla, Bx.

Etude de Me CAUMONT, avoué à Saint-Sever (Landes)

Vente de fonds de commerce

Le 28 mars 1919, à 2 heures du soir, à Hagetmau (Landes), par le ministère de **Me GACHARD**, notaire, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un **FONDS DE COMMERCE DE FABRICANT DE SABOTS**, comprenant : clientèle, achalandage, matériel et marchandises.

Mise à prix : 15,900 fr.

OUTILLEURS, FERRONNIERS, CHARRONS sont demandés. Usine DESSE, quai Deschamps, 59. Se présenter de 10 à 11 h.

Mr dde trav. com. ouv. taill., pr ou vest. Lazardis, 12, r. Dieu.

ON DEMANDE bonne française parlant anglais pour élever un enfant; très bonnes référ.; Hôtel Bordeaux, 25, 9 à midi et 16 à 18 h.

SCIERIE mécanique Bordx à vendre ou à louer, vaste terrain, hangars avec rabotterie, toupies rubans, grumes, moulinière, parqueteuse quatre faces. — Ecrire BERTIN, Agence Havas, Bordeaux.

A V. camion de marque 1,800 kilos à l'état de neuf, 4 cylindres, 18/24 HP, bas prix. Adresse : ROUSSEL, 367, aven. Thiers.

SCIE A RUBAN de 65/70 de volant, plateau fixe, demandée. Ecr. QUILAR, Agence Havas, Bx

MÉTREUR dessinateur capable, réf. sér., disposant quel. heures par jour ferait projet, métré et vérification p. architecte ou entrepreneur. Prix modérés. — Ecrire à SAIGUE, Agence Havas, Bordeaux.

MULETIER dde sans attelage, bassin d'Arcachon. Ec. Mularc, Ag. Havas, Bx

ON Dde wagon Bordeaux-Roubaix. Ec. Drag, Havas, Bx.

CHIEN-LOUP 8 à 10 mois demandé, 49, rue Donissan, 49.

A V. poney, chev., foin 1re qual., machine à coudre «Singer» état neuf, à Haut-Verger, comm. de Canéjan.

ON DEM. appartement vide 3 pièces, paierais 6 mois d'avance. Ec. Blonir, Ag. Havas, Bx

CUISINIERE cordon-bleu demandée maison bourgeoise Bdx. Sér. réf. exig. Bons gages. Ecr. PERTENG, Ag. Havas, Bx.

CHAMBRE lit milieu à v., 1,200 francs; 20, rue Maleret, Bdx.

A V. maison habit. p. loyer, 2 familles, garage, 11 pces, jardin, eau, gaz, électr., près boulev., vide, prix 30,000 francs.

A V. garage avec ou sans outillage de méc., appartem. BRUN, 3, rue Margaux, 3, Bdx.

J'ACHETE vieux meubles, vestiaire et toute marchandise abîmée. ZOLNE, 15, c. V.-Hugo.

TRANSPORTS par camion-auto Prix modérés. — S'adresser : 7, rue Esprit-des-Lois, 7, Bordx.

Acheteur beaux meubles de bureau noyer. Ec. Los, Havas, Bx

DEMANDE louer bureau 3 pièces centre. — Ec. KOS, Agence Havas, Bordx.

BOULANGERIE située ville d'eaux tr. fréquentée Gironde Vente journalière 9 quintaux pain en hiver, 20 quintaux en saison. Ec. Nenda, Agence Havas, Bx

A VENDRE outillage p. faire réparation de voitures «Ford», étaux parall., alésoirs, arrache-pignon, fraise pr soupapes, traiteaux, pyramides, lève-voiture, etc. Vis., 13, r. Belle-Etoile, Bdx, de 4 h. à 7 h.

VERRE A VITRE simple à vendre. Ecrire Entreprise P. B. D., 17, cours de Tournon, 17, à Bordeaux.

MAISON à vendre, magasin, 3 étages. 38, rue Ste-Colombe.

A V. échoppe libre pr. bd Wilson, 5 p., j., eau, gaz, élect. Px 15,500f. Ec. Jude, Ag. Havas, Bx.

Maison à v., c. dép., c. de la Somme, 17 p., eau, gaz, élect. Px 38,000f. Ec. Loo, Ag. Havas, Bx

SACS 2,000 sacs neufs 72/128 à vendre. Ecrire BERO, Agence Havas, Bx

PHARMACIEN prêt. nom ou achet. phie ville Midi. Ecrire BLAZIN, Agence Havas, Bordx.

Employé, réf. et gar., actif, ch. empl. trav. bur., encais., surv. Ec. SONBOT, Agence Havas, Bx

Représentation spiritueux Possédant importante clientèle hôtels, cafés, bars, dans région Sud-Ouest et Centre, sérieuses références, je désire agence régionale pour liqueurs et spiritueux de marque. Ecrire PAUL, Agence Havas, Bordeaux.

TEINTURERIE DURET, 250, r. Mouneyra, dem. ouvr. lisseuses, manœuvre, femme service.

Retraité cb t. travaux douane, régie, transports, sollicite emploi. Ec. LESTAR, Ag. Havas, Bx

COUVEUSES ELEVEUSES, broyeur d'os, coupeur herbe état neuf à vend. Ec. BAUCAN, Agence Havas, Bx

ON ACHETER. échoppe 6 p. ou maison avec 1er étage et jardin, aven. Thiers jusqu'à 1re barrière, Bastide. Offres DUPORT, 116, route de Toulouse, à Bègles

A VENDRE, livrable tout de suite, une machine à raboter et à faire les moulures, toute neuve, marque Guillet, travaillant sur quatre faces à la fois, tous les coussinets sont avec roulements à billes. Ecrire A. DULUC et Fils Frères, scierie, à SAINT-SYMPHORIEN (Gironde).

TRANSPORT sur BEZIERS ou MONTPELLIER : Plate-forme 20 tonnes disponible. Turbé, 293, boulev. Wilson.

Œufs grande baisse Œufs mirés extra, 3f50 la douzne Pambrun, 29, cours d'Espagne.

Vve de guerre 30 à 40 a. ddée pr garde pharmacie, éduc., inst. exig. Ec. Phamin, Ag. Havas, Bx

GALE DU CHEVAL et toutes maladies de peau chez tous animaux sont guéries en 15 jours par le «SCARBALL» et la «SOLUTION BLEUE». — Envoyez mandat de 40 fr., et vous recevrez médicaments et instructions pour traitements en la gare que vous indiquerez à ADRIEN SASSIN, produits vétérinaires, Orléans.

ANCIEN commerçant 50 ans, actif, réf., recherche situation, bureau, représentation, voyages, alimentation préférence. Ecrire GAZAUD, Agence Havas, Bdx.

ON ACHETER. moteur élect. 3 à 4 HP et moteur essence vertical 4 à 5 HP. Ecrire offres DONEY, Agence Havas, Bordx.

Ajusteur bon ouvrier demandé. Salazar et Cie, 54, c. Albret.

1,000 fr. carr. torpédo Descoins av. capotage b. état à v.; 58, rue d'Armagnac.

ALIMENTATION Jne homme actif, intelligent, dem. plac. mais. sér. chef magasin, expéd., accepterait voyages, préférence dans le Nord, ou place intéressé aux affaires. Meilleurs référ. Ecrire NIERFIR, Agence Havas, Bordx.

AUTO Suis acheteur 10-12 HP 2 ou 4 places. Ecrire caractéristiques et prix à OBUR, Agence Havas, Bordeaux.

INGÉNIEUR ayt grande pratique en mécanique et électricité, disposant petit capital, recherche affaire sérieuse. — Ecrire : ALTIR, Agence Havas, Bordeaux.

FIGUES qualité extra, caisses 10 kil. net disp. Bordx 180 fr. 100 k. gré dessus. Ec. à BORDSON, Ag. Havas, Bx.

Piqueuses et Monteuses ddées pr travail fin (chaussons) pr G. DELBOS, 24, rte St-Médard, démobilisé, rouvre manufacture

ON DEM. employé sér., jol. écr., conn. régie, douane, exp., trav. bur. Référ. exig. — Ecrire BLANJANE, Agence Havas, Bdx

A LOUER chambre, cab. meublé 40, route Saint-Médard, Bdx.

FIL recuit no 12 à vendre. Ecr. Sylvain, Agence Havas, Bdx.

ON DESIRE acheter foin. Ecr. LAREL, Agence Havas, Bx

Maison GINETTE FILLIE, 11, cours Georges-Clemenceau, Bdx, demande bonnes ouvrières pour le tailleur et le flou.

ON DEM. petite échoppe sur cave, 3 pces, une cuisine. Ec. offres EURPIR, Ag. Havas, Bdx.

ON DEM. à louer centre 2 ou 3 pces confortables pour bureaux. Ec. Fiteau, Ag. Havas, Bx

SCIURE de bois rendue gare St-Louis 22 fr. la tonne. — Ecrire COLDOT, Agence Havas, Bdx.

DAME sér. dem. place confiance chez pers. seule. Bon. réf. LEUQUET, 251, rue Malbec, Bx.

BOIS CHAUFFAGE bûches pin refendues sur wagon Saint-Louis 55 fr. la tonne. Ecr. BERTRUE, Agence Havas, Bdx.

BOIS. Madriers, planches, voliges rendus gare Saint-Louis, 200 francs le mètre cube. Ecrire FONNA, Agence Havas, Bordx.

ON DEMANDE acheter auto ayant peu roulé en très bon état, force 30 à 40 chevaux. Envoyer descriptions et prix Hôtel Bordeaux, 25

SITUATION de 14,000 fr. de bénéfice par an à céder. Prix 16,000 fr. Trav. facile. **Bois** chêne sec à vendre. Lormand, 44, rue Fr.-Daunes, Bx

ON DEMANDE employé démobilisé pr transit. HUNI, Bdx

LA TEINTURE IDÉALE
permet aux MÉNAGÈRES
de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.
VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.
Adresse : TEINTURE IDÉALE, 55, place de la République, LYON

SOUS-SECRETARIAT D'ETAT DE LA LIQUIDATION DES STOCKS
5, Avenue Daniel-Lesueur, à PARIS (VIIe). — Téléphone : Saxe 65-37.

VENTE DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

1o A prix déterminé, au kilogramme nu, pris en magasin :
Acétate de chaux : 0f90. Acide acétique cristallisé à 4 fr. Acide acétique à 80 %, à 3f60. Acétone à 5f50. Méthylène pur à 3f25. Méthylène ordinaire à 3 fr. Huile de Ricin à 4f50

2o A prix offert par l'acheteur :
Acétate de Méthyle, Clous de Girofle, Essence de Girofle, Eugénol.

Adresser les demandes ou les offres au **Service des Fabrications de l'Aviation**, *Square du Trocadéro, à* **PARIS.**

POUR PARAITRE LE 3 AVRIL :

L'ouvrage le plus documenté et le plus attrayant qui ait été publié sur l'Alsace et la Lorraine

NOTRE ALSACE, NOTRE LORRAINE

GRAND OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
L'ABBÉ WETTERLÉ *Ancien Député de l'Alsace* | **CARLOS FISCHER** *Homme de lettres*
avec la collaboration de
MAURICE BARRÈS
de l'Académie Française

L'ouvrage paraîtra en fascicules grand in-4
(UN FASCICULE LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE)
et sera complet en 40 fascicules
QUI FORMERONT DEUX MAGNIFIQUES VOLUMES
(Une reliure avec fers spéciaux sera mise en vente à la terminaison de chaque volume)

QUELQUES-UNS DES SUJETS TRAITÉS :

Le retour à la France (L'abbé WETTERLÉ). — **Le baiser de la France aux deux martyres** (Maurice BARRÈS). — **L'Alsace avant l'Année terrible** (R. REUSS). — **Les soldats alsaciens et lorrains** (Paul GAULOT). — **L'exode** (DELAHACHE). — **44 ans de Servitude** (P.-A. HELMER). — **Strasbourg, Metz, Colmar, Mulhouse, Petites villes, Paysages d'Alsace, Croquis de Lorraine** (LICHTENBERGER, CHANOINE COLLIN, l'abbé WETTERLÉ, Ch. SCHMIDT, Carlos FISCHER, F. et J. RÉGAMEY). — **La Lorraine à travers l'histoire** (CHRISTIAN PFISTER). — **Les origines** (C. JULLIAN). — **L'art en Alsace-Lorraine** (LAUGEL). — **Alsaciennes et Lorraines** (G. GRAPPE). — **L'humour alsacien** (Ch. GÉROLD). — **Le carnet d'un diable bleu** (DESCHAMPS). — **Mémoires d'un annexé interné en Allemagne** (Paul BOURSON). — **Une famille alsacienne pendant la guerre** (R...). — **Le Folklore** (E. HINZELIN). — **La période des Soviets.** — **Les grands jours de la délivrance.** — **Vers l'avenir** (L'abbé WETTERLÉ), etc.

LE FASCICULE : 1 FRANC 25 — UN FASCICULE CHAQUE JEUDI

En Vente dans tous les Kiosques, chez tous les Libraires et dans les Bibliothèques des Gares.

EN SOUSCRIPTION :
Les 20 premiers fascicules : **24** fr. *franco* (Étranger : **30** fr.)
L'ouvrage complet, 40 fascicules : **48** fr. *franco* (Étranger : **60** fr.)
Livraison au fur et à mesure de la publication.

PRIME GRATUITE
AUX SOUSCRIPTEURS
UNE BELLE ESTAMPE *"LES REVOICI"*
ESTAMPE HÉLIOGRAVURE (28X38 cm.) pr les souscripteurs aux 20 premiers fascic.
ESTAMPE EN COULEURS, REMARGÉE SUR FEUTRE (33X46 cm.) pr les souscripteurs à l'ouvrage COMPLET

DANS CHAQUE FASCICULE :
SEIZE PAGES DE TEXTE REMARQUABLEMENT ILLUSTRÉES SOUS COUVERTURE, MAGNIFIQUES HORS-TEXTE EN COULEURS ET EN HELIOGRAVURE

L'Edition Française Illustrée, 30, Rue de Provence, Paris

CABINETS DENTAIRES DE PARIS
Siège principal : Paris 58, Bvard St-Germain - Fondé en 1879
Directeur : F. DOUCEDAME, D. F. M. P. — D. D. S.
3, cours de l'Intendance (De 9 heures à 19 heures) Bordeaux
OPÉRATIONS PAR LA SCIENCE ET L'ART PROFESSIONNELS MODERNES

COMMISSIONNAIRE BAYONNE, BIARRITZ, SAINT-JEAN-DE-LUZ, HENDAYE.
MM. CASTANDET et LABÈQUE 4, rue du Pas-Saint-Georges
Service rapide par convoyeurs, fondé en 1911. Ne pas confondre avec nouveau service similaire.
Transport par Auto BORDEAUX-BAYONNE et retour.

MÉCANIQUE GÉNERALE INSTALLATION, ENTRETIEN, REPARATIONS D'USINES, SOUDURE AUTOGÈNE, 82, cours de l'Yser, Bordeaux.

SOCIÉTÉ FRANCAMERIC. Importation directe de Textiles coloniaux, Cultures d'Osiers, Vannerie, Sparterie. Usines 22, quai Perrache, Lyon. Agence à Paris, 137, avenue de Clichy. Foire de Lyon 1919, Gr. 28, Stand 26.

Suède et Danemark Vapeur «HISPANIA», actuellement en charge. S'adr. Humbert Balguerie, 2, place Richelieu.

Pommes de terre en gros, prix avantageux PERRIER, 18, rue Bouquière, Bx

ON DEM. bonne ouvrière bien payée; 35, r. de Châteaudun

REPRESENTANTS demdés partout pour vente aux cultivateurs météorifuge et spécialités vétérinaires première marque française. Fortes remises. Ecrire: Adrien SASSIN, à ORLEANS

BLESSÉS GUERRE, RENTIERS, RETRAITÉS, augmentez vos revenus par représentation facile. Ecrire Portheault, 10, av. Daumesnil, Paris, 12e

SAMEDI 15 MARS, 2 militaires ont déposé dans le train d'Arcachon : 1 capote, 1 caoutchouc, 1 sac à main. Prière renvoyer objets à Dordan, imp. Guiraude

A VENDRE fil de fer ayant servi pour vignes, 14, 15, 16 bottes circulaires, condit. très avantageuses, livraison immédiate. Chabrol, quincaillier, Billom (Puy-Dôme)

HUILE D'OLIVE 1re press. gar. pure, postal 10 k. fco dom. c. rembt 48 fr., c. mandat 45 fr. Haddad, r. d. Tanneurs, 13, Tunis

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7

VENTE AUX ENCHÈRES
(CONTINUATION)

Vendredi 21 mars, à 1 heure, **Meubles et objets mobiliers** Deux fusils HAMMERLESS, Deux carabines et bicyclette.

Me J. DUGUIT
Commissaire-Priseur.

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7

VENTE AUX ENCHÈRES
par le ministère de
Me J. DUGUIT
Commissaire-Priseur à Bordx

Samedi 22 mars 1919, à trois heures de l'après-midi, il sera vendu :

Une jolie chambre st. L. XVI laquée blanc, avec lit de milieu rotiné. Quantité de bons costumes de théâtre et de ville pour homme et pour dame.

Au comptant et 10 %.

VENTE APRÈS DÉCÈS
par le ministère de
Me J. DUGUIT
Commissaire-Priseur,
Rue de la Devise, 11, à Bordeaux

Samedi 22 mars 1919, à dix heures du matin, passage Barrau, 24, il sera vendu :

Divers meubles et objets mobiliers tels que : Lits et couches, armoires, tables, sièges, glaces, etc.

Au comptant et 10 %.

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7.

VENTE APRÈS DÉCÈS
Par le ministère de
Me J. DUGUIT
Commissaire-Priseur,
Rue de la Devise, 11, à Bordeaux

Samedi 22 mars 1919, à une heure, il sera vendu :

Divers meubles et objets mobiliers consistant en : Salon, chambre à coucher en acajou, tables, sièges, glaces, gravures, bibelots, linge de ménage, vestiaire de dame, etc., etc.

Au comptant et 10 %.

A V., entrée rue de St-Genès, belle maison de 2 ét., jardin. Prix 70,000 fr. (libre bientôt).

A V., rue de la Croix-Blanche, maison d'un étage, 7 pièces, pas de bail. Prix: 20,000 francs.

A V., à La Tresne, jolie propriété d'un hectare, pr. gare, belle maison. Prix : 21,000 fr.

A V. grand choix de maisons, échoppes et propriétés. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

A 2,500 fr.: Epicerie et vin à céder, près boulevard, jardin. Recettes : 200 francs par jour.

PAPETERIE, journaux et cabinet de lecture à céder. Bénéfice : 17 francs par jour.

Vve guerre dde empl. fre courses ou enc. Ec. Ida, Ag. Havas, Bx.

CHASSEURS. Superbe griffon barbé, 4 ans, arrête, rapporte, à vendre 300 fr. — CASTAGNE, chaussures, à Arcachon.

A V. 5,000 BORDELAISES 61, boulev. de Talence, Bx

Jne HOM. 14 à 16 a. ddé p. courses et écriture, appoint. déb. 100 f. Ec. Filas, Ag. Havas, Bx.

ACHÈTE VIEUX FUTS alcool et rhum. Indiquer prix. REY, 26, rue Minvielle, Bx

COMMANDITAIRE avec apport 50,000 fr. demandé pr exploitation forestière Gironde. ANDRÉ 16, rue des Trois-Conils.

ARMEMENT. Industriel démobilisé possédant connaissances utiles, désirerait trouver capitaux pour armer bateaux pêche côtière, gros rapport. Ecr. NAVY, bureau du journal.

A VENDRE 20 fortes mules et mulets, un lot chevaux trait léger, petits prix; facilité d'essai; 3, place Dormoy, 3, Bordx.

JE désire louer appartement libre, 5 ou 6 pièces. On paiera un an d'avance. — Ecrire PAUL, hôtel Lambert, à Bordeaux.

FRET, 4 tonnes à prendre Lyon fin mars par camion-auto p. Bordeaux-Bayonne. S'adresser : GRANDES GLACIERES, Anglet.

A V. auto Cl.-Bayard 2 cyl., 3 pl., b. état de marche, prix m. Vélo h. t. b. état. Moto F.N. 4 cyl. b. état de m.; 4, rue Luckner, Bdx.

A V. CLEMENT-BAYARD 6-8 HP, 4 cyl., 2 places, 1914, état neuf. Dolivera, 24, r. de la Devèze

ON DEMANDE de bonnes OUVRIERES en PARAPLUIES et des APPRENTIES payées de suite. S'ad. Champeil et Pernet, 32, rue Arnaud-Miqueu, Bordx.

AUTEUR connu dem. collabor. Envoyez chansons, pièces café conc', scénarios cinéma, à G. Touzé, 27, r. République, Royan.

AUTO 2 carrosseries (camionnette et torpédo) Chalmers, 20 HP, 6 cylind., 1916. Etat neuf à vend., 108, rue Malbec, Bx

A V. fourragère, sulky, harnais, cheval carté 3 a., 81, r. Pomme-d'Or

ON DEMANDE, neuf ou bonne occasion, un moteur agricole à essence 5 ou 7 HP. Ec. corresp. «Petite Gironde», Orthez.

DEM. bonne à t. faire tr. propre sach. cuisiner, 60f p. m. Réf. ex. Perthuis, Roches-Vivier, Niort

ON DEMANDE employé pour livraison grains, fourrages; 18, rue Frère, 18, à Bordeaux.

Maison meublée à louer, 34, r. la Franchise, gaz, électricité

MIEL Guadeloupe très parfumé, blanc et roux, 2 tnes à v. BOISNARD, 6, c. de Verdun

A V. autos Fiat 4 cylindres, 4 places; 20, pl. d'Aquitaine, Bx

PERDU dimanche 16 mars sur Quinconces bracelet or filleté. Rapporter JEANNETTE, 74, rue Verte, Caudéran. Récomp.

Campagne A VENDRE, 550 hectares : 100 hectares de terres cultivables, céréales, oliviers, amandiers, vignes, chasse, collines boisées de pins. Maisons de maîtres, de paysans et grandes dépendances. — Cette campagne a trois grandes fermes tout attenant. S'adresser 17, allées de Meilhan, premier étage, à MARSEILLE.

G. CANTON, 199, chemin Du puch, BORDEAUX, demande des ajusteurs spécialistes, de préférence sortant de la marine.

BUREAU des DOMAINES
DE LAUZUN (Lot-et-Garonne)

VENTE DE 70 CHEVAUX fixée au lundi 24 mars, à 10 heures, à Miramont.

Chevaux égarés palu Blanquefort, alezan 2 a., bai 3 a. Aviser, tél. 22-35, Regourd. Bdx-Bde

CHEVAUX M. Laurent recevra lundi un convoi de percheronnes en plein service; 60, rue d'Eysines, 60

CHEVAUX M. Regourd vient de recevoir trente chevaux et recevra lundi deux forts convois; 21, r. Chabrely, 21

MM. CHANVRIL Frères recevront le 23 courant un grand convoi de chevaux de TOUS GENRES; rue Lecocq, 37, Bordx

DEMANDE louer propriété élevage. Ec. Vractis, Havas, Bx

VOUS ÉVITEREZ VOUS SOULAGEREZ VOUS GUÉRIREZ INFAILLIBLEMENT
l'ASTHME et la TOUX
AVEC LA MERVEILLEUSE
Tisane RAOUL MATET au Goudron

Cette tisane, absolument SANS RIVALES, agit avec rapidité sur
Toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES
Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge.
NUITS CALMES ASSURÉES
Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le ***FROID***, la ***PLUIE***, le ***BROUILLARD.***
SUPÉRIEURE comme effet aux huiles de foie de morue les plus réputées.
"La Tisane RAOUL MATET" joint à ses qualités exceptionnelles ***UN GOUT EXQUIS.***
Se prépare en infusion, soit à l'eau, soit encore mieux au lait.
La Boîte, 2f chez tous les pharmaciens (impôt compris); par poste, 2f35
Dépôt : Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, 9, Bordeaux